

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13522 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 20 JUILLET 1988

Après l'acceptation par l'Iran du principe d'un cessez-le-feu

Le secrétaire général de l'ONU veut arrêter la guerre du Golfe dans les dix jours

Vingt-quatre heures après l'annonce de l'acceptation officielle par l'Iran du principe d'un cessez-le-feu avec l'Irak, les hostilités n'étaient toujours pas interrompues le mardi 19 juillet. Mais, lundi, le secrétaire général de l'ONU a estimé qu'un cessez-le-feu pourrait effectivement entrer en vigueur dans un délai d'une semaine à dix jours. La plupart des réactions dans le monde expriment à la fois soulagement et circonspection.



Carnage et épuisement

Est-ce enfin la paix après huit années de carnage qui ont coûté la vie à plus d'un million d'hommes ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer, mais jamais on n'a été aussi près d'un arrêt total des combats. On peut faire confiance en tout cas à M. Perez de Cuellar, le secrétaire général des Nations unies, pour ne perdre aucun instant dans la recherche d'un cessez-le-feu officiel. Un tel acte de sagesse est désormais à la portée de la main, l'Iran s'étant enfin décidé à reconnaître sans condition la résolution 598 du Conseil de sécurité adoptée à l'unanimité il y a juste un an et exigeant la fin immédiate des combats et l'échange rapide des prisonniers de guerre.

Depuis plusieurs mois déjà, on sentait Téhéran en difficulté. Plusieurs revers militaires d'envergure ont récemment renforcé cette impression tandis qu'on constatait une baisse très sensible du moral des combattants iraniens. Rien cependant ne laissait prévoir le coup de théâtre de lundi tant que l'imam Khomeiny conserverait un souffle de vie. Le vieil homme n'avait-il pas répété à maintes reprises qu'il n'ordonnerait jamais la fin des combats tant que son ennemi juré, le président irakien Saddam Hussein, resterait au pouvoir ?

L'obstiné ayatollah a pourtant fini, semble-t-il, par entendre raison et a lui-même cautionné la reconnaissance de la résolution 598. C'est en tout cas ce qu'a affirmé le nouvel homme fort de Téhéran, M. Rafsandjani, le président du Parlement, qui a été chargé le mois dernier de remettre de l'ordre dans une armée passablement en déroute.

On ne saurait totalement exclure de nouveaux rebondissements. L'Iran veut toujours que l'Irak soit désigné comme responsable du déclenchement du conflit, mais ne pose plus cette exigence comme préalable à la conclusion d'un cessez-le-feu. L'arrêt désormais probable des hostilités modifiera considérablement le rapport des forces dans la région. On voit mal, par exemple, comment l'armada américaine, sans parler des unités navales soviétiques, françaises, britanniques, pourrait alors rester dans le Golfe.

Mais c'est sur un autre « front » qu'une paix irano-irakienne pourrait avoir le plus de conséquences : celui des rapports israélo-arabes. M. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, ne s'y est d'ailleurs pas trompé, faisant état, dès lundi, de l'« inquiétude » de Jérusalem devant la perspective d'un arrêt des hostilités.

Si les Etats arabes modérés n'ont pas lésiné sur l'aide qu'ils ont apportée à l'Irak, dans lequel ils ont vu un rempart contre le développement de l'intégrisme chiite, Israël n'a jamais vraiment caché qu'il était favorable à la poursuite d'une guerre qui occupait son ennemi irakien. L'Etat juif, bien qu'il s'en défende mollement, fait même partie, avec des pays comme la Chine et la Corée du Nord, des grands pourvoyeurs d'armes de l'Iran.

Les craintes qui se manifestent aujourd'hui à Jérusalem sont fort compréhensibles. Aguerri et surarmé – notamment par la France, – l'Irak peut être tenté, en cas de paix sur son flanc oriental, de prendre la tête d'une nouvelle croisade anti-israélienne. Raison de plus, pour l'Etat juif de réfléchir enfin sur son avenir plutôt que de sombrer dans la psychose apocalyptique.

Les infléchissements de la politique soviétique dans la région sont encourageants de ce point de vue et méritent d'être mis à l'épreuve alors que les Etats-Unis vont se doter d'un nouveau président.

Lire également

- Le poids des « pragmatistes » de Téhéran, par Jean Gueyras.
- Un succès pour l'ONU, par Charles Lescaut.
- Remontée du prix du pétrole.
- Les réactions dans le monde.
- Huit ans de conflit.

Pages 4, 5 et 26

Bagdad sur ses gardes

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Prudence et attentisme chez les officiels. Joie teintée d'incrédulité dans la rue. Ainsi se résument les réactions dans la capitale irakienne après l'annonce de la décision iranienne d'accepter la résolution du Conseil de sécurité. D'abord, les officiels irakiens se sont tous contentés d'un laconique : *« Pas de commentaires, il faut attendre et voir. »*

La réaction officielle diffusée par le ministre de l'information, M. Latif Jassem, traduit parfaitement ce sentiment et la grande méfiance qui règne à Bagdad. Il a souligné que l'Irak avait appris la nouvelle, diffusée par Radio-Téhéran, comme le monde entier, et n'avait pas eu connaissance du contenu du message iranien au secrétaire général de l'ONU. Le ministre a ensuite commenté un communiqué de l'état-major iranien pour déclarer : *« Ce communiqué n'est pas dicté par une nouvelle attitude vis-à-vis de la résolution 598, qui exprimerait une volonté claire de paix, mais par une raison tactique et de circonstances. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

Un entretien avec M. Jacques Delors

Il est temps que les Douze réfléchissent à une « amorce de gouvernement européen »

Grand marché unique, difficultés de l'union monétaire, risques de réaction anti-européenne, nécessité de réfléchir à l'amorce d'un gouvernement européen... Autant de thèmes qu'aborde M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, dans l'entretien qu'il nous a accordé au lendemain du conseil européen de Hanovre et du sommet qui a réuni à Toronto les principaux pays occidentaux industrialisés.

« Ne craignez-vous pas que d'ici à 1992 n'apparaissent dans plusieurs pays européens, à commencer par la France, un phénomène de rejet de l'Europe dû à l'accumulation des frustrations, aux promesses trop vagues faites depuis des années, à l'ignorance ? Ce phénomène est déjà visible en France avec l'anti-européanisme du Parti communiste, une partie du vote Le Pen, mais il pourrait aussi affecter une partie de la droite et du Parti socialiste.

– S'il y a un risque, considérons-le comme tel. Il est alors normal que s'instaure un débat, mais il est aussi important que s'expriment également ceux qui pensent que la construction européenne est un idéal et une nécessité vitale pour notre pays.

» Si certaines catégories de la population ont des craintes, celles-ci sont dues à l'évolution générale du monde ; il ne faut pas faire de l'Europe le bouc émissaire. La construction européenne est au contraire un point d'appui pour répondre à ces multiples questions. Ceux qui confondent le diagnostic et le remède se trompent ou trompent gravement les Français.

» Il reste bien entendu la question de l'identité nationale. Mais, dans ma conception de l'Europe, les Français resteront français, la France restera la France ; simplement, les Français auront une seconde patrie qui s'appellera l'Europe, et la France pourra prendre appui sur le grand ensemble pour assumer sa vocation historique.

» Ce n'est pas la faute des artisans de la construction européenne si le débat politique en France est parfois d'une pauvreté telle que les gens sont à la recherche d'un idéal. Je n'ai jamais pensé que la construction européenne, à elle seule, pouvait combler ce manque. C'est un élément parmi d'autres. Le reste dépend de la manière dont nos hommes politiques s'adressent aux Français. Lorsque, pendant ces cinq dernières années, on n'a pratiquement entendu que deux questions – « Qui va prendre le départ de la grande course à l'Elysée ? » et « Qui va la gagner ? » – on peut comprendre, à la limite, que des Français se demandent à quoi sert la politique, où sont nos raisons de vivre et d'agir ensemble.

– Votre mandat vient d'être reconduit pour quatre ans. C'est un signe évident de confiance à l'égard d'un président considéré comme l'homme fort de l'Europe. Mais qui du collège ? Plusieurs de vos collègues, anciens ministres, hommes d'expérience, vont, dit-on, vous quitter pour être remplacés par des hommes moins préparés. N'est-ce pas un handicap ?

– Je souhaite une commission forte, même si cela aboutit parfois, comme vous le savez, à des tensions entre un commissaire et moi-même. Cette situation, nous la gérons de mieux en mieux.

» Pour le reste, avant qu'on me demande si j'accepterais un nouveau mandat de président, j'avais fait une proposition institutionnelle visant à conforter la crédibilité politique de la commission.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 6.)

Festival de la Côte d'Opale

Miles Davis « mouche » son bassiste

De l'Orchestre national de Lille à James Brown et Guy Bedos, le Festival de la Côte d'Opale se poursuit jusqu'au 30 juillet. Au Touquet, Miles Davis a pincé le nez de son jeune bassiste...

C'était dans un Palais des sports de bonne taille. Avec un joli son, du moins pour les premiers rangs, debout, en surchauffe, Miles Davis a joué. En un sens, il lui suffit d'apparaître, mais, au Touquet, il a joué.

A la trente et unième minute, il a désigné Benjamin Rietveld, le jeune et nouveau bassiste du groupe (quarante ans de moins que le trompettiste), d'un geste un peu las et faussement dédaigneux. Jeu de scène : Miles semble convoquer tous ses musiciens, tour à tour, au centre du ring. Sauf Robert Irving, rivé depuis quatre ans aux synthétiseurs et aux arrangements, qui semble jouir d'une confiance particulière et, du coup, s'est fait la touche d'un Jean de La Fontaine africain.

Miles, avant, usait d'un jeu en un sens moins pervers : il allait de l'un à l'autre en glissant de petites boutades affectueuses qui faisaient rire le privilégié et gamberger les autres. Maintenant, il convoque. Dès cet instant, le public n'existe plus. Plus personne n'existe en dehors de ces deux-là qui sont au centre de la scène. La musique continue de plus belle, bien sûr. Miles s'approche en douce et marche sur l'autre, comme un boxeur. L'autre recule en riant, ou il résiste en riant, c'est selon. Tout cela se fait avec un tel naturel, une telle drôlerie, qu'on n'y voit que du feu. A cet instant, Miles joue de la trompette, il joue de la musique et il joue des musiciens. Il joue aussi avec le jeu. C'est à prendre ou à laisser. De toute façon, vous avez d'autant moins le choix qu'il vous provoque juste avant votre propre solo.

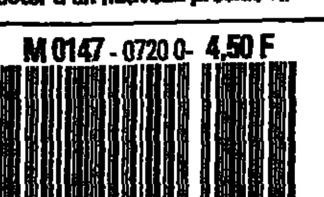
Comme dans un corps à corps, Miles lance de petites phrases. L'autre répond : trop volubilement, désordonné, comme le guitariste, ; par monosyllabes, frappé de stupeur, comme le saxophoniste (Kenny Garrett), ou avec une grâce malicieuse, comme le jeune bassiste. Séduisant, allègre, il est, après le vieux renard, s'entend, la coqueluche des premiers rangs.

Miles insiste, complique les phrases, les décale. L'autre tient tête avec grâce. Puis un instant s'égare et perd le fil. Oh, d'un rien, mais tout de même...

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 11.)

M 0147 - 0720 0- 4,50 F


3790147004500 07200

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

7. L'entrée en scène des affamés

Février-mai 1789

Paris, à cette époque, compte environ sept cent mille habitants, dont sans doute plus de cent mille indigents. Plus encore : le manque de pain accroît chaque jour le monde des miséreux. Voici donc que la « populace », la « canaille » pour les uns, la « foule », les « bras nus », les « sans-culottes » pour les autres, entrent en scène. Le royaume, certes, a déjà connu des révoltes et des émeutes, mais en ce début d'année elles se multiplient. La rencontre de la crise politique et de la crise économique va produire le mélange explosif de 1789.

par MICHEL WINOCK

LE grand débat qu'entretient l'expectative des États généraux s'est cantonné jusqu'à présent à ceux qui ont perruque et mains blanches. Barnave, on l'a vu, se félicitait lors des événements du Dauphiné que la *« populace »* fût restée en marge du mouvement. Certes, on a bien assisté à des manifestations de rue, où la *« canaille »* prenait sa part, mais elle n'y était qu'accessoire. Or, dans les premiers mois de 1789, un nouvel acteur collectif, cessant de jouer les comparses, s'avance au premier rang : *« populace », « canaille », « tourbe », « vile multitude », « misérables », « lie », « ramassis », « gueux », « brigands »*, comme l'appellent les contemporains distingués ou les historiens conservateurs ; *« foule », « masse », « bras nus », « sans-culottes »*, selon la terminologie moins infamante des auteurs plus circonspects, Hippolyte Taine, obsédé par la défaite française devant la Prusse et la tragédie de la Commune de 1871, a cru trouver, cherchant les *Origines de la France contemporaine*, la formule de l'anarchie qui a été à l'œuvre tout au long de la Révolution : *« Un mouvement de brute exaspérée par le besoin et affolée par le soupçon. »*

Dans l'histoire de la pré-Révolution, entamée en 1787, on a déjà observé deux fronts successifs. Le premier, symbolisé par *« l'esprit de Vizille »*, au cours de l'été 1788, a réalisé l'union de tous contre le « despotisme ministériel ». Le second, par un renversement des alliances, a vu le roi et Necker donner en partie leur soutien à la revendication du Tiers contre les privilégiés. Mais ce Tiers, que Sieyès veut confondre avec la nation, est lui-même profondément divisé : que peuvent avoir en commun un avocat à la cour, un artisan du faubourg Saint-Antoine, un manouvrier du Périgord et un riche laboureur de la Beauce ? Encore tous ces gens disposent-ils d'un revenu. Mais les chômeurs, les mendiants, les va-nu-pieds ? Sieyès, dans son libelle, n'était pas entré dans ces détails. Il avait parlé du tiers comme d'un bloc hostile à l'infime minorité des privilégiés en place. Il avait mis en avant *« les classes disponibles »* du Tiers, autrement dit celles qui jouissaient d'un bien suffisant pour *« s'intéresser aux affaires publiques »*. Et même, explicitement, il écrivait : *« Ces classes-là n'ont pas d'autre intérêt que celui du reste du peuple. »* Or tout ne paraît pas aussi simple lorsque éclatent les émeutes de la faim, qui vont se succéder au long de cette année révolutionnaire. Un troisième front ne serait-il pas en train de s'ouvrir, mettant face à face les affamés et les nantis ?

Dans cette société rurale, tout part de la terre, *ergo* tout vient du ciel. Que celui-ci gronde juste avant les moissons, comme c'est le cas le 13 juillet 1788, quand la grêle ravage les champs de l'Ile-de-France, de la Champagne et de la Normandie, et c'est déjà un début de catastrophe. Et que l'hiver suivant, au moment même où la crise politique donne en pâture à l'opinion une littérature de combat, soit le plus terrible que le pays ait connu depuis l'année 1709, de sinistre mémoire, et la révolte jette sur la place ceux qui n'avaient encore été que des spectateurs plus ou moins intéressés par les querelles des possédants.

Un indicateur, comme nous disons de nos jours, explique clairement la mobilisation populaire : le prix du pain, Ernest Labrousse a fait souvent la démonstration de l'enchaînement des causes et des effets, à partir de la courbe des prix. Avant lui, Taine écrivait : *« L'homme du peuple, qui vit avec peine quand le pain est à bon marché, se sent mourir quand il est cher. Sous cette angoisse, l'instinct animal se révolte, et l'obéissance générale, qui fait la paix publique, dépend d'un degré ajouté ou ôté au sec ou à l'humide, au froid ou au chaud. »* Les mauvaises récoltes provoquent la flambée des prix et celle-ci, de proche en proche, le chômage généralisé. Le pain quotidien est l'enjeu le plus clair de la guerre sociale pour les couches les plus nombreuses du pays. En juillet 1788, le pain de 4 livres coûte 9 sous ; en novembre, 12 sous ; en janvier, 14, et bientôt 15... Ce pain de 4 livres, c'est la consommation par jour d'une famille de quatre membres ; il se vendra 3 francs à la veille de la Révolution : dans bien des cas, cela dépasse le salaire quotidien d'un ouvrier parisien, lequel, du reste, ne travaille pas tous les jours, et doit subvenir aux autres besoins : nourriture complémentaire, habillement, loyer, etc.

IL ne suffit pas que le pain soit cher, il faut aussi qu'il se cache. On fait la queue pendant des heures à la porte des boulangeries, qui n'ont plus de farine. Alors, on cherche les coupables. Le gouvernement qui, depuis 1787, a autorisé la liberté du commerce des grains et laissé faire les exportations ; les accapareurs, les spéculateurs, tous ceux qui, de près ou de loin, participent au cycle du blé, qui le stockent, qui le vendent, qui le moulent, qui en font du pain. Les affamés leur donnent l'assaut dans toutes les provinces. Les intempéries ont partout fait des ravages, atteignant ici les vignes ou les oliviers, là les châtaigniers. Par contrecoup, les artisanats et les industries sont touchés. Déjà le traité de commerce franco-anglais, mis en pratique deux ans plus tôt, a causé un chômage sévère en Normandie. Mais tour à tour tous les métiers urbains sont frappés indirectement par la disette.

Les archives et les chroniques du temps nous révèlent l'universalité de la crise économique et la révolte consécutive à la crise des subsistances. A Bagnols, dans le Languedoc, on voit des ouvriers agricoles, armés de bâtons, forcer les consuls à décréter la baisse du prix du pain. A Nantes, on envahit l'hôtel de ville. A Amiens, on saisit de force le blé des jacobins, bientôt vendu au peuple au tiers de sa valeur. A Sète, on dévaste les maisons des boulangers. A Saint-Léonard, on retient les grains qui partent pour Limoges. Ailleurs, on tend des embuscades aux convois. Des villes, des expéditions sont lancées contre des fermes et des greniers. Bientôt, on ne sait plus distinguer les travailleurs honnêtes qu'une perte d'emploi ou la cherté du pain a entraînés dans l'émeute des vagabonds et des bandits traditionnels. C'est le moment critique où la frontière des classes laborieuses et des classes dangereuses perd son étanchéité. L'exemple de Paris est particulièrement suggestif, puisque c'est dans la capitale qu'auront lieu la plupart des grandes « journées ».

En cette fin du dix-huitième siècle, la ville compte environ sept cent mille habitants, gigantesque concentration dans un espace plus réduit qu'aujourd'hui, qu'enfle encore la crise économique : de partout les ventres creux viennent y tenter leur chance, ne serait-ce qu'en raison des institutions d'assistance, qu'entretiennent l'Etat, l'Eglise et quelques riches particuliers. Dans cette Babylone moderne, ville-pandémonium, flétrie par Rousseau et autres philosophes, une sous-humanité de mendiants, d'errants, de voleurs hante habituellement certains quartiers. Mais le chômage de Paris et des régions proches a grossi le monde des misérables, des gens sans aveu, sans contrôle, parfois sans foi ni loi. Les bureaux de charité ne suffisent plus à la tâche. Paris compte sans doute alors plus de cent mille indigents. Le gouvernement a décidé de rouvrir pour eux des ateliers de charité, où l'on assure à une minorité une maigre pitance, pour des travaux plus ou moins utiles à la collectivité. Les hôpitaux, principalement Les enfants trouvés, l'Hôpital général et l'Hôtel-Dieu, accueillent dans une affreuse promiscuité pas loin de trente mille miséreux. Mercier et Restif de La Bretonne nous ont dépeint cette face cachée d'une époque où *« la douceur de vivre »* n'était pas la chose la mieux partagée.

La misère de l'hiver 1788-1789 a accru la violence et la criminalité. Marcel Reinhard, un des historiens à avoir étudié de près le Paris révolutionnaire, prend soin de distinguer les *« pauvres »* des *« gueux »*, et de fait les indigents ne sont pas forcément des brigands. Mais les contemporains ne font pas toujours la différence, tant l'insécurité et la peur suscitent la confusion. Il est vrai qu'en certaines circonstances la revendication du pauvre peut entraîner l'acte criminel. La psychologie des foules, on le sait, porte les individus à des gestes qu'ils n'auraient jamais osés s'ils avaient agi seuls. Pendre en effigie un ministre, piller une maison, lapider un agent du fisc, on passe vite, dans l'exaltation des journées chaudes, de la simple protestation au délit puni par la loi. Taine, que l'obsession de l'anarchie pousse souvent à confondre le bon grain et l'ivraie, est fondé à écrire : *« L'exemple est contagieux : on était parti pour avoir du pain, on finit par des meurtres et des incendies, et la sauvagerie qui se déchaîne ajoute ses violences à la révolte limitée du besoin. »*



BN/CABINET DES ESTAMPES. COLL. HENNIN

« Quand sera la poule au pot. »

LES « émotions populaires » n'étaient certes pas nouvelles. Ni les crises de subsistance. Déjà, sous Louis XIV, pour s'en tenir à un règne réputé d'ordre, les violences – antifiscales notamment – avaient multiplié les victimes. La rage avec laquelle on pouvait alors écorcher un gabelou comme un cochon, lui tirer les tripes du ventre pour s'en faire un collier, et autres pratiques semblables, laisse apparaître la continuité de ladite sauvagerie fustigée par Taine. La violence n'était donc pas nouvelle au royaume du Roi Très-Chrétien. Lui-même, à l'occasion, donnait l'exemple, en ses campagnes militaires, au Palatinat ou ailleurs. La soldatesque commise à la conversion des protestants, le garde-chiourme des galériens, le bourreau qui se reprenait à dix fois pour trancher le cou du condamné à mort : la violence d'Etat rivalisait d'horreur avec la violence privée – celle du duelliste qui assassinait au nom de « l'honneur », celle de l'ivrogne qui tuait un compagnon de bouteille, ou celle de la mère qui laissait mourir l'enfant non désiré... La douceur des mœurs restait un programme. Néanmoins, la recrudescence de la violence, notable en cette période électorale du printemps 1789, présentait une nouveauté : elle n'était plus sans espérance politique.

Jusque-là les révoltes populaires surgissaient de manière plus locale. Elles soulevaient des villages, une ville, une région. Cette fois, tout le territoire français connaît les troubles, les émeutes, les refus d'impôts. Sur quoi s'est du reste appuyée la thèse du « complot » : pareille ubiquité ne laissait pas de surprendre ; pour mettre le feu du nord au midi et de l'est au couchant, il fallait bien qu'il y eût un état-major clandestin de pyromanes. Montjoie, éditeur de *l'Ami du roi*, que cite si souvent Taine, explique volontiers les émeutes par la corruption : les intrigants achetaient les manifestants dans les ateliers et ailleurs. Mais Taine lui-même, qui admet que des mains ont soudoyé « la bête », ne tient pas l'explication pour décisive. A complot, complot et demi : l'imaginaire a de quoi s'épanouir dans les années qui viennent. Dans chaque camp, on pressentira un ennemi occulte, une organisation souterraine... Le fait est que le cri séculaire de l'affamé ne retombait pas dans le désert. L'agitation de la période électorale, l'espoir démesuré placé dans la réunion des Etats, l'effervescence journalistique récente (même si l'on ne savait pas lire, les cabarets et les places publiques colportaient les messages et les slogans des derniers pamphlets), bref tout le mouvement déclenché par les privilégiés, relayés par les têtes pensantes du Tiers, entraînait désormais un peuple des villes et des campagnes, dont les objectifs n'étaient probablement pas ceux ni de Barnave ni de l'abbé Sieyès.

POUR l'historien anglais George Rudé, la foule révolutionnaire, loin d'être l'instrument passif des couches dirigeantes de la Révolution, a exercé un rôle autonome, tantôt accélérant le courant, et tantôt le faisant sortir de son lit. Le menu peuple, à Paris surtout, fait alors un apprentissage politique accéléré. Sans doute n'a-t-il pas de direction, d'organisation, et dépend-il largement des « classes disponibles » du Tiers, mais on le voit, dès ces semaines qui précèdent les Etats généraux, donner au mouvement des finalités économiques qui vont dans le sens de la réglementation, de l'intervention de l'Etat, à l'encontre des idées libérales dominantes. Pour lui, qui n'est pas sorti de l'état de nécessité, le *primum vivere* s'impose avant tous les grands principes. *« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien »* : ces mots du *Pater* résument son exigence incessante, car la faim n'est pas un dossier dont on peut remettre l'examen aux calendes. Du pain en abondance, et à prix modéré, c'est le programme minimum, celui sur lequel il ne saurait transiger. Or cette demande si élémentaire pouvait être en contradiction avec les réformes voulues par les directeurs du Tiers Etat ; elle pouvait menacer la sacro-sainte propriété, et du reste, au cours des émeutes, la menace devenait réalité ; elle allait à l'encontre de la liberté économique voulue par tant d'esprits « éclairés ». Fruste, au niveau des besoins biologiques, mais préalable à tout autre progrès, la revendication populaire allait devenir une révolution dans la Révolution.

Dans sa célèbre communication *Comment naissent les révolutions ?*, faite à l'occasion du centenaire de 1848, Ernest Labrousse a mis en lumière l'importance du facteur économique dans le déclenchement des révolutions de 1789, 1830 et 1848. On n'attendait pas moins de la part d'un historien marxiste. Mais sa démonstration était suffisamment nuancée pour ne pas tomber sous l'accusation d'un « mécanisme » de méthode. J'en retiens ici quelques idées-forces. Pour commencer, la révolution ne se décrète pas : *« Il n'y a pas d'armée encadrée de la révolution. C'est la levée en masse, volontaire et improvisée. »* Qu'est-ce qui la détermine ? Le fait économique et, puisque nous sommes dans une société à prédominance rurale, *« un accident naturel bien connu »*, deux mauvaises récoltes de céréales coup sur coup. Résultat : tandis que l'ouvrier ou le manouvrier consacre habituellement déjà la moitié de son budget à l'achat du pain, le cataclysme naturel déclenchant l'envolée des prix fait exploser la crise sociale, d'autant que la crise industrielle a suivi la crise agricole. Mais, cette fois, l'émeute de subsistance s'inscrit dans le mouvement prérévolutionnaire. La rencontre de la crise économique produit le mélange explosif de 1789.

« On était parti pour avoir du pain, on finit par des meurtres et des incendies, et la sauvagerie qui se déchaîne ajoute ses violences à la révolte limitée du besoin. » (Taine.)

Pourtant, si appliqué à démonter les ressorts d'une machine qui s'est mise en marche, Labrousse n'en garde pas moins le sens de l'aléatoire. On a beau admirer la volonté de décrypter la raison historique dans le bouleversement révolutionnaire, il nous rassure, ce soupir de l'historien, en quête de lois introuvables : *« Que de causes personnelles, morales, sentimentales ! Que de contingences ! »* La première était la personnalité du roi ; son inintelligence pèsera lourd sur la suite des événements. Pour le moment, retenons le fait lourd, bien souligné par Ernest Labrousse : *« le fait économique »*. Sans doute lui accorde-t-il la première place, et nous pouvons en discuter. Mais l'indiscutable est, en raison d'une conjoncture de pénurie, de disette, de famine menaçante, l'entrée brutale des derniers rangs du Tiers Etat dans un drame qui désormais réunit tous les Français.

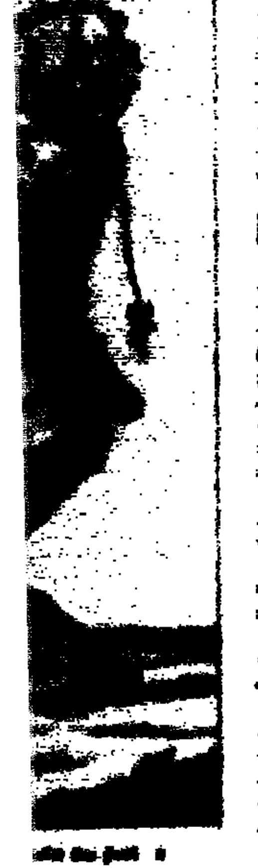


BN/CABINET DES ESTAMPES. COLL. DE VINCK

.Louis XVI distribuant des bienfaits à de pauvres paysans.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.
Mardi 19 juillet : « L'entrée en scène des affamés », avec François Lebrun
Mercredi 20 juillet : « Les élections », avec Roger Dupuy.

Demain : les élections (mars-avril-mai 1789)



Etranger

ÉTATS-UNIS : la convention d'Atlanta

Les démocrates ont célébré leur unité retrouvée

ATLANTA (Georgie)
De notre envoyé spécial

Tout est bien qui commence bien. Jesse Jackson et Michael Dukakis se sont réconciliés juste à temps, et les démocrates, humant un fort parfum de victoire à l'élection présidentielle, ont pu ouvrir, lundi 18 juillet dans la soirée, leur convention dans l'euphorie.

On verra plus tard si cette unité, subitement retrouvée entre partisans du sec gouverneur du Massachusetts et du lyrique pasteur noir, ne laisse pas bien des zones d'ombre et bien des ambiguïtés. L'important est d'avoir pu offrir, au moment opportun, un spectacle adéquat aux *chaînes de télévision* qui se sont jetées dessus goulûment. Du coup, l'annonce d'un prochain cessez-le-feu dans le Golfe, pourtant capital pour les Etats-Unis, a été rejetée au creux des journaux télévisés, tous diffusés depuis Atlanta.

L'important, c'est aussi d'avoir pu taper de bon cœur sur les républicains et leur candidat, le vice-président Bush. « *Ce pauvre George* » en a donc pris pour son grade, surtout dans le discours d'ouverture de la convention, celui qui est censé « donner le ton » et a été prononcé par une femme, Ann Richards, secrétaire au Trésor de l'Etat du Texas. C'est une preuve supplémentaire que les démocrates entendent défier M. Bush, Texan d'adoption, sur son propre terrain.

Oratrice efficace, même si elle cède parfois à la démagogie, Mme Richards a fait trépigner la salle de bonheur en ridiculisant l'actuel vice-président « *né avec un pied d'argent dans la bouche* » — collision d'images censées résumer les maladresses de langage et les origines patriciennes du candidat républicain. Pour le reste, elle s'est conformée à la tradition démocrate, plaidant pour un pays plus humain où la vie serait « *autre chose qu'une course à l'argent* ». Mais elle a aussi beaucoup insisté sur la famille, les enfants et les petits-enfants, des valeurs « *républicaines* » que les démocrates sont bien décidés, cette année, à reprendre à leur compte, laissant un peu de côté les droits des gays et des lesbiennes, qui occupaient jadis une place plus voyante.

Carter sort du purgatoire

Autre différence encore bien plus frappante : il y a quatre ans, la convention avait à peu près escamoté Jimmy Carter, l'homme que Ronald Reagan avait chassé de la Maison Blanche et dont la présidence avait été, aux yeux de l'opinion, un symbole d'échec, de poisse, de déclin de l'Amérique. Cette fois, le seul démocrate à avoir occupé la Maison Blanche en l'espace de vingt ans, a reçu une longue ovation. Certes, M. Carter est georgien et ne pas le mettre à l'honneur à Atlanta eût été bien difficile. Mais il s'agissait de bien autre chose. Vieilli bien sûr, mais avec toujours son fameux sourire et sa voix d'adolescent, M. Jimmy Carter est sorti du purgatoire. Depuis un certain temps déjà, l'ancien président avait surmonté ses déceptions et sa rancœur, il avait fait la paix avec lui-même. Mais, à présent, il la fait avec son parti.

Après huit ans de reaganisme, les perspectives ont changé et l'on est prêt désormais à rappeler les mérites du prêcheur baptiste de Plains (Georgie) : les accords de Camp David, la lutte pour les droits de l'homme et même le lancement, après invasion de l'Afghanistan, d'un programme de réarmement de l'Amérique avant que Ronald Reagan ne le reprenne à son compte.

Mais le reste, les mauvais souvenirs ne sont pas effacés pour autant, et « l'atout Carter » doit être utilisé avec prudence. Dans son discours, l'intéressé lui-même a eu cette phrase étrange et amère : « *Je m'appelle Jimmy Carter et je ne me présente pas à la présidence ; vous m'entendez, George ?* » George (Bush), qui est en ce moment à la pêche dans le Wyoming, a sûrement entendu, mais cela ne l'empêchera pas de continuer dans ses discours à mettre les électeurs en garde contre le retour à travers le cartérisme aux « *années de malaise* ». Allusion ironique au discours prononcé par le président Carter durant l'été 1979 et qui stigmatisait un « *malaise national* ». Pour le reste, M. Carter a prononcé un discours sans surprise, conclu par un appel attendu à l'unité au sein du parti.

Une unité qui avait paru bien compromise tout au long de la semaine écoulée, *mais qui s'était* apparemment refaite le matin même. M. Dukakis s'est, en effet, décidé *in extremis* à voir enfin une conversation sérieuse avec le pasteur Jackson. Au terme d'une rencontre de trois heures, la presse a donc eu droit à une image idyllique : le vainqueur des primaires démocrates flanqué, d'un côté de M. Jackson, et, de l'autre, de M. Llyod Bentsen, le colistier qu'il a choisi au grand déplaisir du pasteur noir.

C'est une image toute faite pour plaire au révérend Jackson. Doté à nouveau de son aile « *progressiste* » en plus de l'aile « *conservatrice* » personnifiée par M. Bentsen, le parti pouvait voler vers la victoire. De fait, si l'on fait la somme des opinions souvent parfaitement contradictoires défendues par les trois hommes, il y a là largement de quoi couvrir tout l'éventail de l'opinion démocrate, et même républicaine. MM. Dukakis et Jackson arboraient donc, l'un et l'autre, les mines satisfaites d'hommes qui ont dissipé tous les malentendus. Dans la réalité, les affaires se présentent de manière un peu moins idyllique.

Certes, les « *lignes de communication* » ont été rétablies entre les deux camps. M. Dukakis a aussi indiqué que le pasteur Jackson jouerait « *un rôle très important* » dans la campagne de l'automne et serait « *complètement associé à la mise au point d'une stratégie* ». M. Jackson, à l'évident soulagement de son interlocuteur, a déclaré qu'il ne souhaitait « *ni poste ni titre* ». Mais il a confié un peu plus tard que son rôle précis n'avait pas été défini. Il a, en revanche, été admis que la tendance qu'il représente devrait à bref délai obtenir une bien meilleure représentation au sein des instances dirigeantes du Parti démocrate, ce qui pourrait bien passer par le remplacement de l'actuel président du parti, M. Paul Kirk, en mauvais termes avec M. Jackson.

A en croire le représentant du pasteur, M. Brown, la collaboration entre les deux camps devrait se poursuivre au-delà de la campagne électorale, M. Jackson devenant, si l'on comprend bien, un « *partenaire* » assuré d'avoir au moins un rôle à jouer. M. Paul Brountas, l'éminence grise de M. Dukakis, se comportant tout à fait à l'image de son patron, s'efforçait au contraire de donner l'impression qu'aucun engagement n'avait été pris pour l'avenir. M. Dukakis sait bien qu'il a plus de voix blanches à perdre que de voix noires à gagner en s'associant de trop près à M. Jackson.

Dans le camp Jackson, à l'inverse, nombreux sont ceux qui trouvent bien maigres les vagues concessions consenties par le gouverneur du Massachusett. C'est peu dire que toutes les plaies ne sont pas cicatrisées. Des représentants des deux états-majors ont longuement débattu, lundi, du programme qui devra être soumis à l'approbation de la convention. Trois points en particulier posent problème : une augmentation des impôts pour les plus riches et un engagement de la part des Etats-Unis à ne jamais utiliser en premier l'arme nucléaire — deux idées auxquelles M. Dukakis s'oppose et sur lesquelles la convention devrait se prononcer ; et la nécessité de créer une entité territoriale palestinienne sur laquelle, prudence oblige, on s'abstiendra sans doute de voter.

JAN KRAUZE.



Un délégué sur quatre est noir

On ne pouvait rêver plus symbolique : à Atlanta, vieille capitale du « Sud *profond* » anéantie au temps de la guerre de Sécession, et ressuscitée de ses cendres pour devenir, dans une architecture futuriste de verre et de béton, la vitrine du « Nouveau Sud », celle d'un Sud *où les* Noirs, à l'image du maire de la ville, Andy Young, accèdent enfin aux plus hautes charges, près d'un quart des délégués de la Convention démocrate sont noirs ! Neuf cent soixante-deux très exactement, sur un total de plus de quatre mille. Il y a quatre ans, à la Convention de San-Francisco, ils n'étaient que 697, et il y a vingt ans à Chicago, 209 à peine.

La très grande majorité de ces *délégués* appartiennent, bien sûr, aux troupes du pasteur Jackson ; néanmoins certains ont été élus sur les listes du gouverneur du Massachusetts, Michael Dukakis, d'autres, enfin, se sont rendus à la Convention en raison des fonctions officielles qu'ils occupent.

C'est à la Convention de Philadelphie, en 1936, que siégèrent les premiers délégués noirs. Ils n'étaient alors que douze. Plus tard, à Atlantic-City EN 1964, *alors que, sous la* houlette du pasteur King, d'Atlanta précisément, la lutte pour les droits civiques battait son plein, il n'y eut que soixante-cinq délégués noirs, soit 2,8 % du nombre total des délégués, alors que les Noirs représentaient, comme aujourd'hui, environ 12 % de la population américaine et 20 % de l'électorat potentiel démocrate.

La participation des Noirs à la vie politique — et au *processus* électoral — est sans conteste à mettre à l'actif des campagnes du pasteur Jackson (notamment lors de la campagne de 1984), où le candidat démocrate, avec des slogans tels que « *Vote not dope* » (le vote, pas la drogue) a essayé de mobiliser un électorat noir trop souvent marginalisé en raison de sa faiblesse économique.

Europe

L'imbroglio du « City-of-Poros »

La police grecque n'a encore découvert aucune piste sérieuse

L'affaire du *City-of-Poros* a été longuement évoquée à l'initiative du ministre grec des affaires étrangères, M. Carolos Papoulias, au cours de la réunion des ministres des affaires étrangères des douze pays de la Communauté européenne, le lundi 18 juillet, à Athènes. Huit jours après l'attaque du navire de croisière grec, l'enquête des autorités locales n'a, jusqu'à présent, apporté aucun élément sérieux sur les motivations et l'identité des terroristes.

Trois hypothèses demeurent en présence : celle d'un coup porté à la Grèce au moment où elle prend la présidence de la Communauté européenne ; celle d'une vengeance après la destruction d'un avion de ligne iranien par la marine américaine ; celle enfin d'une tentative de chantage sur les autorités grecques pour qu'elles relâchent un Palestinien, Mohammed Rached, condamné à *sept mois de prison, le 14 juillet*, pour la possession de faux papiers d'identité et dont l'extradition est demandée par les Etats-Unis, qui l'accusent d'avoir participé à deux actions terroristes.

A Washington, des responsables américains, cités par l'agence Associated Press, ont estimé, lundi, qu'après avoir examiné plusieurs pistes possibles, la thèse d'une action du groupe Abou Nidal leur semblait la plus sérieuse. « *La méthode de l'opération, le style de l'attaque, tout nous ramène à Abou Nidal* », a estimé l'un d'eux.

Identification des victimes françaises

La police grecque a annoncé, lundi, avoir trouvé tout près du siège de la police des ports du Pirée une voiture Opel Ascona bleue contenant des valises avec des vêtements et des perruques qui auraient pu avoir été placés par les terroristes pour faciliter leur fuite après l'opération. Aucun élément d'enquête connu à ce jour ne permet de fournir d'explication sérieuse sur ce que sont devenus les terroristes. Le rapport du médecin légiste sur l'identité des neuf victimes, qui devait être publié mardi à Athènes, permettra de savoir si certains terroristes se trouvaient parmi elles, comme l'hypothèse en a été avancée, ou si, comme il paraît plus probable, les terroristes ont pu prendre la fuite.

Seul le corps d'une des victimes, totalement carbonisé, posait encore problème. Celui des trois jeunes touristes français tués, Isabelle Bismuth, vingt et un ans, Laurent Vigneron, vingt-deux ans, et sa fiancée, Annie Audejean, vingt ans, ont, en revanche, été officiellement identifiés.

Avant de regagner Paris, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a confirmé lundi que le gouvernement français avait accepté sans réserve la demande de coopération pour l'enquête, notamment avec le souci « *de mettre fin une fois pour toutes à certaines accusations formulées contre nos compatriotes* ». Cette coopération s'effectuera par les voies diplomatiques, et on indiquait, dans la délégation française qu'aucun policier français n'était attendu pour le moment à Athènes.

Bien que le gouvernement grec lui-même donne l'impression d'être embarrassé aujourd'hui par les accusations portées pêle-mêle contre des Français ou les services américains, la presse grecque poursuivait mardi son échafaudage d'hypothèses les plus folles. Tandis que certains journaux affirmaient ainsi que Laurent Vigneron était, en fait, un agent français, le quotidien *Avriani*, proche du gouvernement, persistait a qualifier de terroristes le « *juif français* » Laurent Vigneron ainsi que les deux jeunes Françaises...

Laurent Vigneron est inconnu des services antiterroristes français

Alors que la famille et les proches de Laurent Vigneron ont déjà exprimé leur stupéfaction en apprenant les déclarations des autorités grecques le présentant, en raison de témoignages incertains, comme l'un des membres du commando qui opéra contre le bateau City-of-Poros, les services français chargés particulièrement de la lutte antiterroriste, font savoir de leur côté que rien dans leurs dossiers, comme dans leurs enquêtes, n'a jamais fait apparaître le nom de ce jeune homme.

Des vérifications avaient en effet été ordonnées par le ministère de l'intérieur dès que la France fut informée des accusations portées par les enquêteurs grecs contre Laurent Vigneron, accusations qui intervenaient au lendemain de la rétractation d'autres accusations tout à fait semblables portées dans la même affaire contre un autre ressortissant français, Isabelle Bismuth, tuée, elle aussi, dans l'attentat.

On indique aujourd'hui au ministère de l'intérieur que ces vérifications et les recherches effectuées par les différents services spécialisés dans la lutte contre le terrorisme, telle la direction de la surveillance du territoire, la brigade criminelle, et, du côté judiciaire, la section chargée de la lutte antiterroriste (SCLAT), ex-quatorzième section du parquet de Paris, n'ont rien apporté qui puisse permettre le moindre soupçon d'une activité clandestine de Laurent Vigneron. Non seulement le nom du jeune homme n'apparaît dans aucun dossier ni dans aucun fichier, mais on ne trouve pas davantage trace de signalements suspects correspondants au sien. De plus, parmi les personnes suspectes, aucune n'a eu parmi ses relations, fussent-elles occasionnelles, Laurent Vigneron.

Ainsi, ces constatations ne font que conforter les propos des parents et des familiers du jeune homme qui, tous, avaient fait valoir que la vie de Laurent Vigneron, ses activités, ses projets, son comportement, ses propos et son « apolitisme » excluaient catégoriquement à leurs yeux la moindre sympathie pour un mouvement terroriste et plus encore une appartenance à un tel mouvement.

URSS : le vote du présidium du Soviet suprême

Le maintien du Haut-Karabakh dans l'Azerbaïdjan relance l'épreuve de force en Arménie

Les prévisions pessimistes des Arméniens ont été confirmées par la décision adoptée lundi 18 juillet par le présidium du Soviet suprême de l'URSS : la région autonome du Haut-Karabakh restera partie intégrante de l'Azerbaïdjan, contre la volonté de la majorité arménienne de sa population, a décidé la direction collective de l'Etat soviétique, à l'unanimité. C'est le sens du premier paragraphe du décret adopté. Le second prévoit « *des mesures visant à réaliser l'autonomie réelle de la région* », M. Gorbatchev a pris la parole pour appeler à des « *concessions réciproques* ».

MOSCOU
de notre correspondant

Malgré la décision annoncée à Moscou, la première journée de travail à Erevan après deux semaines de grève s'était achevée dans le calme. Des habitants interrogés dans la soirée indiquaient qu'ils n'étaient pas au courant de la décision prise et que « *rien de spécial* » ne se passait dans leur ville, si ce n'est que l'armée était omniprésente et renforçait le contrôle des véhicules qui s'y rendaient.

Le comité de grève arménien, qui avait appelé à la reprise du travail lundi, avait implicitement préconisé que le travail se poursuive aussi le lendemain en n'appelant à un nouveau meeting que mardi soir. C'est mardi soir également que la télévision a prévu de diffuser un reportage sur la réunion du présidium et sans doute le discours qu'y a prononcé le chef du Kremlin.

Il en faudrait sans doute plus pour dissuader les Arméniens de se rendre au meeting. Toutefois, le risque de nouveaux heurts avec l'armée et le durcissement des autorités depuis une semaine envers le mouvement arménien ont amené le Comité Karabkh à rechercher la voie du compromis. Selon un de ses membres la « *poursuite de la lutte* » pourrait passer par des tentatives de prendre le pouvoir à la base, dans chaque entreprise ou organisme local.

Cette tendance a d'ailleurs été par avance violemment dénoncée par le premier secrétaire du PC d'Ukraine, M. Chtcherbitski — un des derniers Brejnéviens du bureau politique, — qui a prononcé l'un des trente-deux discours à la réunion du présidium : « *Des extrémistes*, a-t-il dit, *appellent maintenant les Arméniens à remplacer les dirigeants des organes du parti, des entreprises, des soviets* (...) *Je connais des gens qui nous critiquent, qui estiment qu'une telle situation ne doit plus être tolérée* ».

L'agence Tass avait diffusé dans la journée, de façon inhabituellement étoffée, les discours des orateurs, adoptant des positions souvent diamétralement opposées au cours d'une session qui a dépassé les six heures prévues.

Les premiers ont été les présidents des soviets suprêmes d'Arménie et d'Azerbaïdjan, qui ont exposé, comme prévu, les positions contradictoires sur le Haut-Karabakh déjà adoptées par leurs soviets en juin. Le premier a soutenu le droit à l'autodétermination du Haut-Karabakh, dont la population, à 75 % arménienne, veut être rattachée à l'Arménie. Le second s'y est formellement opposé en soulignant que le million d'Arméniens qui vivent en URSS, ailleurs que dans la République d'Arménie, seraient alors en droit d'exiger la même chose.

Le premier secrétaire du parti de cette région, Guenrikh Pogossian, a ensuite affirmé que la seule solution réaliste, au point où en sont les choses, est de faire sortir le Haut-Karabakh de l'Azerbaïdjan, bien que cela soit contraire à la Constitution. Ce qui doit prévaloir, selon lui, c'est « *l'esprit* » du socialisme, excluant que le sort d'un peuple soit décidé par un autre, et non l'observation mécanique d'articles de la Constitution.

Des propositions de compromis

Les interventions des premiers secrétaires du parti de ces deux républiques ont été modérées : celui d'Arménie, M. Aroutiounian, a déclaré qu'il accepterait des solutions de compromis, parmi lesquelles il a cité la création d'un statut de « *république* » autonome pour l'actuelle « région » autonome. Les Arméniens, les officiels comme les activistes, refusaient jusque-là cette solution qui revient à maintenir le Haut-Karabakh sous autorité azerbaïdjanaise.

Son homologue azerbaïdjanais, M. Vezirov, nommé comme lui en mai dernier a, pour sa part, souligné le progrès que constituaient « *les nouveaux contacts quotidiens* » entre les partis des deux républiques.

Les intervenants des autres républiques se sont partagés entre partisans d'une solution « *dans le cadre de la Constitution* », c'est-à-dire la solution azerbaïdjanaise et « *conservatrice* », et partisans du compromis. Parmi ces derniers, plusieurs ont proposé la création d'une république autonome. Un député du Daguestan (République autonome du Caucase du Nord) suggéra d'instituer une tutelle provisoire par des organismes fédéraux et un académicien précisa que cela pouvait se faire par l'envoi sur place de représentants du Soviet suprême de l'URSS.

Interrogé à l'issue de la réunion, M. Pogossian a déclaré qu'une commission doit être créée au sein du soviet des nationalités (une des deux Chambres du Soviet suprême) pour examiner les différentes propositions avancées au cours de la réunion. Elle rendrait compte de son travail au présidium du Soviet suprême.

Le chef du parti au Haut-Karabakh, qui était un des invités sans droit de vote à la réunion, de même que dix députés de chacune des deux républiques concernées, a déclaré qu'il avait bien sûr espéré un résultat « *meilleur* », mais qu'il allait tenter à nouveau de raisonner la population en expliquant les « *nouvelles possibilités* » qui s'offrent. Dans son intervention, il s'était plaint du « *blocus* » de fait imposé au Haut-Karabakh et de l'ingérence des forces armées qui y stationnent dans l'activité de tous les organismes locaux.

Le décret soumis au présidium est de nature à causer des « *souffrances* » et une grande « *déception* » au peuple arménien, avait déclaré de son côté le président du soviet suprême arménien, M. Voskanian, qui avait mis en garde contre les « *conséquences imprévisibles* » que son vote pouvait entraîner.

Il reste maintenant au Parti communiste arménien à tenter la reprise en main d'une situation « explosive » qui lui échappe largement, de l'aveu même de son premier secrétaire. — *Imérim.*

Proche-Orient

L'acceptation par l'Iran de la résolution 598

Les perspectives de cessez-le-feu

Après un an de tergiversations et une série de revers militaires au cours des derniers mois, l'Iran a annoncé officiellement, lundi 18 juillet *(nos dernières éditions du 19 juillet)*, son acceptation sans condition de la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 20 juillet 1987 à l'unanimité de ses membres qui exige un arrêt immédiat des combats opposant l'Iran et l'Irak depuis septembre 1980.

Homme fort de Téhéran, M. Hachémi Rafsandjani, nommé commandant en chef par intérim de l'armée iranienne au début de juin, a indiqué que la décision avait été prise personnellement par l'imam Khomeiny, pour arrêter l'effusion de sang. A New-York, où il a reçu un message du président Ali Khamenei lui signifiant l'acceptation iranienne, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Peréz de Cuellar, a exprimé l'espoir qu'une trêve pourrait entrer en vigueur dans un délai d'une semaine à dix jours.

Lors d'une conférence de presse télévisée, M. Rafsandjani a révélé que la destruction de l'Airbus d'Iran Air, avec deux cent quatre-vingt-dix personnes à bord, par un navire américain, le 3 juillet dans le Golfe, avait été l'élément-clé ayant amené l'imam Khomeiny à faire un choix. *« La République islamique a finalement pris, avec l'imam, cette importante décision d'accepter un cessez-le-feu qui ouvrira un nouveau chapitre dans notre histoire »*, a-t-il dit.

***« Cette décision,* a ajouté M. Rafsandjani, *a été prise dans l'intérêt de l'islam, et il n'y a pas là le moindre signe de faiblesse ou d'impuissance »,* mais des événements récents ont montré que des *« incidents très graves »* pouvaient arriver dans la région. *« Le tournant a été la destruction de notre avion de ligne, qui, de quelque façon qu'on la considère, est venue comme une déclaration de l'Amérique montrant qu'elle pouvait commettre des crimes abominables si l'Iran continuait la guerre »*, a poursuivi M. Rafsandjani.**

Celui-ci a également mentionné *« l'extrême brutalité »* du président irakien Saddam Hussein dans son pays, *« notamment les massacres à l'arme chimique dans des milliers de villages ».* Il a, en outre, précisé que l'Iran entendait toujours que l'Irak soit désigné et puni comme responsable de la guerre. *« Rien n'a changé,* a déclaré M. Rafsandjani, *sauf que nous avons renoncé à la condition de la formation d'une commission pour déterminer les responsabilités dans le déclenchement du conflit comme préalable au cessez-le-feu. »* Ce préalable, maintenu jusqu'à lundi par l'Iran, était le principal obstacle à l'acceptation par Téhéran de la résolution 598, acceptée dès l'origine par Bagdad.

M. Rafsandjani a encore indiqué que son pays n'avait aucune garantie sur le succès du processus de paix, mais que, en acceptant la résolution du Conseil de sécurité, il voulait lutter contre une propagande hostile qui présentait l'Iran avec une image belliqueuse.

Ce coup de théâtre survient à l'issue d'une série de défaites militaires cuisantes pour l'Iran, depuis la reconquête par l'Irak de la péninsule de

Le poids des « pragmatistes »

La décision de l'Iran d'accepter sans conditions la résolution 598 du Conseil de sécurité constitue avant tout une victoire personnelle pour M. Rafsandjani, chef de file de ceux qu'on a pris l'habitude d'appeler à Téhéran les « pragmatistes ». L'imam avait pratiquement fait du président du Majlis (Parlement) son successeur, en lui confiant, au début de juin, le poste de commandant en chef par intérim de l'armée avec pour impossible mission de redresser une série de défaites successives inaugurée en avril par la perte de Fao, suivie en mai par celle du saillant de Chalamcheh.

La conquête de Chalamcheh par les Iraniens, en février 1987, lors de l'opération « Kerbala-5 », longtemps célébrée comme un haut fait militaire par les Iraniens, avait été la dernière action d'éclat des gardiens de la révolution (pasdarans). Elle n'avait cependant été qu'un demi-succès, comme l'avaient été dans le passé la capture des îles Majnoun et l'occupation de Fao, qui, comme toutes les offensives iraniennes lancées après la libération de Khorramchahr, sont demeurées inachevées.

Remportés au prix d'immenses sacrifices par les pasdarans et les bassidji (volontaires) dans les marécages inondés – où leur nombre et leur esprit de sacrifice leur donnaient un net avantage sur leurs adversaires, – ces éphémères succès étaient aussitôt annulés dès que les combats se poursuivaient en rase campagne, ou dès que les conditions météorologiques permettaient l'intervention des blindés et de l'aviation de Bagdad.

C'est d'ailleurs à partir de l'amère victoire de Chalamcheh qui, on le sait aujourd'hui, a coûté aux Iraniens plus de soixante-dix mille morts, que les responsables de Téhéran et, à leur tête, l'hidjatoleslam Rafsandjani, qui avait supervisé l'offensive « Kerbala-5 », acquirent l'intime conviction qu'ils étaient incapables de remporter la guerre, celle-ci ne pouvant être gagnée contre un adversaire surarmé, jouissant de nombreux soutiens internationaux, notamment arabes.

« Kerbala-5 » n'eut pas de suites et la *« grande offensive finale »*, depuis lors périodiquement annoncée comme devant en finir une fois pour toutes avec le régime de Saddam Hussein, devint un mirage insaisissable.

Les responsables iraniens avaient fait part de leur pessimisme à l'imam Khomeiny en lui faisant valoir qu'en l'état actuel des forces iraniennes, il était impossible de gagner la guerre. Il avait répondu sèchement : *« Si vous ne voulez pas vous battre, partez. D'autres vous remplaceront. »*

Tout récemment encore, en mai, s'adressant aux grands ayatollahs Nadjafi-Marachi et Golpayagani qui, dans un message courtois, lui avaient suggéré de négocier une paix honorable, il avait répondu de la même façon *« Priez pour que Khomeiny meure »*, laissant ainsi indiquer que, tant qu'il vivrait, il n'y aurait pas d'autre alternative qu'une victoire militaire sur l'Irak.

Moyens peu orthodoxes

En accordant en juin dernier les pleins pouvoirs à l'hodjatoleslam Rafsandjani, il semble avoir pour la première fois perdu sa superbe et sa foi inébranlable en une victoire militaire. Il n'ignorait en effet certainement pas que le nouveau commandant en chef qu'il avait placé à la tête de ses troupes était celui-là même qui, en novembre 1986, fut le principal architecte des négociations dites de l'Irangate avec le « grand Satan » américain.

Il s'était même porté à son secours lorsque les « radicaux » de Téhéran avaient mis en difficulté le président du Majlis pour le rôle qu'il avait joué dans cette affaire. L'imam ne pouvait donc ignorer que ce grand « réaliste » qu'est Rafsandjani n'hésiterait pas à recourir, s'il le fallait, à des moyens peu orthodoxes au regard de la phraséologie en cours dans la République islamique ; cela pour assurer la survie du régime, quitte à aller contre des principes jusqu'alors communément admis.

D'aucuns affirment que, malgré son obstination légendaire, l'imam Khomeiny sait à l'occasion opérer un virage à 180 degrés, ainsi qu'il l'avait fait au cours de l'hiver 1980 en décidant d'en finir une fois pour toutes avec l'affaire des otages de l'ambassade américaine de Téhéran.

C'est ainsi que, fort du soutien de l'imam, M. Rafsandjani n'a pas hésité, dès son entrée en fonction comme commandant en chef de l'armée, à briser certains tabous, en laissant entendre qu'il pouvait exister d'autres solutions que la guerre pour atteindre les objectifs de l'Iran. Dès le 2 juillet, parlant à la télévision iranienne, il affirmait avec force qu'il fallait tout faire pour empêcher les détracteurs de l'Iran de *« nous présenter à l'opinion publique internationale comme des « fauteurs de guerre », en opposition à « Saddam Hussein qui recherche la paix ». « Lorsque nous parlons de victoires sur le front,* ajoutait-il, *n'oublions pas de souligner que nous laissons la voie ouverte à toute solution non militaire de la guerre. »* Une petite phrase passée alors presque inaperçue, mais qui annonçait déjà la surprenante initiative diplomatique du lundi 18 juillet.

Parlant en véritable chef de gouvernement, voire d'Etat, M. Rafsandjani a, par la même occasion, sévèrement critiqué la manière dont avait été, pendant de longues années, menée la diplomatie iranienne notamment en ce qui concerne les relations avec certains pays occidentaux. *« Dans le climat révolutionnaire qui régnait dans le pays,* avait-il dit, *nous avons fait de certains, qui auraient pu demeurer neutres dans le conflit, des ennemis, et, de même nous n'avons rien fait pour tenter de gagner l'amitié de ceux qui auraient pu être des amis. »*

Pour lui, il est évident que la tâche primordiale de la diplomatie iranienne est de mettre fin à l'isolement de l'Iran, aussi bien en Europe que dans le monde arabe. Dans ce domaine, la victoire des thèses de M. Rafsandjani sonne le glas des affirmations de ceux connus en Iran sous l'appellation désormais anachroniques de « partisans de la ligne de l'imam », et qui préconisaient, tout récemment encore, pour sortir de l'impasse la militarisation de la société iranienne, la *« vietnamisation »* de la guerre et l'abandon de tous les efforts diplomatiques en vue de trouver une solution au conflit.

La réhabilitation de l'armée

Ces mêmes partisans de la ligne dite de l'imam prônaient encore récemment la disparition totale de l'armée régulière au profit des gardiens de la révolution. Le nouveau commandant en chef de l'armée par intérim, quant à lui, propose de réhabiliter l'armée régulière qui, selon lui, a été négligée et assignée à des tâches purement défensives, privant ainsi le pays des moyens de gagner la guerre. Certes, il ne sous-estime pas l'importance des pasdarans et des bassidji, mais il estime que ces derniers ne devraient être utilisés que dans des cas bien particuliers.

Pour lui, la guerre est une affaire trop sérieuse pour être confiée à d'autres qu'à des soldats bien entraînés et disciplinés. Huit années de « guerre révolutionnaire » ont complètement désorganisé l'armée classique, et l'hodjatoleslam évoque avec une certaine envie l'armée irakienne dont les soldats, dit-il, servent presque sans interruption depuis huit ans, dans des unités militaires bien structurées, alors que la durée du service des conscrits iraniens n'est que de vingt-huit mois.

Pour M. Rafsandjani, l'amateurisme, même *« révolutionnaire »*, dont font preuve les gardiens de la révolution et les bassidji explique en partie les récentes défaites militaires sur le front. Tout est donc à refaire dans le domaine militaire, et certains experts estiment qu'il faudra près d'un an et demi, sinon davantage, pour remettre sur pied les forces armées iraniennes, à condition bien entendu de trouver les moyens de payer son armement, ce qui semble pour certains une gageure si l'on prend en considération l'état lamentable des finances du pays après presque huit ans de guerre.

Voici encore deux ans, les combattants iraniens compensaient leur manque d'entraînement et d'armement par leur ardeur au combat et leur mépris de la mort. Les temps ont bien changé. Les Iraniens font désormais face à une armée irakienne aguerrie, dotée d'un armement pléthorique et protégée par une aviation moderne équipée d'engins ultra-perfectionnés, et qui n'hésite pas, à l'occasion, à utiliser les armes chimiques.

Dans ces conditions, continuer la guerre aurait constitué une aventure que les « pragmatistes » iraniens semblent avoir refusé. Ils viennent de choisir la paix pour sauver le régime. Il s'agit là d'un pari dangereux pour eux. En acceptant la paix, ne risquent-ils pas de perdre un régime dont le moteur, jusqu'à présent, était la guerre ?

JEAN GUEYRAS.



Bagdad sur ses gardes

(Suite de la première page.)

« Ce communiqué n'est pas dicté par une nouvelle attitude vis-à-vis de la résolution 598, qui exprimerait une volonté claire de paix, mais par une raison tactique et de circonstances. » « Le communiqué, a poursuivi le ministre, *qualifie l'Irak d'agresseur, ce qui est la continuation de l'ancien langage, et il affirme que la nouvelle position iranienne vise à mettre en échec un complot contre l'Iran. Il parle d'autre part de circonstances qui nécessitent de nouvelles positions pour faciliter les tâches de la défense sacrée. Ce sont des termes qui signifient en Iran agression et expansionnisme. En plus il appelle à une mobilisation générale, ce qui n'est pas précisément la caractéristique d'une volonté de paix. » « Donc,* a conclu le ministre, *à la lumière de notre expérience passée des tergiversations iraniennes, il faut être prudents avant d'aboutir à un accord clair entre l'Irak et l'Iran, dont le premier point devrait être un traité de paix. »*

Incontestablement, on craint à Bagdad un nouveau piège, au moment où le sort des armes donnait la supériorité totale à l'Irak, qui en trois mois a reconquis – à l'exception de quelques poches le long du front – la totalité de son territoire. Des victoires sans doute acquises tout autant par la force des armes que par l'absence de combativité des Iraniens.

Une visite dans la région de Zoubeidate, au sud-est de Bagdad, dernière reconquête irakienne d'importance, montre à l'évidence que les Iraniens se sont retirés ou rendus sans combattre. Dans ces collines de terre brûlante, qui s'étendent à perte de vue, aucune trace de combats, aucun signe d'affrontements. Les énormes quantités de matériel en bon état récupérées par l'Irak, le nombre impressionnant de prisonniers (7 000 selon les chiffres officiels) et l'apparente facilité avec laquelle l'armée irakienne a pu, la semaine dernière, stationner durant quarante-huit heures en territoire iranien sur une profondeur de 40 kilomètres sont autant d'indices d'un effondrement iranien, ou plutôt d'une nouvelle volonté politique de la part de Téhéran. Tout près de la frontière, l'armée irakienne a installé ses chars dans les anciennes positions iraniennes encore jonchées de tracts en persan ; elle ne semble pas sur le qui-vive. Avec 45 °C à l'ombre, la seule préoccupation des soldats est apparemment de chercher à s'abriter de la chaleur.

Que se passe-t-il à Téhéran ?

Les Iraniens ont-ils tiré les conséquences de leurs récentes séries d'échecs, ont-ils cherché à gagner du temps pour regrouper leurs forces, acquérir de nouvelles armes et repartir à l'attaque dans des conditions plus propices pour eux ? Ce sont autant de questions que tout le monde se pose à Bagdad, avec en corollaire celle-ci : que se passe-t-il à Téhéran (au plan de la politique intérieure) ? Dans les milieux diplomatiques, on remarque aussi que cette acceptation iranienne survient au lendemain de la nouvelle offre de paix faite dimanche par le président Saddam Hussein, au cours d'un discours célébrant le vingtième anniversaire de la révolution du 17 juillet.

Le président avait rappelé les cinq conditions qu'il avait posées à de multiples reprises, c'est-à-dire : retrait total et inconditionnel des troupes aux frontières, échange rapide et complet des prisonniers de guerre, signature d'un traité de paix entre les deux pays, non-ingérence dans les affaires intérieures de chacun et contribution mutuelle à l'établissement de la sécurité dans la région – spécialement dans le Golfe.

M. Saddam Hussein avait ajouté que l'Irak rejetterait fermement toute tentative d'imposition de règlement partiel de la guerre. L'insistance des autorités irakiennes (encore réitérée dans la déclaration du ministre de l'information) à réclamer immédiatement un traité de paix paraît signifier que Bagdad veut aller très vite au-delà de la résolution 598, dans la crainte d'un simple cessez-le-feu qui donnerait à l'Iran le temps de se ressaisir. Il est vrai que, depuis un an qu'a été voté, la résolution, les choses ont changé sur le terrain et que l'Irak est aujourd'hui en bien meilleure posture. Le bénéfice du retour aux frontières, qui jouait l'année dernière en faveur de l'Irak, dont une partie du territoire était occupée par l'Iran, a été annulé par les victoires irakiennes.

De même, le déséquilibre au niveau des prisonniers (cinquante mille Irakiens en Iran et dix mille Iraniens en Irak, selon le CICR) s'est quelque peu atténué depuis trois mois.

Si les officiels irakiens sont d'une grande retenue, l'homme de la rue, lui, veut y croire, voyant déjà se profiler la paix. Après quelques instants de surprise à l'annonce de la nouvelle, donnée tout d'abord sans commentaires à la radio et à la fin du journal télévisé, un jeune homme laisse éclater sa joie : *« C'est la fin des martyrs. Mon oncle va pouvoir rentrer. C'est fini les pleurs. »*

Très meurtrière, cette guerre a laissé des traces dans toutes les familles irakiennes, et partout le refrain est le même : que tout le monde rentre, fini la mobilisation. Chacun raconte les malheurs subis, les privations endurées, comme si la perspective d'une paix prochaine libérait brusquement des sentiments jusque-là cachés au nom de la guerre et de la défense du territoire. Il est sans doute encore beaucop trop tôt pour estimer à leur juste valeur les conséquences de la décision iranienne, mais il est vrai que c'est la première fois, en huit ans de guerre, qu'une telle perspective est en vue.

Alors, simple armistice ou paix ? En attendant la réponse, Bagdad reste sur ses gardes, et ce n'est sans doute pas demain que les soldats qui patrouillent sur le front, faisant déjà la V de la victoire, vont pouvoir rentrer chez eux.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le texte de la résolution 598

Voici le texte de la résolution ordonnant l'arrêt des hostilités entre l'Iran et l'Irak, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité le 20 juillet 1987 :

Le Conseil de sécurité :

Réaffirmant sa résolution 582 (1986),

Profondément préoccupé de ce que, en dépit de ses appels à un cessez-le-feu, le conflit entre l'Iran et l'Irak se poursuit sans diminuer d'intensité et continue d'entraîner de lourdes pertes en vies humaines et des destructions matérielles,

Déplorant le déclenchement et la poursuite du conflit,

Déplorant également le bombardement de centres de peuplement exclusivement civils, les attaques contre des navires neutres ou des avions civils, les violations du droit humanitaire international et d'autres règles relatives aux conflits armés et, notamment, l'utilisation d'armes chimiques en contravention des obligations découlant du protocole de Genève de 1925,

Profondément préoccupé par la possibilité d'une nouvelle escalade et d'une extension du conflit,

Résolu à mettre fin à toutes les actions militaires entre l'Iran et l'Irak,

Convaincu de la nécessité de parvenir à un règlement global, juste, honorable et durable entre l'Iran et l'Irak,

Rappelant les dispositions de la charte des Nations unies, en particulier l'obligation qu'ont tous les membres de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger,

Constatant qu'il existe une rupture de la paix en ce qui concerne le conflit entre l'Iran et l'Irak,

Agissant en vertu des articles 39 et 40 de la charte des Nations unies,

1) Exige, comme première mesure en vue d'un règlement négocié, que l'Iran et l'Irak observent immédiatement un cessez-le-feu, suspendent toutes actions militaires sur terre, en mer et dans les airs, et retirent sans délai toutes les forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues ;

2) Prie le secrétaire général d'envoyer une équipe d'observateurs des Nations unies pour vérifier, confirmer et superviser le cessez-le-feu et le retrait des forces et le prie également de prendre, en consultation avec les parties, les dispositions nécessaires à cette fin et de présenter un rapport au Conseil de sécurité à ce sujet ;

3) Demande instamment que les prisonniers de guerre soient libérés et rapatriés sans délai après la fin des hostilités actives, en conformité avec la troisième convention de Genève du 12 août 1949 ;

4) Demande à l'Iran et à l'Irak de coopérer avec le secrétaire général à l'application de la présente résolution et aux efforts de médiation en vue de parvenir à un règlement global, juste et honorable, acceptable par les deux parties, de toutes les questions en suspens, en conformité avec les principes contenus dans la charte des Nations unies ;

5) Demande à tous les autres Etats de faire preuve de la plus grande retenue, de s'abstenir de tout acte qui pourrait intensifier et élargir encore le conflit et de faciliter ainsi l'application de la présente résolution ;

(6) Prie le secrétaire général d'explorer, en consultation avec l'Iran et l'Irak, la possibilité de charger un organe impartial d'enquêter sur la responsabilité du conflit et de faire rapport au Conseil de sécurité dès que possible ;

(7) Reconnaît l'ampleur des dommages infligés durant le conflit et la nécessité d'efforts de reconstruction, avec une assistance internationale appropriée, une fois le conflit terminé et, à cet égard, prie le secrétaire général de désigner une équipe d'experts pour étudier le problème de la reconstruction et faire rapport au Conseil de sécurité ;

(8) Prie en outre le secrétaire général d'examiner, en consultation avec l'Iran et l'Irak et avec d'autres Etats de la région, les mesures susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité de la région ;

(9) Prie le secrétaire général de tenir le Conseil de sécurité informé de l'application de la présente résolution ;

(10) Décide de se réunir à nouveau en tant que de besoin pour envisager l'adoption de nouvelles dispositions, afin d'assurer le respect de la présente résolution.

Proche-Orient

an de la résolution 598

es de cessez-le-feu

du Conseil de sécurité des Nations unies

dans la guerre du Golfe

Fao en avril. Ces revers ont contraint les forces iraniennes à se replier derrière la frontière internationalement reconnue sur la plupart du front.

M. Rafsandjani a déclaré que, si le processus de paix allait de l'avant, les Américains devraient, conformément aux termes de la résolution 598, retirer leurs forces du Golfe. *« Notre présence* [dans le Golfe] *est dictée par la dimension de la menace »*, a dit pour sa part le porte-parole de la Maison Blanche. *« Il nous faut attendre* et *voir »* comment le cessez-le-feu est appliqué avant de prendre une décision.

Toujours pour M. Rafsandjani, l'intervention des Etats-Unis et de l'URSS n'a fait que compliquer la tâche des Iraniens dans la guerre. *« Nous combattions en réalité l'Amérique et la Russie, et seulement en apparence le parti Baas d'Irak »*, a-t-il dit.

Il y a quelques jours, M. Rafsandjani avait déclaré que l'Iran entendait élargir ses relations diplomatiques dans le cadre d'une nouvelle stratégie de la guerre. L'Iran et le Canada ont annoncé lundi le rétablissement de leurs relations après une rupture de huit ans, un mois après la reprise intervenue avec la France et l'intensification des contacts avec la Grande-Bretagne.

De son côté, M. Perez de Cuellar a souligné son intention de parvenir rapidement à une trêve complète, annonçant une reprise immédiate de ses discussions avec les deux belligérants. *« Je pense que, si j'ai de la chance, nous pourrons avoir un cessez-le-feu d'ici une semaine à dix jours »*, a-t-il déclaré.

Il a indiqué qu'un tel délai lui était nécessaire pour négocier la date concrète du jour J du cessez-le-feu avec les parties en présence et mettre en place une force de supervision de l'ONU, qui, a-t-il dit, comprendra 250 hommes pour contrôler les opérations sur le terrain. M. Perez de Cuellar a précisé avoir reçu des indications comme quoi l'Iran souhaitait un cessez-le-feu à brève échéance.

Le secrétaire général a, d'autre part, exprimé l'espoir que les pays occidentaux maintenant des forces navales dans le Golfe pour assurer la liberté de navigation *« estimeront qu'ils ont à contribuer à la création d'une atmosphère de détente »*.

Il n'a pas clairement indiqué s'il avait été averti à l'avance de la décision prise par Téhéran lors de la visite à New-York, la semaine dernière, du chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati. Celui-ci était venu présenter le point de vue iranien lors de l'examen de l'affaire de l'Airbus iranien détruit par la marine américaine.

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a fait savoir qu'il se tenait prêt à superviser le rapatriement des prisonniers de guerre iraniens et irakiens. Selon les dernières estimations du CICR, l'Iran détiendrait 50 000 soldats irakiens tandis que l'Irak aurait 12 000 prisonniers iraniens. La libération et le rapatriement *« sans délai »* des prisonniers des deux pays sont prévus par la résolution 598. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Satisfaction à New-York

Un succès pour l'ONU

L'acceptation par l'Iran de la résolution 598 constitue une singulière victoire pour la communauté internationale, pour l'ONU et le secrétaire général Perez de Cuellar en particulier. Elaborés par les cinq grandes puissances, adoptés avec une solennité exceptionnelle par un Conseil de sécurité réuni, pour l'occasion, au niveau ministériel, les dix points du texte furent présentés comme *« obligatoires »* et *« historiques »*. La photo de famille prise le 25 septembre 1987, après le déjeuner des cinq ministres des affaires à New-York, rappelait les grands moments d'un passé glorieux mais apparemment révolu.

Soumis à une pression grandissante des opinions publiques et des milieux d'affaires, les « Cinq » (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne), principaux fournisseurs militaires des belligérants, tentèrent, dans le plus grand secret, de définir une approche commune à partir de janvier 1987. Se réunissant fréquemment pour des *« consultations informelles »*, les ambassadeurs parvinrent à élaborer un projet de résolution qui fut adopté le 20 juillet 1987, sous la présidence de M. Jean-Bernard Raimond, à l'époque ministre français des affaires étrangères.

Exigeant l'arrêt immédiat des hostilités, le texte prévoit le retrait des armées et l'envoi d'observateurs sur la frontière internationalement reconnue, la constitution d'un comité chargé de déterminer les responsabilités dans le déclenchement du conflit, l'échange des prisonniers de guerre et une aide internationale à la reconstruction des deux pays. Malgré la volonté exprimée publiquement par la France et les Etats-Unis, la résolution 598 ne prévoit pas de sanctions à l'égard de celui des belligérants qui refuserait de s'y soumettre, mais laisse entendre qu'une telle décision pourrait être prise ultérieurement.

Les nuances d'un tapis de soie

Acceptée quasi immédiatement par l'Irak, la résolution est accueillie à Téhéran par une attitude qui ressemble tantôt à un *« oui, mais »*, tantôt à un *« non, mais »*, en passant par des nuances aussi diverses que celles d'un tapis de soie. Afin de prouver sa bonne foi, Bagdad cesse toutes ses opérations militaires dans les eaux internationales, alors que Téhéran, sans jamais accepter la paix de manière formelle, fait de même.

Très vite, les dirigeants irakiens comprennent le but de l'Iran : l'arrêt des hostilités en mer permet surtout la reprise des exportations iraniennes, alors que l'Irak, quasi enclavé en raison de la fermeture du Chatt-el-Arab, ne tire aucun bénéfice tangible de son attitude conciliante. Devant la brusque remontée des rentrées de devises iraniennes (+ 6 millions de dollars par jour dès la fin du mois de juillet), Bagdad décide de reprendre la guerre peu avant la fin du mois d'août.

Considérant le Conseil de sécurité comme *« anti-iranien »*, Téhéran parvient alors à inviter le secrétaire général des Nations unies – en principe indépendant du Conseil – à faire un voyage dans la région et propose qu'un *« plan d'application »* de la résolution soit élaboré. L'Iran obtient gain de cause le 15 octobre, lorsque le Conseil autorise M. Perez de Cuellar à *« mettre en mouvement la machinerie nécessaire à l'obtention du cessez-le-feu »*. C'est un recul considérable des Cinq devant l'Iran, qui considère la résolution comme *« juste »* mais *« mal écrite »* et exige, sans doute pour gagner du temps, un bouleversement des priorités établies par le texte, à commencer par la relation entre un éventuel cessez-le-feu et la désignation officielle de l'agresseur (l'Irak).

Mais, lorsque M. Perez de Cuellar fait mine de mettre sur pied un comité chargé de déterminer la manière dont la guerre avait commencé, Téhéran augmente rapidement ses exigences, geste qui achève de persuader tout le monde de la mauvaise foi des Iraniens.

Revanche du « machin »

Alors que le Conseil de sécurité semble évoluer vers l'adoption d'un texte condamnant l'Iran, des revers de fortune mettent, dès février dernier, Téhéran sur la défensive sur toute l'étendue du front. Si l'occupation de territoires irakiens permettait à l'ayatollah Khomeiny de tenir la dragée haute à son adversaire et à l'ONU, le retrait forcé de l'armée iranienne de Fao et des îles Majnoun laisse Téhéran dépourvu de moyens de pression.

Sur le plan diplomatique, le processus de négociations secrètes à cinq aura permis d'ouvrir, peut-être, un chapitre nouveau dans les relations internationales. Sans le crier sur les toits, les grands pays ont, semble-t-il, réduit discrètement mais sérieusement les livraisons militaires dont l'Iran bénéficiait depuis toujours. Le résultat encouragera Moscou à demander que les Cinq entament sans délai une réflexion commune sur l'avenir du Proche-Orient, au grand dam de ceux qui, notamment parmi les non-alignés, voient d'un fort mauvais œil la confirmation de la suprématie des Cinq sur le reste du monde.

L'acceptation de la résolution par l'Iran, si elle est suivie d'effets, mettra également du baume dans les cœurs las des diplomates « onusiens », épuisés par de mesquines tractations aussi pusillanimes qu'interminables et découragés par le manque de résultats pratiques de leur travail. Pour la première fois depuis de longues années, le « machin » raillé par le général de Gaulle aura servi une grande cause politique.

CHARLES LESCAUT.

Les réactions dans les capitales occidentales et arabes

Soulagement et prudence

Satisfaction, soulagement mais surtout une extrême prudence : c'est visiblement en adoptant la devise « attendre et voir venir » que la plupart des pays, tant du côté occidental que parmi les nations arabes, ont accueilli, lundi 18 juillet, l'annonce de l'acceptation officielle par l'Iran d'un cessez-le-feu avec l'Irak.

« Nous devons être prudents. Nous ne connaissons pas les intentions » des Iraniens, a ainsi déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, tout en se félicitant de la décision iranienne. Celle-ci, a-t-il dit, *« ouvre la voie à la fin de cette guerre et au rétablissement de la stabilité dans cette région troublée du monde »*. Washington a, en outre, appelé l'Iran et l'Irak à coopérer *« de façon urgente »* avec l'ONU en vue de l'application, *« dès que possible »*, de la résolution 598, adoptée le 20 juillet 1987 à l'unanimité par le Conseil de sécurité.

M. Fitzwater a précisé qu'aucune décision ne serait prise quant au maintien, à une réduction ou à un retrait de la flotte américaine dans le Golfe tant qu'un cessez-le-feu en bonne et due forme ne serait pas observé sur le terrain. Il a enfin estimé que la présence de la marine américaine dans le Golfe ainsi que la destruction *« accidentelle »* d'un Airbus iranien par un croiseur de l'US Navy, le 3 juillet dernier, avaient probablement contribué à la décision de Téhéran.

Ambivalence de sentiments également dans différentes capitales européennes telles que Londres ou La Haye, où tout en étant considérée comme *« une percée considérable »* ou une *« grande nouvelle »*, l'acceptation iranienne est également accueillie avec circonspection. La situation permet d'entrevoir *« la fin de souffrances humaines dramatiques dans les deux pays »*, selon le gouvernement néerlandais, tandis que le Foreign Office considère la décision de Téhéran comme *« une percée considérable »* sur la voie d'un règlement du conflit irano-irakien, *« si l'Iran est prêt à respecter entièrement la résolution »*.

A Jérusalem, la première réaction est l'inquiétude. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a ainsi exprimé la crainte que les deux belligérants ne tournent leurs forces contre Israël une fois la paix conclue entre eux. *« L'Iran et l'Irak vont devoir décider de ce qu'ils vont faire de leur puissance militaire accumulée. Vont-ils reconstruire leur pays ou décideront-ils de reconquérir leur prestige passé dans la région ? »*, s'est demandé M. Pérès, pour qui une paix entre l'Irak et l'Iran pourrait modifier l'équilibre des forces au Proche-Orient.

Au Japon, qui dépend en grande partie du pétrole du Golfe pour ses approvisionnements énergétiques, on se félicite de la décision iranienne qui *« conduira à une navigation sûre pour les bateaux dans le détroit d'Ormuz »*.

Parmi les pays arabes du Golfe, particulièrement exposés tout au long du conflit entre l'Iran et l'Irak, l'Arabie saoudite et Oman n'ont pas caché leur soulagement. Au Koweït, dont le territoire a été touché à plusieurs reprises par des missiles iraniens, c'est la prudence qui l'emporte. Tout en qualifiant d'*« important »* le pas franchi par Téhéran, les autorités de l'émirat préfèrent attendre de *« savoir jusqu'où va »* l'acceptation iranienne de la résolution 598.

Seule voix discordante celle de l'Egypte

Satisfaction apparemment sans mélange, en revanche, dans les Emirats arabes unis qui ont qualifié la décision de l'Iran de *« décision sage et courageuse, de nature à arrêter l'effusion de sang »*. Seule voix discordante, jusqu'à présent, dans les manifestations arabes de satisfaction, celle de l'Egypte, dont le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, a estimé que l'annonce iranienne n'était *« pas suffisante »*. Elle doit être accompagnée, a-t-il souligné, d'*« un retrait des troupes iraniennes à la frontière internationale »*.

Le représentant de la Ligue arabe aux Nations unies, M. Clovis Maksoud, s'est, pour sa part, félicité de la décision iranienne tout en regrettant que cette initiative arrive si tard. *« Nous espérons que cette acceptation sera suivie par la volonté d'appliquer ses clauses afin que le cessez-le-feu sur des frontières reconnues par la communauté internationale prépare la voie à l'application totale de cette résolution »*, a-t-il déclaré.

Quant à M. Massoud Radjavi, chef du principal mouvement iranien d'opposition armée, il estime que le geste de Téhéran ne fait que traduire *« l'effondrement total et l'impasse absolue »* du régime de l'imam Khomeiny. Ce régime, affirme le responsable des Moudjahidines du peuple, *« avoue ainsi, dans un état d'incapacité complète, l'échec total de sa stratégie de guerre »*. – *(AFP, AP, REUTER)*.

Huit années d'un conflit sanglant

Il y a près de huit ans, ce qui, dans l'esprit des dirigeants irakiens, n'aurait dû être qu'une « promenade militaire », allait se transformer en l'un des plus longs et sanglants conflits du Proche-Orient. Voici une chronologie de la guerre du Golfe.

1980

• **D'avril à septembre.** – Multiplication des incidents frontaliers entre l'Iran et l'Irak.

• **17 septembre.** – Le président irakien Saddam Hussein dénonce l'accord d'Alger de 1975 délimitant les frontières avec l'Iran, notamment sur le Chott-el-Arab.

• **22 septembre.** – Les forces irakiennes déclenchent les hostilités en pénétrant en Iran, tandis que l'aviation de Bagdad attaque des installations aéroportuaires iraniennes en profondeur.

• **28 septembre.** – Première résolution de l'ONU demandant l'arrêt des combats. Sur le terrain, les Irakiens progressent en territoire iranien, s'emparant du port de Khorramchahr.

1981

• **Janvier.** – L'Irak repousse une première contre-offensive iranienne.

• **Septembre.** – Les forces de Téhéran réussissent une percée autour de la ville iranienne d'Abadan dont les Irakiens lèvent le siège.

1982

• **Mars.** – L'Iran lance ses premières grandes contre-offensives qui lui permettront de reconquérir la quasi-totalité de son territoire.

• **Mai.** – Les troupes iraniennes reprennent Khorramchahr.

• **Juin.** – L'Irak décrète unilatéralement un cessez-le-feu et retire ses forces à l'intérieur de ses frontières.

• **Juillet.** – Le Conseil de sécurité de l'ONU réclame de nouveau l'arrêt des hostilités. Les Iraniens pénètrent pour la première fois en territoire irakien, dans la région de Bassorah, au sud du front.

• **Août.** – Bagdad met l'accent sur la « guerre économique » en décrétant un blocus de l'île de Kharg, dans le Golfe, où se trouve le principal terminal pétrolier de l'Iran. Téhéran menace de fermer le détroit d'Ormuz et d'interrompre ainsi une partie de l'approvisionnement de l'Occident en pétrole.

1983

• **Février.** – Déclenchement de nouvelles offensives iraniennes limitées dans le sud de l'Irak.

1984

• **Mars.** – A la suite de plusieurs coups de boutoir, les Iraniens s'emparent des îles Majnoun, dans les marais du sud de l'Irak. Téhéran accuse Bagdad d'avoir utilisé des armes chimiques pour tenter d'enrayer l'avance iranienne.

• **Avril.** – Les Irakiens engagent la « guerre des villes » en tirant leurs premiers missiles sur les villes iraniennes. Ces bombardements iront en s'intensifiant au fil des ans, par périodes de plusieurs semaines ou mois, provoquant un très grand nombre de victimes civiles. Le 25, l'Irak inaugure ce qui deviendra la « guerre des pétroliers » en touchant un navire saoudien (plus de cinq cents bâtiments de commerce seront attaqués dans le Golfe jusqu'en juillet 1988).

1985

• **De mars à juillet.** – L'Irak intensifie ses bombardements de villes iraniennes. Téhéran riposte en tirant plusieurs missiles sur Bagdad.

• **Avril.** – Echec d'une mission de conciliation du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

• **Août.** – L'aviation irakienne lance une longue série de raids sur le terminal de Kharg, contre lequel elle s'acharnera jusqu'en octobre.

1986

• **Février.** – Nouvelle résolution de l'ONU, la « 582 », appelant à l'arrêt des combats.

• **De février à juin.** – Les troupes iraniennes lancent de nouvelles offensives sur le Chott-el-Arab, poursuivent leur avance et s'emparent de la péninsule irakienne de Fao, s'approchant à quelques kilomètres seulement de la frontière du Koweït. Les Iraniens attaquent également au nord du front, menant une succession d'offensives et de contre-offensives sur la quasi-totalité du front.

• **Août.** – L'Iran rejette un appel à la paix lancé par le président Saddam Hussein, tandis que l'on assiste à une escalade dans le bombardement d'objectifs économiques de part et d'autre. Intensification, également, de la « guerre des pétroliers ».

• **Septembre.** – Grande offensive iranienne dans le Kurdistan, au nord du front. Bagdad est durement touché par les missiles iraniens.

• **Novembre.** – Le scandale de l'« Irangate » éclate aux Etats-Unis, après la révélation par un journal libanais – confirmée par la suite par les Américains eux-mêmes – que Washington avait fourni des armes à l'Iran pour tenter d'obtenir la libération d'otages américains retenus au Liban.

1987

• **Janvier.** – Reprise par l'Iran des grandes offensives par « vagues humaines » dans le sud de l'Irak. Les Iraniens s'approchent du grand port de Bassorah. Ces attaques font, en l'espace de cinq semaines, selon des sources américaines, environ 45 000 morts et blessés côté iranien et 20 000 victimes côté irakien.

• **Avril.** – L'Iran s'en prend à la navigation vers ou depuis le Koweït, en représailles à l'aide accordée par l'émirat à l'Irak. Washington envisage un système de protection des pétroliers koweïtiens.

• **Le 17 mai.** – La frégate américaine *Stark* est touchée par les missiles d'un avion irakien – Bagdad parlera de méprise. Trente-sept marins américains périssent dans cette attaque qui mènera à un renforcement considérable de la présence navale américaine dans le Golfe. Washington accepte la demande du Koweït de faire passer onze de ses pétroliers sous pavillon des Etats-Unis et de les faire profiter de la protection américaine.

• **Juillet.** – Le 20, la résolution 598 est adoptée à l'unanimté par le Conseil de sécurité. Quelques jours plus tard, les premiers pétroliers koweïtiens « repavillonés » pénètrent dans le Golfe sous escorte américaine. L'un d'entre eux heurte une mine. Fin juillet, la France, qui vient de rompre avec Téhéran, décide à son tour l'envoi d'une force navale dans le Golfe, comprenant le porte-avions *Clemenceau*. Le 31, des affrontements font plus de 400 morts à La Mecque à la suite de manifestations organisées par les pèlerins iraniens.

• **Août.** – La tension croît dans le Golfe semé de mines et où les attaques contre le trafic maritime s'intensifient. Téhéran menace à nouveau de fermer le détroit d'Ormuz.

• **Septembre.** – Echec d'une mission de paix de M. Perez de Cuellar.

• **Septembre-Octobre.** – Succession d'incidents entre Américains et Iraniens. Des hélicoptères de l'*US Navy* attaquent une embarcation iranienne alors qu'elle mouillait des mines. Ils coulent également trois vedettes iraniennes.

1988

• **Février.** – Nouvelle escalade dans la « guerre des villes ». Téhéran est touché pour la première fois par des missiles irakiens. Des centaines de missiles sont tirés de part et d'autre, faisant des milliers de victimes parmi la population.

• **Mars.** – L'Iran, dont on attendait une offensive au sud du front, attaque au nord et s'empare de la ville kurde irakienne de Halabja, accusant Bagdad d'avoir de nouveau utilisé des armes chimiques qui auraient fait, dans cette seule localité, de trois mille à cinq mille morts.

• **Avril.** – Nouveaux incidents américano-iraniens dans le Golfe où des navires de guerre détruisent deux plates-formes pétrolières iraniennes en représailles au mouillage de mines par l'Iran. Au cours des engagements qui s'ensuivent, six navires iraniens sont coulés ou mis hors d'usage et un hélicoptère américain est abattu.

A ces pertes viennent s'ajouter les premiers revers décisifs pour l'Iran : les forces irakiennes parviennent à reprendre la péninsule de Fao, rejetant les Iraniens de l'autre côté du Chott-el-Arab.

• **Mai-juin.** – Nouveaux échecs de l'armée iranienne, chassée des marais qu'elle tenait à l'est de Bassorah. Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, est nommé le 2 juin à la tête des forces iraniennes par l'iman Khomeiny pour procéder à leur réorganisation. Les Irakiens poussent leur avantage et reprennent les îles Majnoun.

• **Juillet.** – Attaques irakiennes au nord du front et retrait iranien du Kurdistan irakien, dont Halabja. Les forces de Téhéran ont été chassées de pratiquement toutes les positions qu'elles tenaient en Irak. Le 3, le croiseur américain *USS Vincennes*, engagé contre cinq bateaux iraniens dans le sud du Golfe, abat un Airbus civil iranien, tuant les 290 personnes qui se trouvaient à bord. Washington parle de tragique erreur et Téhéran d'acte délibéré.

• **18 juillet.** – L'Iran accepte officiellement la résolution 598 qui avait été adoptée un an plus tôt et exigeait un cessez-le-feu immédiat, de même que le retour des forces de chacun aux frontières et l'échange de prisonniers.

exte de la résolution

Proche-Orient

Polémique en Israël

M. Shamir a-t-il engagé des conversations secrètes avec l'OLP ?

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Peut-on sérieusement prétendre que M. Itzhak Shamir ait engagé secrètement, par l'intermédiaire de la Roumanie, des négociations avec l'OLP sur la mise en place d'un régime d'autonomie dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza ? Toute la carrière politique du premier ministre du Likoud, ses innombrables déclarations et prises de position contre tout contact avec *« cette organisation terroriste, l'OLP »*, plaident en faveur de l'absurdité de cette thèse, a pu faire remarquer M. Avi Pazner, le conseiller de presse de M. Shamir. Effectivement, les démentis et les dénégations ont paru, au départ, bien plus fiables que les *« révélations »* qui défrayent la chronique depuis quelques jours, que ce soit les révélations de M. Bassam Abou Charif, le conseiller de Yasser Arafat, ou celles du ministre israélien (travailliste) de l'énergie, M. Moshé Shakhal.

Lorsque M. Bassam Abou Charif a affirmé à Bagdad que *« M. Shamir avait proposé à l'OLP, par le truchement de la Roumanie, de prendre en charge l'administration civile des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza »*, des membres du cabinet du premier ministre israélien ont d'abord haussé les épaules et se sont contentés de démentir en expliquant qu'il s'agissait d'*« un conte des Mille et Une Nuits »*.

Pour la classe politique israélienne, *« l'incident Bassam Abou Charif »* semblait clos. C'était compter sans M. Moshé Shakhal, l'un des ministres travaillistes les plus turbulents du gouvernement d'union nationale, qui a réussi, lui, à faire sortir M. Shamir de ses gonds.

« Un mensonge abject »

Par lorsque M. Shakhal a soutenu, dans plusieurs interviews, que *« les déclarations de Bassam Abou Charif contenaient peut-être un fond de vérité »* et que, depuis des mois, il cherchait à faire la lumière sur des *« rumeurs au sujet de contacts entre M. Shamir et l'OLP par l'intermédiaire du président Ceausescu »*, il s'est vu infliger cette réponse cinglante du premier ministre : *« Il s'agit d'un mensonge abject, les propos de cet homme-là* [M. Shakhal] *ne contiennent pas la moindre parcelle de vérité. »*

La virulence du ton s'explique sans doute par l'approche des élections. A trois mois et demi du scrutin, le ministre travailliste a visiblement cherché à éreinter le chef du Likoud en faisant de la surenchère anti-OLP. Mais au-delà de son aspect *« électoraliste »*, cette affaire soulève une double question : quelle est la nature des contacts entre M. Shamir et la Roumanie, et l'idée d'autonomie palestinienne chère au Likoud n'est-elle pas effectivement plus séduisante pour l'OLP que *« l'option jordanienne »* du Parti travailliste de Shimon Pérès ?

Il y a une dizaine de jours, ces questions avaient déjà refait surface avec la venue à Jérusalem d'un émissaire roumain, M. Constantin Metea, qui avait rendu compte à MM. Shamir et Pérès des résultats des récentes conversations à Bucarest entre le président Ceausescu et M. Yasser Arafat. Ce compte rendu, selon des indiscrétions de la presse israélienne, contenait un élément radicalement nouveau dans la position du second : l'offre de négociations directes avec Israël sur un accord intérimaire dans les territoires occupés, c'est-à-dire la mise en place d'un régime transitoire d'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

La nouvelle polémique qui a éclaté avec les *« révélations »* de MM. Bassam Abou Charif et Moshé Shakhal nous ramène, elle, non pas à la visite de M. Constantin Metea mais au voyage, datant d'il y a un an déjà, de M. Shamir à Bucarest. Elle exhume aussi une vieille affaire qui fit grand bruit à la même époque : l'affaire Moshé Amirav. Il s'agit d'un ancien membre du comité central du Hérout (la principale composante du Likoud) qui avait été exclu de son parti pour avoir accepté le principe d'une rencontre avec M. Yasser Arafat, après avoir élaboré, sur la base de discussions avec des Palestiniens de Jérusalem-Est, un plan octroyant une large autonomie aux habitants de Cisjordanie et de Gaza.

On avait dit alors que certains membres du cabinet de M. Shamir avaient donné le feu vert aux initiatives de M. Moshé Amirav, et, aujourd'hui, le ministre travailliste Moshé Shakhal fait valoir que c'est ce *« plan Amirav »* que M. Shamir avait emporté l'année dernière à Bucarest, en sachant qu'il serait porté à la connaissance de l'OLP. Le premier ministre dément avec la dernière énergie et rien, en effet, ne permet de prétendre que le chef de la droite ait brisé le plus grand tabou de la politique israélienne : le refus de tout contact avec l'OLP.

(*Intérim.*)

Diplomatie

Un entretien avec M. Jacques Delors

(Suite de la première page.)

J'estimais souhaitable – et je continue à le penser – que le président puisse choisir ses collègues sur une liste de deux ou trois noms présentée par chaque Etat membre pour chaque poste à pourvoir. Maintenant que j'ai été nommé, je trouverais de mauvais goût d'insister sur ce point. Certains pays ont d'ailleurs déjà pris la décision, sans me consulter, ni même souvent m'informer directement, de nommer un nouveau commissaire ou d'en renouveler un. Mais je persiste à penser qu'il est très important que mon successeur puisse avoir cette possibilité.

– Les gouvernements vous consultent-ils ou non lors de la nomination d'un commissaire ?

– Notre jurisprudence prévoit que je dois être consulté. Pour parler franchement, je le suis moins cette fois-ci que je ne l'ai été pendant le deuxième semestre 1984, après ma première désignation. Mais, puisque la construction européenne va bien, pourquoi en ferais-je une histoire... J'y vois plutôt le témoignage du faible intérêt que portent certains gouvernements, d'un strict point de vue européen, à la désignation des commissaires.

– Dans l'hypothèse où le second commissaire français, M. Claude Cheysson, quitterait Bruxelles, on cite des noms d'hommes politiques du centre, tel M. Pierre Bernard-Raymond, ou de hauts fonctionnaires, par exemple M. Jean-Claude Paye. Croyez-vous que la désignation du second commissaire français puisse être l'occasion pour jouer l'ouverture ?

– Si j'en crois les rumeurs, je pourrais très facilement rallonger la liste. Mais je voudrais tout d'abord dire que, dans une tâche de pionnier, Claude Cheysson a fait un travail remarquable. J'avais décidé de diviser la responsabilité des relations extérieures en raison de la « demande d'Europe ». Le résultat est excellent si j'en juge par l'approfondissement de nos relations avec l'Amérique centrale, l'Amérique latine, le renforcement de nos liens avec les pays de la Méditerranée, les innovations apportées à notre coopération avec les pays d'Asie. Je tiens à lui rendre cet hommage. Pour le reste, c'est au président de la République d'apprécier et de décider.

– Quand vous regrettez un manque de concertation de la part de certains gouvernements, vous avez aussi en tête les autorités françaises ?

– Pour l'instant, le cas du commissaire français n'est pas posé. Quant à moi, je ferai avec ce que l'on me donnera.

– Mais préféreriez-vous une personnalité politique, dans le cadre de l'ouverture, ou un haut fonctionnaire qui ait les capacités d'affronter les dossiers de Bruxelles ?

– Du moment qu'il s'agit d'une forte personnalité, expérimentée et compétente, cela pourra sans doute aller.

« Je dois être une mémoire et un provocateur »

Dans un récent discours au Parlement européen, vous avez souligné la double nécessité d'une « amorce de gouvernement européen » au cours de la prochaine décennie, afin de prendre les décisions qui s'imposent dans la Communauté, et d'une réflexion sur le contrôle parlementaire de la législation économique qui, du fait du grand marché, est de plus en plus arrêtée au niveau communautaire. Qu'entendez-vous par là ?

– Je considère que, dans mes fonctions, je dois être, avec la Commission dans son ensemble, une mémoire et un provocateur. Une mémoire, pour rappeler aux gouvernements ce qu'ils ont décidé, généralement sur les propositions de la Commission, et leur fournir les moyens de remplir leurs engagements. Un provocateur, afin que, là aussi, les faits ne soient pas trop en avance sur la maîtrise politique. Or, de ce point de vue, deux signes d'alerte doivent être donnés.

» En premier lieu, les Parlements nationaux ont à réfléchir sur le partage de la tâche législative entre eux et le Parlement européen, de même qu'ils ont à s'interroger sur la structure idéale des niveaux de décision : la Communauté, l'Etat national, la région (et il y a beaucoup à faire en France pour renforcer l'échelon régional).

» En second lieu, lorsqu'une grande partie des décisions doit être prise au niveau européen, tout au moins dans certains domaines, il est nécessaire d'avoir un processus efficace et rapide de prise de décision. Il serait temps que les gouvernements nationaux y réfléchissent, même si des progrès ont été réalisés grâce à l'Acte unique. Mais cela risque de ne pas être suffisant, d'où l'idée d'une amorce de gouvernement européen.

– A une époque, vous parliez assez souvent de défense européenne. Ce n'est plus le cas depuis quelques mois. Pourquoi ?

– Il faut éviter de soumettre les chefs d'Etat et de gouvernement à une indigestion de propositions. Après la rencontre Reagan-Gorbatchev à Reykjavik, j'avais essayé de les intéresser à la tenue d'un Conseil européen spécial pour traiter des relations Est-Ouest, et pas seulement des questions de sécurité. Cette idée ne les a pas tentés. Le résultat est que M. Gorbatchev a l'initiative et que les Européens en sont toujours à réagir et non pas à proposer. Ce qui prouve qu'il y a encore beaucoup à faire avant que l'Europe existe et ait pleinement confiance en elle-même.

» L'*« europessimisme »* décline, et j'en suis heureux, mais nous devons constituer une Communauté capable de s'exprimer en tant que telle, la scène internationale dans tous les domaines où la rapidité des changements l'exigerait et de ce point de vue, je suis heureux de constater que les douze réunis, lundi à Athènes, ont décidé de reprendre l'initiative sur les relations Est-Ouest.

Les difficultés de l'union monétaire

– Le comité que vous présidez et qui a été chargé par le Conseil européen de Hanovre, le mois dernier, de réfléchir au programme à entreprendre pour parvenir à l'union monétaire vient de tenir sa première réunion. Quelles sont vos impressions ?

– Le comité tiendra sa première réunion formelle en septembre. En attendant, mon rôle de président est de prendre des contacts. Je viens de le faire avec les gouverneurs des banques centrales à Bâle. Je rencontrerai également les autres membres du comité ; ils sont tous à égalité ; ils ont tous été désignés à titre personnel.

» La difficulté du sujet a été généralement sous-estimée. Pour le montrer, il suffit que j'énumère les questions qui se posent :

» 1) L'union économique et monétaire, objectif politique confirmé par l'Acte unique, implique-t-elle une monnaie commune ? Dans l'affirmative, s'agira-t-il d'une monnaie parallèle aux monnaies nationales ou d'une monnaie unique ?

» 2) Qui assurera la gestion de cette monnaie unique ? Un Fonds monétaire européen, comme le prévoit le règlement instaurant le SME (système monétaire européen), ou une banque centrale européenne, comme le suggèrent certains ? Dans le second cas, quel sera le statut de cette banque centrale ? Sera-t-elle – comme la majorité des spécialistes le pensent – une banque à structure fédérale, ce qui entraînerait le maintien des instituts d'émission nationaux ? Quelles seront les missions de cette banque centrale et les moyens dont elle disposera pour les assumer !

» 3) Si cette monnaie commune doit être l'ECU, quelle devrait être la définition de l'ECU ? Un panier de monnaies, comme jusqu'à présent, ou bien une monnaie dont le cours serait fixé par le marché sans lien avec une monnaie pondérée des monnaies nationales ? Comment, dès demain, renforcer l'attrait de l'ECU sur les plans économique, commercial et financier ?

» 4) Quelles transitions, quels pas concrets doivent nous amener au stade final ?

» 5) Quels sont les rapports entre l'union monétaire et l'union économique ? Autrement dit, quelles sont les conditions macroéconomiques qui permettront le succès de l'union économique et monétaire ? Quels seront les instruments des politiques communautaires qui devront être mis en place pour assurer la cohésion et la cohérence de notre ensemble économique ?

» 6) Comment devrons-nous traduire en termes institutionnels cette innovation radicale que constitueraient une monnaie commune et une banque centrale européenne ?

» Il y a donc beaucoup de travail à faire et un délai extrêmement bref, puique le comité devra avoir terminé ses travaux pour le mois d'avril, afin que les ministres des finances puissent donner leur avis à leurs gouvernements respectifs. C'est la condition pour que la discussion puisse être fructueuse au conseil européen de Madrid, en juin 1989.

– Dans quel état d'esprit avez-vous trouvé les gouverneurs des banques centrales ?

– Ils sont conscients que chaque chef de gouvernement leur a fait confiance à titre personnel, et qu'ils ont à accomplir une des missions les plus importantes qu'on puisse confier à des personnalités en vue de la construction européenne : la monnaie est, en effet, avec la défense, un des sujets centraux dans la perspective de l'union politique de l'Europe.

– Vous avez dit que les difficultés avaient été sous-estimées. Par qui et à quel stade ?

– Je comprends que des personnalités extérieures aux instances de la Communauté lancent des idées. Je leur en suis d'ailleurs reconnaissant car, si on a parlé « monnaie » à Hanovre, c'est en raison de la pression qu'elles ont exercée, et aussi à cause de la décision prise par la communauté sur la libération des mouvements de capitaux. Mais cette question ne relève pas uniquement de cette « volonté politique » que l'on se plaît à évoquer périodiquement, comme une sorte de potion magique, dans l'histoire de la construction européenne. Il y a un intense travail de réflexion à accomplir, le temps est court et, comme j'en ai coutume depuis, que j'ai la charge de ces responsabilités, je me pose toujours deux questions : « Que faire ? » et « Comment le faire ? »

Les buts de la présidence grecque

– Mis à part les grands desseins – monnaie commune, Banque centrale, – croyez-vous que des progrès tangibles, en matière monétaire, pourraient être décidés à Madrid ?

– Il faut prouver le mouvement en marchant, avant même le conseil européen de Madrid. Il faut s'interroger sur le fonctionnement du SME qui, pour l'instant, est satisfaisant. En effet, l'accord conclu en 1987 à Bâle et à Nyborg a permis un renforcement des interventions croisées entre les banques centrales pour faire face à la nervosité du marché et à la spéculation. Mais il ne faut pas sous-estimer un fait qui a sans doute surpris ceux qui réfléchissent depuis longtemps à l'union économique et monétaire : la plupart des observateurs pensaient que l'union économique devrait précéder l'union monétaire ; or je constate que c'est à propos du fonctionnement du SME que la Commission a pu amener les représentants des Etats membres à discuter de l'évolution de la politique économique. Cela se déroule dans des cercles discrets, mais de nombreux progrès ont été réalisés dans la prise de conscience de la nécessité croissante, pour les Etats membres, de coordonner leurs politiques économiques et de ne pas se contenter de parler, à propos du SME, de taux d'intérêt ou d'interventions sur les marchés des changes. Il faut donc progresser pas à pas.

– De grandes directives concernant le marché intérieur ont été adoptées sous la présidence allemande. Les prochains textes, apparemment, ne sont pas mûrs pour des décisions. Dans ces conditions, quelles missions voyez-vous pour la présidence grecque ? Quels pourraient être les points centraux du conseil européen de Rhodes, à la fin de l'année ?

– Je suis allé à Athènes pour en discuter avec M. Andréas Papandréou et les ministres compétents. Nous avons constaté qu'il y a un programme tout à fait concret à mettre en œuvre.

» S'agissant du grand marché, il faudrait adopter des textes qui, dans le cadre de la libération des mouvements de capitaux, aboutiront à la création d'un marché commun des services financiers, ce qui est absolument nécessaire pour utiliser notre épargne – voire attirer de l'épargne extérieure, – pour réaliser une meilleure allocation des ressources et encourager l'investissement. D'autre part, il faut faire avancer les propositions qui ont trait à l'ouverture des marchés publics. Enfin, il y a un travail continu concernant l'harmonisation des normes.

» Si nous avançons dans ces trois domaines, on pourra dresser un bilan très positif de la présidence grecque. Celle-ci doit également prendre en compte les tâches extérieures de la CEE, qu'il s'agisse des discussions au sein de l'Uruguay Round, de la réflexion à mener en ce qui concerne l'avenir de nos relations tant avec les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), qu'à l'égard des pays de l'Europe de l'Est après l'accord de reconnaissance mutuelle entre la Communauté et le Comecon.

» Il y a enfin à poursuivre la réflexion pour l'établissement de la nouvelle convention de Lomé avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui nous sont associés. La Commission a proposé des innovations notamment pour aider ces pays à traiter leurs problèmes d'endettement.

» Le conseil européen de Hanovre, en juin dernier, a donné une impulsion à la dimension sociale et à la question monétaire. Je souhaite que celui de Rhodes, en décembre prochain, permette d'élargir les programmes d'échanges d'étudiants tels que Comett et Erasmus qui connaissent un grand succès et, d'autre part, concrétise la prise de conscience que doivent avoir les pays membres de la nécessité d'élargir leur coopération scientifique et technologique s'ils veulent répondre à la fois aux défis de la science et à ceux de leurs concurrents dans le monde, qui font largement appel à l'aide de l'Etat et aux fonds publics pour stimuler les recherches les plus avancées.

– M. François Mitterrand et vous-même avez insisté sur la dimension sociale du grand marché. Croyez-vous que les propositions qui sont sur la table, et qui concernent surtout l'harmonisation des conditions de travail, soient de nature à apaiser les craintes que la perspective de 1993 fait naître chez les syndicats ?

– Je reste fidèle à la méthode qui a toujours été la mienne : je suis en relations constantes avec la Confédération européenne des syndicats (CES) ainsi qu'avec les syndicats nationaux. Je les écoute. Je constate qu'ils ont été – et c'était courageux de leur part – parmi les premiers à appuyer à ma stratégie de relance de la construction européenne.

» Lors du dernier congrès de la CES, je me suis engagé personnellement sur trois points qui leur paraissent très importants :

» 1) l'option qui serait ouverte de créer des sociétés de droit européen où la place des travailleurs serait reconnue et où on pourra choisir entre plusieurs formes de consultation et de participation des salariés ;

» 2) l'harmonisation des conditions de travail, hygiène, sécurité et santé des travailleurs ; celle-ci doit accompagner obligatoirement les décisions qui concernent le grand marché et la Commission dépose presque parallèlement le texte « technique » et le texte « social » ;

» 3) la relance du dialogue social que j'ai initié dès mon arrivée à la Commission, en janvier 1985, avec, comme thème central, la possibilité pour chaque travailleur européen de disposer d'un droit à la formation permanente, afin de maîtriser les bouleversements qui interviennent tant dans sa vie professionnelle que dans sa vie privée.

Les Etats-Unis et Toronto

– Quel jugement portez-vous sur le projet de « grand Maghreb » ?

– Cette année, je suis allé successivement au Maroc, en Algérie et en Tunisie et j'y ai observé à la fois une forte volonté politique d'amorcer un processus d'unification avec la Libye et la Mauritanie, mais aussi un très grand réalisme dans la manière d'appréhender ce problème et le souci de tirer les enseignements d'une autre histoire d'intégration, celle de l'Europe. Si nous pouvons les aider, et s'ils nous le demandent, nous le ferons avec enthousiasme.

– La situation actuelle de hausse des prix agricoles et de quasi-pénurie relativise la pression américaine pour une élimination totale des subventions agricoles. La guerre commerciale agricole pourra-t-elle être évitée en décembre à Montréal ?

– Nous avons eu une discussion sévère au sommet de Toronto entre les tenants de deux thèses bien connues : les Américains, qui veulent obtenir un engagement de suppression de toutes les subventions à l'agriculture d'ici l'an 2000, et les Européens, qui croient cet objectif irréalisable, mais qui ont fait en revanche des pas concrets dans la réduction des subventions. Nous n'avons pas cédé, comme le montre le communiqué des Huit, mais je constate que, depuis, les Américains font comme si rien ne s'était passé à Toronto et continuent à brandir leur objectif. Cela me fait penser à ces enfants grondés par leurs parents et qui leur promettent d'être sages dans cinq ans. Les parents, bien sûr, préféreraient enregistrer quelques progrès dans les trois mois...

– Le langage des Américains n'a vraiment pas changé ?

– Je suis un lecteur attentif de la presse américaine et des déclarations des ministres responsables. Sans doute y mettent-ils davantage de formes après ce qui s'est passé à Toronto à leurs dépens, mais ils persistent dans la même idée. Nous restons donc vigilants. Je crois quand même avoir pu faire comprendre aux autorités américaines à Toronto que l'agriculture était une activité bien particulière. Dans le modèle européen de société, nous avons besoin de maintenir un grand nombre d'agriculteurs, non seulement parce qu'ils produisent des biens indispensables, non seulement parce qu'ils nous permettent d'être une puissance « verte », mais aussi parce qu'ils jouent un rôle irremplaçable dans l'aménagement du territoire, le développement du monde rural et, par conséquent, l'équilibre de notre société.

– Que répondez-vous à ceux qui se scandalisent de l'affaire de la Société générale de Belgique ?

– Je leur dirai qu'ils ont tort d'être scandalisés. Ils peuvent avoir leur appréciation de l'attitude de tel ou tel des protagonistes, mais cette affaire n'est qu'une illustration supplémentaire de la mondialisation de l'économie et de l'interdépendance croissante de nos nations et de nos marchés. La pensée et l'action politique sont en retard. De même que pour la défense, il faut absolument que la pensée politique, puis l'action aboutissent à une maîtrise des événements autant que faire se peut. Actuellement encore, les faits précèdent la pensée.

L'« affaire de la Générale » n'a été qu'une démonstration de plus à l'appui de l'idée de constituer en Europe un grand ensemble politique, culturel, économique et social capable de maîtriser les phénomènes humains et matériels. A quoi sert la politique si elle n'est pas capable d'imprimer son influence au cours des choses ?

– Que pensez-vous des critiques adressées par le PS au gouvernement Rocard et en particulier à la nomination de M. Soisson comme ministre du travail ? M. Barre semble favorable à un accord de gouvernement entre les socialistes et les centristes. Qu'en pensez-vous ?

– Vous comprendrez que je m'assigne, en tant que président de la Commission européenne, une rigoureuse déontologie en ce qui concerne les faits concrets qui affectent, au jour le jour, la vie politique de mon pays.

Pour le reste, je reste fidèle aux déclarations, peu nombreuses d'ailleurs, que j'ai faites depuis deux ans. Je peux les résumer en quelques mots : les défis qui s'adressent à la France sont tels qu'il faut, d'une manière ou d'une autre, obtenir l'accord et le soutien le plus large des Français à la politique du gouvernement, notamment en matière économique et sociale, mais aussi, bien entendu, pour la construction européenne et la défense. D'un autre côté, la vitalité de notre démocratie est liée aussi au pluralisme, à la possibilité d'expliquer aux citoyens des différences d'analyse et de propositions des divers courants de la vie politique.

» Les deux exigences ne sont pas inconciliables, à condition de ne pas entretenir la confusion entre la recherche par le gouvernement de l'appui le plus large (et c'est, à mon sens, ce que cherche Michel Rocard) et la nécessité d'avoir un débat public sur les grands sujets qui concernent l'avenir de la France. C'est l'équilibre entre ces deux exigences qui nous permettra à la fois d'être plus forts dans notre action et aussi de revitaliser – ils en ont bien besoin ! – la citoyenneté, active et le débat politique.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et PHILIPPE LEMAITRE.

Un maire contesté à l'île antillaise de Saint-Martin

Foire d'empoigne dans Le Marigot

« L'Association pour la défense de Saint-Martin vous demande à tous de faire rapidement ce qui est nécessaire pour que la loi de la République soit respectée dans cette partie de la France, loin de Paris, mais représentant la République face à l'Amérique. Nous exigeons la suspension immédiate du maire Albert Fleming, une enquête judiciaire, suivie de sanctions prévues par la loi : la révocation et l'emprisonnement de ce magouilleur de maire. Les Saint-Martinois vous remercient tous d'avance de faire respecter la loi. »

C'est en ces termes que plusieurs membres d'une association récemment créée dans cette île de 96 kilomètres carrés et de quinze mille habitants dépendante de la Guadeloupe, située à 250 kilomètres au nord de Pointe-à-Pitre et dont l'originalité est d'être pour moitié française et pour l'autre moitié néerlandaise, viennent de saisir, en même temps, la présidence de la République, l'hôtel Matignon, le ministère des DOM-TOM, la direction de la police judiciaire et la presse. Animée par trois hommes, un commerçant, Alain Fleming, son président, un retraité, Félix Choisy, son vice-président, et un promoteur, Stephan Guiton, son secrétaire, cette association accuse sans ambages le maire de Saint-Martin, Albert Fleming, un cousin très éloigné du précédent, de *« se servir de sa fonction pour s'enrichir sans payer d'impôts, ni à la collectivité ni à l'Etat »*, en profitant de sa résidence dans la partie hollandaise de l'île alors qu'il est officiellement domicilié à la mairie du Marigot, chef-lieu communal.

En son nom, M. Guiton, ignorant la première démarche entreprise par certains de ses amis , s'est officiellement borné à saisir MM. Pierre Joxe et Louis Le Pensec.

Clochemerle sous les tropiques, ou véritable scandale ?

LE MARIGOT
de notre envoyé spécial

L'île ressemble à s'y méprendre aux cartes postales paradisiaques des dépliants touristiques et la vie de son maire, Albert Fleming, à l'une de ces sagas populistes qui font les inépuisables feuilletons télévisés.

Les vieux Saint-Martinois se souviennent du temps où le jeune Albert, petit maçon, partait tous les matins sur les chantiers de la zone hollandaise, sa truelle dans une main et sa gamelle dans l'autre. Autant dire qu'il était considéré, dans cette île très américanophile où le dollar est roi, comme un traîne-misère. On l'avait même affublé d'un surnom peu flatteur pour ses capacités intellectuelles : *« scattered brain »*, littéralement *« cerveau fêlé »*, autrement dit *« le cinglé »*.

Aujourd'hui, seuls ses proches,parfois, l'appellent ainsi, mais seulement dans l'intimité, et en mettant de l'affection dans cette familiarité : *« Scatter »*... Car aujourd'hui le petit Albert est devenu le grand Fleming depuis qu'il a été adopté par l'une des familles les plus riches de Saint-Martin, et qu'il en est devenu le maire. Un noir quinquagénaire à la silhouette longiligne, qui déclarait à sa banque, en 1987, à l'appui d'une demande de prêt, que son revenu mensuel s'élevait à la bagatelle de 100 000 dollars...

Contentieux immobilier

Mais, devenu Fleming, Albert est surtout un homme d'affaires avisé qui tire le meilleur parti de la singularité statutaire de son île et qui fait maintenant le trajet France-Hollande, chaque jour... en sens inverse. Côté Saint-Maarten, où il réside, il fait prospérer ses activités professionnelles. Côté Saint-Martin, il exerce sa tutelle politique, En jetant au besoin, entre les deux zones quelques « passerelles »...

C'est ce mélange entre les activités privées et publiques du maire de Saint-Martin qui nourrit les griefs de ses accusateurs, regroupés au sein de l'Association de défense. Faut-il parler, comme le fait celle-ci, d'*« ingérence »*, de *« rackets »*, ou autres *« évasions de capitaux »* ?

Il est vrai que les actions municipales d'Albert Fleming recoupent souvent ses activités professionnelles. Comment pourrait-il en être autrement ? On retrouve cet homme presque partout. Il est, entre autres choses, propriétaire à 50 % d'une société de fourniture de matériaux de construction, Island Material ; à 51 % de l'agence de location de voitures Budget Car Rental ; à 100 % de l'entreprise Island Construction ; à 100 % de la Société immobilière Canilas, etc. La société Island Material, par exemple, est depuis quelques années l'un des principaux fournisseurs réguliers de la mairie. Son directeur et comptable, M. Raymond Bryan, est le deuxième adjoint de la municipalité. En cinq ans ce sont 700 605,32 F qui ont été versés par le Trésor public à Island Matérial à la demande de la mairie du Marigot.

A l'origine de l'offensive déclenchée contre le maire du Marigot par l'Association de défense de Saint-Martin il y a un contentieux immobilier soulevé en pleine séance du conseil municipal par l'animateur de l'association. Ce jour-là, le secrétaire de l'association, M. Stephan Guiton, qui est hôtelier et promoteur de travaux publics, avait à demi-mot accusé Albert Fleming de lui avoir refusé un permis de construire parce qu'il s'était refusé à tout dessous de table. Ce dernier a porté plainte mais la justice a prononcé un non-lieu. Dans une autre affaire, le tribunal de commerce de Basse-Terre a condamné, le 29 juin, Albert Fleming à payer 1,12 million de francs plus les intérêts à Stephan Guiton, à la suite d'un contentieux remontant à 1983.

OCÉAN ATLANTIQUE
Anguilla (G.-B.)
St MARTIN (F. et P.-B.)
BARBUDA (G.-B.)
St. Kitts (St. Christophe) (G.-B.)
Nevis (G.-B.)
ANTIGUA (G.-B.)
Montserrat (G.-B.)
GRANDE-TERRE
la Soufrière 1467
GUADELOUPE
LA DÉSIRADE
Pointe-à-Pitre
BASSE-TERRE
Basse-Terre
MARIE-GALANTE

Le marché de l'immobilier, dans lequel les sociétés d'Albert Fleming tiennent une place importante, présente, en effet, toutes les caractéristiques d'une foire d'empoigne. La spéculation foncière est la règle. Partout poussent des blocs de béton,et les promoteurs proposent aux acheteurs potentiels de mirobolants catalogues où sont tracés les plans de somptueux appartements en bord de mer. Mais pour mener à bien tous ces projets, il faut... agrandir l'île !

Comment faire ? C'est très simple : les aménageurs procèdent à des opérations de remblaiement, qui sont illégales parce que personne n'a le droit de s'approprier le domaine maritime. Ils le font avec le concours de la mairie, ou plutôt de ce qui est presque devenu sa succursale, la Société d'économie mixte pour l'aménagement de Saint-Martin – la SEMSAMAR – dont le directeur général, Jean-Paul Fischer, d'origine métropolitaine, est un ancien conseiller technique de Lucette Michaux-Chevry, ancienne présidente du conseil général de la Guadeloupe et ancienne secrétaire d'Etat à la francophonie.

En se promenant sur le rivage on pouvait ainsi, en mai dernier, voir des piquets de bornage plantés dans l'eau ; ils marquaient les limites des remblais à venir. Tel est le cas, actuellement, sur la baie Nettlé où la SEMSAMAR est à l'œuvre sur d'anciens terrains du groupe Rothschild et de ses filiales bordelaises.

Deux grandes bandes de terre de plus de 1 kilomètre de long et de moins de 300 mètres de large au total, de chaque côté d'une route départementale viabilisée aux frais de la commune, y ont été vendues par lots de 1 hectare. A quel prix ? *« Confidentiel »*, répond Me Gérald Mouial, le seul notaire de l'île, d'origine bordelaise, qui a eu l'idée, il y a quelques années, d'ouvrir une étude *« pour venir en aide aux gens parce qu'il n'y avait personne sur place »*.

On peut toutefois raisonnablement estimer que les terrains de la baie Nettlé ont été vendus quelques milliers de francs le mètre carré.

En tout cas, *« un tel procédé*, explique un promoteur immobilier,*permet d'augmenter la surface du terrain et donc, indirectement, le coefficient d'occupation des sols »*. Ainsi, avec un COS de 0,365 en vigueur à la baie Nettlé, l'augmentation fictive par remblai des terres permet de modifier le COS à 0,50, voire 0,55.

Si les constructions – et c'est ce que l'on peut souhaiter de mieux aux acheteurs – sont plus près de la mer que de la route, elles ne devraient, en fait, appartenir à personne d'autre qu'au domaine maritime.

L'exemple le plus flagrant de ces opérations immobilières contestées est celui des « Marines de Saint-Martin », cadastrées AC 71-72. Une lecture attentive du dépliant promotionnel montre que plus de la moitié des constructions (88 logements de 39 mètres à 84 mètres carrés) se situent sur la zone des cinquante pas géométriques (cédée par l'Etat au groupe Rothschild) de ce terrain en long. Un terrain dont la superficie totale et de 10 276 mètres carrés selon le dépliant, 10 500 selon le permis de construire en date du 23 septembre 1987, et qui pourrait raisonnablement atteindre entre 12 000 et 13 000 mètres carrés grâce à un remblayage, la matière première, le sable, provenant de la zone hollandaise de l'île.

Quarante-six appartements de ce projet doivent être construits sur deux étages et demi (c'est-à-dire avec mezzanine) et quarante-deux autres sur trois étages et demi. Le COS, même après « correction » grâce au géomètre de l'île, M. Yves Pivetta, lui aussi bordelais, est largement suffisant, et le mètre carré construit sera vendu, comme pour toutes les constructions de la partie française, aux alentours de 15 000 F.

Cependant, l'acquéreur d'un studio à 600 000 F ou d'un trois pièces à 1,2 million de francs risque, du jour au lendemain, d'être privé de la jouissance de son bien, soit par l'Etat qui en est en principe le seul propriétaire, soit par les intempéries, les cyclones n'étant pas rares aux Antilles.

« Une chute dans l'escalier »

Les dirigeants de l'Association de défense de Saint-Martin craignent que le groupe des *« Bordelais »* – le notaire, le géomètre expert et les représentants de plusieurs groupes financiers – associé au maire, ne contrôle irrémédiablement la construction immobilière, l'industrie hôtelière et, par là-même, l'économie entière de cette commune en extension continue. Ils ajoutent des accusations de « combines en tout gente ». Ils citent, par exemple, le cas d'une vieille Saint-Martinoise, Mme Clémence Rey, qui a reçu, le 12 mars et le 24 avril, deux « primes de secours » d'un total de 80 000 F en guise de « dédommagement » après la mort accidentelle de son mari, éboueur municipal, mortellement renversé par une voiture de location... qui n'était pas assurée. Le loueur de cette voiture était le troisième adjoint municipal, Roméo Fleming, appartenant à la famille du maire.

Le mécontentement de bon nombre des administrés de Saint-Martin s'est manifesté par un taux d'abstention particulièrement élevé au premier tour des dernières élections législatives. Et malheur à qui tente de modifier les habitudes locales. Il y a deux ans un inspecteur de police, Gilles Kahelin, s'y est essayé. Mais, alors qu'il venait d'interpeller un groupe de ressortissants haïtiens en situation irrégulière sur un chantier de la société Island Construction, ses bureaux ont été pris d'assaut par un groupe de manifestants, son appartement et sa voiture incendiés (*le Monde* du 18 juin 1986). Le soir même, ce fonctionnaire était rapatrié en Guadeloupe et, le mois suivant, muté en métropole.

L'alerte sonnée en métropole par Stephan Guiton n'a guère été appréciée par Albert Fleming, qui se refuse, pour sa part, à recevoir les rares journalistes de passage. Le promoteur contestataire s'est fâché, le mercredi 13 juillet, lorsque, à la veille du long week-end de la fête nationale, il s'est aperçu que l'eau venait d'être coupée dans l'hôtel dont il est le propriétaire à 75 % au centre du Marigot. Il s'est rendu aussitôt à la régie municipale des eaux pour protester. Il en est ressorti quelques instants plus tard menottes aux poignets, les mains dans le dos, escorté par six policiers municipaux. Il porte aujourd'hui une minerve après *« une chute »* – version officielle – *« dans l'escalier »*... Lors de son discours du 14 juillet, le maire de Saint-Martin, Albert Fleming, a d'ailleurs prévenu ses accusateurs : *« Ceux qui vont contre moi*, a-t-il déclaré, *vont être très malheureux sur cette île »*...

ANDRÉ LÉGER.

PROPOS ET DÉBATS

M. Charzat

Addition

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, a jugé lors d'un point de presse le 18 juillet, que M. Mitterrand a, le 14 juillet, *« dissipé un certain climat de confusion »* qui semblait *« prévaloir dans les commentaires »* quand *« la gauche était sommée de s'aligner sur une fraction de la droite »*.

Selon lui *« l'ouverture n'est pas, ne peut pas être la confusion mais un élargissement à partir de la gauche ». « Ce n'est pas une soustraction, mais une addition, un plus. »* M. Charzat attend que *« le centre s'autonomise par rapport à la droite »*. Les projets gouvernementaux de l'impôt de solidarité sur la fortune et le revenu minimum d'insertion constituent un test : *« Nous verrons bien si le centre choisit de défendre le privilège ou une politique de solidarité »*.

M. Emmanuelli

Défis

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du Parti socialiste, estime, dans l'éditorial de *la Lettre des communes de France* (no 40), hebdomadaire de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR) que le PS va devoir faire face à une série de *« défis »*.

Pour le député des Landes, le premier défi sera *« d'être fidèle, c'est-à-dire clairement installé dans la conscience de valeurs essentielles et permanentes, héritées et à transmettre, sans basculer dans le « gardiennage idéologique »*.

Selon M. Emmanuelli, les socialistes doivent également *« être résolument ouverts sur l'avenir ». « Rester unis et s'ouvrir aux autres, parce que la tentation sécurisante de l'introversion serait mortelle, sans pour autant s'abandonner à la mythologie d'un rassemblement que l'usage transformerait en lieu de dispersion, c'est le troisième défi »*.

M. Emmanuelli conclut par un quatrième défi : *« Etre soi-même, non seulement sans s'opposer – ce qui est toujours facile – mais en soutenant sans réticences l'action du président et celle du gouvernement, ce qui est toujours difficile. »*

M. Lajoinie

La hargne

L'Humanité, du mardi 19 juillet, a publié une déclaration de M. André Lajoinie, intitulée : Les libertés, cela s'impose, concernant l'application de la loi d'amnistie. Saluant le vote de cette loi comme une *« victoire* [qui] *constitue un point d'appui concret pour les militants et les élus syndicaux »*, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale dénonce *« la hargne de classe de la droite et du patronat* [qui] *veulent maintenant mettre en cause la loi en réclamant du conseil constitutionnel l'abolition des clauses permettant la réintégration dans leur emploi des travailleurs sanctionnés »*. M. André Lajoinie estime que cette *« contre-offensive de la droite* [...] *vise en particulier les dix de Renault-Billancourt »*, ces représentants de la CGT licenciés de la Régie pour lesquels le dirigeant communiste demande que *« le mouvement de soutien* [...] *gagne en puissance, en ampleur, globalement et dans chaque cas particulier »* afin *« de faire appliquer la loi d'amnistie dans son intégralité, telle qu'elle a été adoptée par le Parlement »*.

Société

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Pyrénées espagnoles

L'étape Saint-Girons-Luz-Ardiden, remportée le lundi 18 juillet par le jeune Espagnol Cubino (vingt-cinq ans), a surtout profité à son compatriote Delgado, qui consolide son maillot jaune, comme Jeannie Longo dans le Tour féminin vient de prendre une solide option sur la victoire finale.

TARBES
de notre envoyé spécial

C'était la plus belle étape des Pyrénées et sans doute la plus belle du Tour, la plus difficile en tout cas. Cinq cols : le Portet d'Aspet, Mente, Peyresourde, Aspin et Tourmalet et, pour finir, la rampe de Luz-Ardiden (1 875 mètres d'altitude). Une succession de montées et de descentes sur 187 kilomètres dans un paysage grandiose. Le rêve !

Cette étape gigantesque qui perpétuait la tradition des fameux Bayonne-Luchon de l'époque héroïque intervenait après deux semaines d'une course harassante. Elle devait ménager le suspense et s'achever en apothéose. Pourtant, si elle nous a valu des exploits (la longue échappée de Cubino), des actions d'éclat (le baroud d'honneur de Duclos-Lassalle), ainsi que des drames (les abandons de Jean-François Bernard et de Charly Mottet), elle nous a laissés sur notre faim. Pourquoi ? Parce que nous avons tous compris, les adversaires de Delgado surtout, que le Tour était joué depuis Guzet-Neige. Sauf accident ou événement imprévisible.

En éparpillant ceux qui l'accompagnaient la veille dans l'ascension des Pyrénées ariégoises, il avait mis les choses au point. Définitivment. La démonstration était complète. Coureur à panache, le grimpeur espagnol a, néanmoins récidivé sur les pentes de Luz-Ardiden en nous offrant le spectacle d'un démarrage qui fut un chef-d'œuvre. En 2 kilomètres, tandis que son compatriote Laudelino Cubino savourait sa victoire, il allait reprendre une demi-minute à Rooks, Boyer, Pensec, Parra et un peu moins à l'étonnant Theunisse une fois de plus son meilleur challenger. Or il nous a semblé que Delgado ne se livrait pas à fond. Nous avons cru deviner qu'il s'efforçait de ménager Duclos-Lasalle pour ne pas lui ravir sa deuxième place. Magnanime avec ça !

La défaite des Français

Cet effort mesuré lui aura permis pour le moins d'accroître sa marge de sécurité et de remporter sur son suivant immédiat une bataille psychologique. Le porteur du maillot jaune précède maintenant le Néerlandais Rooks de 4 min 06 s, et Eric Boyer, premier Français, de plus de 9 minutes. Il n'est plus question de Luis Herrera, dont beaucoup faisaient leur favori à l'entrée des Alpes.

Remarquable sur le plat, l'escaladeur sud-américain s'est usé progressivement dans le tourbillon d'une compétition extrêmement rapide, et les forces lui ont manqué au moment d'aborder la montagne, son terrain de prédilection. Cela explique qu'il ait flanché dans l'ascension de Guzet-Neige puis de Luz-Ardiden, précisément où on l'attendait.

Mais, en dépit du bon comportement de Gilbert Duclos-Lassalle, d'Eric Boyer, de Ronan Pensec et d'un Jérôme Simon par instants retrouvé, la défaite la plus accablante est celle des Français, qui ont perdu Jean-François Bernard et Charly Mottet après Laurent Fignon.

L'effondrement systématique de trois champions d'une telle notoriété pose des questions qui, dans l'immédiat, demeurent sans réponse. On croit savoir que Mottet aurait ressenti les premiers symptômes d'une hépatite virale. Bernard aurait contracté, quant à lui, une infection urinaire, et Fignon souffre d'un ver solitaire. La loi des séries décidément. Cela précisé, ces hommes accablés par le sort étaient-ils réellement aptes à disputer le Tour ? La maladie frappe généralement les organismes affaiblis.

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

Quinzième étape
Saint-Girons-Luz-Ardiden
(187,5 kilomètres)

1. Cubino (Esp.), 6 h 20 min 44 s (Moyenne 29,548 km/h) ; 2. Duclos-Lassalle (Fr.), à 5 min 59 s ; 3 Delgado (Esp.), à 6 min 2 s ; 4. Theunisse (PB), à 6 min 31 s ; 5. Rooks (PB), à 6 min 40 s.

Classement général. – 1. Delgado (Esp.), 59 h 11 min 40 s ; 2. Rooks (PB), à 4 min 6 s ; 3. Parra (Col.), à 5 min 50 s ; 4. Bauer (Can.), à 7 min 25 s ; 5. Theunisse (PB), à 7 min 54 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ
Septième étape
Luchon-Sainte-Marie-de-Campan
(57 kilomètres)

1. Longo (Fr.), 1 h 57 min 4 s ; 2. Canins (It.), à 38 s ; 3. Heppie (Austr.), à 6 min 3 s ; 4. Larsen (Norv.), à 6 min 54 s ; 5. Kibardina (URSS), à 6 min 58 s.

Classement général. – 1. Longo (Fr.), 12 h 42 min 9 s ; 2. Canins (It.), à 1 min 18 s ; 3. Hepple (Austr.), à 10 min 59 s ; 4. Vikstedt-Nyman (Finl.) à 12 min 39 s ; 5. Chiappa (It.), à 13 min 37 s.

Abadie dans son fief

TARBES
de notre envoyé spécial

Au milieu des Espagnols venus en voisins, des Hollandais toujours présents et des touristes de l'Hexagone, il y avait sur les pentes des cols d'Aspin et du Tourmalet beaucoup d'habitants des Hautes-Pyrénées. Et surtout de fortes délégations de Tarbais qui encourageaient l'enfant du pays, faisant ses premières armes sur le Tour.

« Le régional de l'étape », Henri Abadie, a déjà fait parler de lui pendant la troisième étape entre Nantes et Le Mans : une échappée de 60 km. Mais à 5 km du but, il a craqué, se laissant rejoindre par la meute enfin à sa poursuite. Après cette petite escapade en tête, l'un des responsables de l'équipe Z Peugeot déclarait : *« Henri Abadie est un baroudeur. Il adore être devant. Cette tactique convient parfaitement à notre groupe. »*

Ainsi encouragé, l'équipier de Ronan Pensec et de Gilbert Duclos-Lasalle a tenté de renouveler l'exploit. Sans succès jusqu'à présent, même s'il ne désespère pas. Des incidents techniques au départ de Saint-Girons l'ont empêché de briller dès les premiers tours de roue dans son pays natal. Abadie, qui a beaucoup pratiqué les routes de la région alors qu'il était encore amateur, ne s'est pas avoué vaincu. Pour son nom qui était inscrit sur le bitume, pour ses amis qui l'interpellaient au passage, il a redoublé d'efforts.

Mais il n'a pas oublié pour autant son rôle d'équipier. Dans le col d'Aspet, deuxième difficulté de ce lundi 18 juillet, il a aidé son leader Pensec à revenir dans le peloton de tête. Difficile d'obéir aux ordres des directeurs sportifs quand on arrive sur ses terres. Mais Abadie sait tenir son rôle dans sa formation. *« J'essaie de gagner des étapes dans ce Tour,* explique-t-il, *mais je n'oublie jamais que je suis là pour la réussite de ma formation. »*

Le coureur que Jacques Chancel a choisi comme mascotte pour son émission quotidienne sur le Tour à la télévision (comme Jean-François Bernard il y a deux ans) pense toujours à ses adversaires. Sa franchise, sa gentillesse ne doivent pas faire oublier que ce bachelier *« série A1 en 1984 »* est un coureur qui réfléchit.

Abadie, l'étudiant en histoire, qui a profité des moments libres que lui laissaient les cours de l'université de Toulouse pour se lancer à fond dans le cyclisme, n'a pas décidé *« d'abandonner complètement les études »*. Trois saisons chez les professionnels lui ont apporté quelques satisfactions, comme ces deux places de second dans la Vuelta espagnole l'an dernier. Onzième du Midi-Libre il y a quelques semaines, il souhaite enrichir son palmarès avant de se plonger à nouveau dans les livres. Sa jeune épouse le lui a d'ailleurs fait prometre.

SERGE BOLLOCH.

GOLF : l'Open de Grande-Bretagne

Le retour de Ballesteros

L'Espagnol Severiano Ballesteros a remporté la cent dix-septième édition de l'Open britannique de golf à Lytham Saint-Annes, le lundi 18 juillet, avec une dernière carte de 65 (6 en dessous du par) qui égale le record du parcours. Son total de 273 (11 en-dessous du par) constitue un record absolu pour le Royal Lytham. C'est le cinquante et unième titre de sa carrière et son cinquième titre majeur. Le chèque du vainqueur était de 800 000 F. Ballesteros devance de 2 points Nick Price, du Zimbabwe, et de 6 points le Britannique Nick Faldo, détenteur du titre.

LYTHAM SAINT-ANNES
de notre envoyé spécial

Neuf ans après son premier triomphe majeur, sur le même parcours de Lytham, Severiano Ballesteros a renoué lundi avec la grandeur et a retrouvé l'éclat de sa jeunesse.

Son dernier parcours de 65 avec un eagle, 6 birdies et 2 boggeys à la clé fut un chef-d'œuvre, une splendeur technique, ce que son dauphin, le valeureux Nick Price, qualifiera de *« golf d'une pureté parfaite »*. Pour le vainqueur, ce fut le meilleur parcours de sa vie, source à la fois de fierté et de soulagement. Ballesteros est de retour. Il était temps.

Car celui qui savait déjouer tous les pièges avec un génie insolent semblait, depuis trois ans, pris de doute. Depuis l'Open de Saint-Andrews en 1984, il n'avait pu accrocher aucun titre majeur. Surtout depuis le Masters de 1985 où il laissa échapper un titre qui lui était acquis, le feu sacré d'antan semblait éteint. *« J'aurais dû gagner à Augusta. Le coup de fer au 15 que j'ai envoyé dans l'eau m'a fait perdre confiance. L'année suivante j'ai raté un putt très court en barrages, encore au Masters. Je me demandais alors si... vous comprenez... si j'avais déjà fait mon temps... »*

Aveu de taille. Ce que l'on percevait à travers la silhouette de plus en plus voûtée, le regard noir, le visage fermé que l'Espagnol promenait le long des fairways des saisons sombres était bien l'incertitude, le début de la peur professionnelle. Comme si, à l'approche de la trentaine, âge d'or des grands champions de golf, Ballesteros payait cher ses années de génie précoce.

Ce fut, comme toujours en pareil cas de perte de conviction, au putting que sa crispation provoqua des dégâts. Ici, à Lytham, en revanche, son acuité de lecture des greens et son toucher retrouvé avec son putteur rendaient rythme et confiance à tout son golf.

Entre le 6e et le 11e trou, il reprit six points contre le par, rentrant alors quatre putts entre six et huit mètres. Ce fut à l'honneur de Price, réalisant lui-même un superbe dernier parcours, de rester à la hauteur de l'Espagnol jusqu'à trois trous de la fin. Au 16e trou, Ballesteros frappa une perfection de fer 9. Cent vingt mètres. La balle à six centimètres du drapeau. Jamais coup de grâce ne mérita mieux son nom.

MARC BALLADE.

Classement final. – 1. Ballesteros (Esp.), 273 ; 2. Price (Zim.), 275 ; 3. Faldo (G.-B.), 279 ; 4. Couples (E.-U.) et Koch (E.-U.), 281...

La Corée du Nord pourrait renoncer à boycotter les Jeux de Séoul

La Corée du Nord a accepté, lundi 18 juillet, une lettre de l'Assemblée nationale de Corée du Sud la pressant de participer aux Jeux olympiques de Séoul, a-t-on appris de source parlementaire en Corée du Sud. Il s'agit de la première communication que le gouvernement du Nord accepte de son voisin du Sud depuis l'arrivée à la présidence sud-coréenne, en février, de M. Roh Tae-woo. *(Reuter.)*

RELIGIONS

Le cinquantième anniversaire du Réarmement moral

La cité de l'utopie

CAUX (Suisse)
de notre envoyé spécial

Perché au-dessus de Montreux, l'ancien palace de Caux noie ses reflets dans le lac Léman. Grâce à ses salons cossus, il ressemble plus à un hôtel de cure pour aristocrates du début du siècle qu'à un centre de conférences internationales. C'est là, pourtant, que depuis 1946 se tissent les mille et un liens d'une sorte de diplomatie parallèle, apparemment désuète, qui compte sur le cœur des hommes, plus que sur le poids des armes, pour résoudre les conflits et rapprocher les peuples.

A cinquante ans, le Réarmement moral, qui, bon an mal an, attire près de trois mille fidèles chaque été à Caux (1), vieillit bien. Son nom pourtant brouille les pistes. Le discours dans le vent est plutôt au désarmement. Il ne veut rien avoir de commun avec les campagnes moralisatrices menées outre-Atlantique. A défaut d'être militaire, il pousse même la coquetterie jusqu'à refuser toute forme d'organisation hiérarchique.

Le Réarmement moral ne compte pas de membres cotisants et ne distribue aucun salaire à son millier de permanents dans le monde. Parmi eux, on rencontre des jeunes qui s'y engagent comme dans un sacerdoce et des plus âgés qui ont préféré ce bénévolat à une carrière dans l'industrie ou la finance. Ils vivent sobrement, sinon de l'air du temps, du moins de l'aléa des dons. Le fondateur, l'Américain Frank Buchman (1878-1961), qui était aussi théologien, avait la nostalgie des premières communautés chrétiennes.

Ce n'est ni une ONG humanitaire, ni une confrérie de laïcs d'Eglise, ni un club de bonnes œuvres internationales, mais tout cela à la fois. Le Réarmement moral est porteur d'une conviction presque plus que d'une action, à savoir qu'*« entre l'intime et le mondial »*, pour reprendre des mots du philosophe Gabriel Marcel, le fossé n'est pas si large. Autrement dit, qu'il ne peut y avoir de *« révolution »* sociale et mondiale sans *« révolution »* personnelle.

Carré magique

« Ce dont le monde a besoin aujourd'hui, c'est d'un réarmement moral et spirituel ». Cette formule de Frank Buchman, en 1938, à l'époque des grandes manœuvres précédant la Seconde Guerre mondiale, a gardé, cinquante ans après, pour les fidèles de Caux, sa valeur prophétique.

Pour se convaincre qu'il ne s'agit pas d'une utopie, les enfants et les petits-enfants de Buchman reviennent à la source, se transmettent l'héritage en famille, égrènent les mêmes souvenirs et s'imposent la même discipline. Ils observent chaque jour un long temps de silence personnel, appuyé pour les croyants – nombreux – sur la prière, s'obligent à une certaine forme d'écoute et placent leur vie dans une sorte de carré magique délimité par quatre vertus jugées absolues : l'honnêteté, la pureté, le désintéressement et l'amour.

Cette morale laïque, à la fois privée et publique, produit du fruit. Des patrons, des syndicalistes français, ont quasiment signé à Caux, notamment dans l'industrie textile, les premières conventions collectives de l'après-guerre. Si la décolonisation en Tunisie et au Maroc s'est faite sans trop d'effusion majeure de sang, c'est en partie grâce à des rencontres informelles dans le cadre du Réarmement moral. Négociateur tunisien et fidèle de Caux, Mohamed Masmoudi disait ainsi qu'en diplomatie *« il est préférable de dire directement ce que l'on a à dire, plutôt que de jouer, de louvoyer, de tricher »*. Bien plus tard, en Rhodésie, le dialogue entre Robert Mugabe et Ian Smith s'ouvrira en partie aussi grâce au Réarmement moral, comme en témoigne Alec Smith, le fils de l'ancien premier ministre (2).

Mais les plus belles pages de l'organisation sont celles de la réconciliation franco-allemande. Robert Schuman et Konrad Adenauer étaient aussi des familier de Caux, où s'est ouverte la frontière entre la Suisse et l'Allemagne dès 1947, une époque où, dit un témoin, *« même un chien aurait refusé un bout de pain tendu par un Allemand »*.

Voyant arriver cent cinquante Allemands à Caux, Irène Laure, grande figure de la Résistance dans le Midi, militante qui faisait la grève avec les ouvriers de son père et député socialiste, boucle ses valises. *« Et vous croyez que vous allez reconstruire l'Europe sans eux ? »*, l'interroge Frank Buchman. Ses yeux s'ouvrent. Peu à peu, elle va se libérer de sa *« haine »*, demander publiquement pardon à ses hôtes allemands et passer outre-Rhin, dans les entreprises et les universités, les trente dernières années de sa vie.

Quarante ans après, obsédé par le conflit séculaire entre son pays et le Pakistan, Rajmohan Gandhi, petit-fils du Mahatma, qui lui aussi a ses habitudes à Caux, a invité en Inde des témoins français et allemands pour parler de cette réconciliation entre deux pays européens meurtris par trois guerres successives. Avec le centre de Panchgani, l'Inde est devenue l'un des principaux pôles d'expansion du Réarmement moral, et Rajmohan Gandhi va organiser en septembre prochain une grande marche de protestation contre le système des castes, comme il l'avait déjà fait en 1963, *« pour une Inde forte, propre et unie »*.

Cinq Libanais, chrétiens et musulmans chiites, sont présents cette mi-juillet à Caux. Nagi, avocat chrétien à Beyrouth, était milicien des forces phalangistes. Jusqu'à ce jour de 1978 où, dit-il, *« dans mon heure quotidienne de silence, j'ai entendu Dieu me demander de me séparer de mon arme et d'aller à la rencontre de mes frères musulmans »*. Depuis ce jour, il n'a plus touché à un fusil-mitrailleur et anime discrètement, à Chypre ou dans la Bekaa, des rencontres du Réarmement moral auxquelles participent des militants chiites.

Afrique du Sud, Pologne, Philippines, Haut-Adige, Amérique centrale, Erytrée : aucun point chaud de la planète n'est étranger à Caux. Spiros Stephou est Chypriote grec. Il tente – au péril de sa vie, dit-il – de renouer des contacts avec des Turcs. Mais son appartenance au Réarmement moral en fait dans son pays un champion de la lutte contre la corruption. Il est directeur des douanes à Larnaca, plaque tournante en Méditerranée du trafic de drogue : *« Si j'étais moins regardant sur les passages d'héroïne,* rappelle-t-il, *chaque jour je pourrais gagner des millions de livres. »* Mais l'esprit de Caux, pour lui, c'est surtout la mise en œuvre de la démocratie. *« Tout le monde en parle,* dit Spiros, *mais qui l'applique ? A la maison, l'homme est un dictateur. Au travail, il fraude ses supérieurs ou exploite ses subordonnés. »*

L'exemple plutôt que les discours

La pédagogie du Réarmement est là : un exemple de lutte contre la fraude vaut mieux que mille discours moralisateurs sur le sujet. A la mi-août, à Caux, des élus, des experts, vont se pencher sur la qualité de vie dans les villes, à partir du cas de Newcastle où les relations entre les communautés asiatique et britannique seraient devenues une sorte de modèle pour le pays.

Ni boy-scouts de la paix ni gendarmes d'un nouvel ordre moral, les militants du Réarmement n'entendent concurrencer personne mais au contraire fournir des troupes d'appoint à l'intervention des Eglises, des partis, des diplomates. On rencontre régulièrement dans les couloirs des ambassadeurs, des parlementaires, des fonctionnaires internationaux, des personnalités religieuses comme le cardinal Koenig, ancien archevêque de Vienne, ou le dalaï-lama.

Les exemples de *« retournement »*, tel celui de Sadate envers Israël, sont rares dans les relations internationales. Quitte à passer pour rêveur ou idéaliste, le Réarmement moral n'en reste pas moins d'un optimisme incorrigible. *« L'un des moyens de renverser le cours de l'histoire est de toucher au cœur les motivations des hommes »*, dit Michel Koechlin, un responsable français. Une conviction qui, de 1938 à 1988, n'a pas pris une ride.

HENRI TINCQ.

(1) Centre de rencontres du Réarmement moral. 1824-Caux-Suisse. Tél. (021) 63-48-21. Renseignements également à Paris, 68, boulevard Flandrin 75016. Tél. : 47-27-12-64.

(2) *Tu seras mon frère*, par Alec Smith. Nouvelles Editions africaines - Editions de Caux. Décembre 1986.

Les Guides de France sur la piste de l'Europe

« Toujours prêtes », comme le proclame leur célèbre devise, les Guides de France partent à l'assaut de l'Europe. Trois cents jeunes filles de dix-sept à vingt-cinq ans, le foulard bleu imprimé d'un trèfle entouré d'étoiles autour du cou, vont découvrir sept grandes villes européennes à bord d'un train spécial. Lundi 18 juillet, au rythme alerte d'un refrain scandant *« Embarque-toi dans le soleil, et dans le vent, le nouveau monde est déjà là »*, elles lançaient le départ de ce convoi sous le patronage du ministre des affaires européennes, Mme Edith Cresson, marraine d'un jour.

Mme Cresson a loué cette initiative qui va *« dans le sens de l'histoire de France, dans le sens de l'histoire de l'Europe, dans le sens de l'avenir, celui d'une Europe unie et sans frontières »*.

Le voyage est organisé comme un jeu de pistes, chaque piste correspond à un thème de recherche à mener tout au long du parcours par les Guides. Au fil de leur enquête, elles compareront l'Europe de la communication, celle de la vie quotidienne, de l'éducation, de l'environnement... A chaque ville-étape, elles rencontreront des personnalités de la Communauté européenne, tel M. Jacques Delors à Bruxelles.

Au terme de ce périple, le train arrivera à Strasbourg après Londres, Amsterdam, Aix-la-Chapelle, Luxembourg et Milan. La rédaction, au cours d'une veillée traditionnelle d'un manifeste, détaillant ce que ces jeunes filles veulent réaliser pour changer et faire avancer l'Europe constituera, l'aboutissement du voyage.

Après avoir été les ambassadrices de leur région dans la CEE, elles reviendront ambassadrices de la CEE en France. Pour Mme Marie-France Alexandre, présidente des Guides de France, *« Si ce convoi n'est pas un TGV, un train à grande vitesse, il sera un train des Guides vaillantes, qui les conduira par-dessus les frontières pour poser les nouvelles pierres de l'Europe de 1992 »*.

T. Bd.

Un nouvel évêque à Nevers

Le pape a nommé, le mardi 19 juillet, l'abbé Michel Moutel, du diocèse de Nantes, évêque de Nevers, dont le siège était vacant depuis un an.

[*Né le 15 février 1938* à Varades (Loire-Atlantique), Michel Moutel a fait ses études à Nantes jusqu'à son ordination en 1962. Il a poursuivi des études à l'institut Angelicum de Rome et obtenu une licence de théologie dogmatique. De 1966 à 1974, il a été directeur et professeur au séminaire Richelieu de Chamalières, et de 1974 à 1977 au séminaire Saint-Jean à Nantes, dont il était le supérieur depuis 1977.]

ESPACE

● **La station orbitage amÉricaine s'appellera » Freedom » (Liberté).** – Le président Ronald Reagan a annoncé, lundi 18 juillet, que la station spatiale que les Américains projettent d'assembler dans l'espace au milieu de la prochaine décennie, s'appellerait *« Freedom »* (Liberté). Ce choix devrait être de nature à satisfaire tous ceux qui participent aux côtés des Américains à cet ambitieux projet de plus de 15 milliards de dollars, à savoir le Canada, le Japon et les Etats membres de l'Agence spatiale européenne. L'Europe doit, en effet, réaliser dans le cadre du programme Colombus un module habitable qui viendra se greffer sur la station américaine où vivront en permanence plusieurs membres d'équipage.

de l'utopie

Société

ÉDUCATION

M. Lionel Jospin expose les grandes lignes de son action

• Des enseignants mieux payés
• Moins de redoublements
• Des programmes allégés

Trois semaines après avoir tracé, devant la conférence des présidents d'université, les grandes lignes de son action dans le domaine de l'enseignement supérieur, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a fait de même, le lundi 18 juillet, pour l'enseignement primaire et secondaire. Dans un interview accordée à l'Agence France Presse, M. Lionel Jospin a ainsi défini la mission qui lui a été confiée : faire de l'éducation *« la priorité de la nation, nécessitant un effort à long terme, important et sans relâche, fondé sur un investissement financier considérable mais aussi sur un nouvel état d'esprit »*.

La période n'était sans doute pas la plus propice pour le ministre de l'éducation : le creux des vacances, passé la mi-juillet, risque de n'apporter aux enseignants qu'un écho assourdi de ses réflexions et de ses propositions. D'autre part la période des arbitrages budgétaires bat son plein et il ne lui est pas encore possible de traduire en engagements financiers la priorité nationale que doit constituer, pour le président de la République comme pour le gouvernement, la formation des jeunes.

Mais Lionel Jospin ne voulait pas donner l'impression de ne s'être penché, depuis son arrivée rue de Grenelle, que sur le sort de l'Université (*le Monde* du 1er juillet). Il n'a donc pas attendu la rentrée scolaire pour marquer les grandes orientations de son action en faveur de l'école, des collèges et des lycées. Ce balayage des problèmes actuels de l'enseignement primaire et secondaire, comme le passage en revue des principes qu'il souhaite mettre en œuvre ne risquent pas de troubler la quiétude estivale des enseignants, des élèves ou de leurs parents. Le ministre – pour l'instant – en reste à des déclarations d'intention qui ne peuvent susciter que le consensus.

Première orientation : *« Le système éducatif doit placer au premier plan l'intérêt des enfants et des jeunes »* à toutes les étapes de la scolarité. A l'école maternelle, dont il faut *« préserver l'acquis formidable »*, mais surtout à l'école primaire, dont il faut *« améliorer l'efficacité en luttant contre tous les aspects de l'échec scolaire »*. M. Lionel Jospin dénonce notamment *« le taux excessif des redoublements, spécificité bien française qui place l'enfant très tôt, par exemple dès le cours préparatoire, dans une situation d'échec »*. *« Il faudra sinon les supprimer, en tout cas les réduire fortement et y préférer un allongement du parcours et des rattrapages »* afin de mieux tenir compte de la diversité des élèves.

Des programmes moins prétentieux

De même, le nouveau ministre de l'éducation, comme bon nombre de ses prédécesseurs, se dit très attaché à l'assouplissement des rythmes scolaires notamment ceux de la journée. Pour le secondaire (collège et lycée), l'idée centrale est de *« donner sa chance à chaque jeune »*, ce qui suppose d'ouvrir les portes des lycées, d'ici à l'an 2000, à des centaines de milliers d'élèves supplémentaires et de passer par conséquent d'une *« orientation-verdict »* à une *« orientation-conseil »*. Mais la volonté de faire parvenir au niveau du baccalauréat une proportion de plus en plus importante d'enfants d'une génération implique également une diversification des formations en particulier *« un développement de l'enseignement technique par une augmentation du nombre des établissements et par une augmentation du nombre de bacs professionnels »*.

Deuxième orientation : la volonté de placer au premier plan l'intérêt et la réussite des enfants conduit Lionel Jospin à dénoncer *« l'inflation des programmes et le rôle excessif joué par les mathématiques dans le secondaire : il n'est pas normal que de la sixième au bac C, il y ait 25 % d'heures de cours de plus qu'il y a vingt ans. Il est inacceptable que des jeunes de lycées professionnels aient de trente-six à quarante heures de cours par semaine ! Le but n'est pas d'abaisser le niveau des élèves. On peut être exigeant avec des programmes moins prétentieux. Il faut laisser sa place à la synthèse, à la culture et à la détente (sport, musique, peinture...). Je veux faire des têtes bien faites plutôt que des têtes bien pleines. »*

C'est ainsi, d'ailleurs, que le ministre préconise un effort prioritaire sur la connaissance des langues étrangères. Il souhaite généraliser l'enseignement d'une seconde langue au collège et mettre en place un apprentissage dès le primaire, sans préciser toutefois les conditions d'une telle évolution.

Il pense, enfin, que les établissements devraient être le lieu de *« communautés éducatives »* où règne *« l'esprit d'équipe »*, les associations périscolaires y jouant un rôle déterminant qu'on doit revaloriser, tandis que les parents doivent être aidés à y tenir leur place. A cette fin, le ministre se propose d'accorder aux délégués-parents une prise en charge des frais de déplacement pour participer aux conseils académiques et départementaux de l'éducation nationale.

Reste un chapitre-clef de toute politique d'éducation : la revalorisation matérielle et morale du métier d'enseignant. Cet effort *« non seulement juste, mais absolument indispensable »* si l'on veut recruter davantage d'ensseignants, a été clairement placé en tête des priorités, aussi bien par le Parti socialiste dans son programme éducatif que par le président de la République lors de la campagne électorale de la présidentielle. Et l'on se souvient que, sur la base du rapport Lesourne, M. René Monory avait également, au début de l'année, vigoureusement souligné l'urgence d'une revalorisation des traitements et des conditions de travail des enseignants. M. Raymond Barre, pour sa part, n'est pas en reste sur ce chapitre. Il y a donc là les bases d'un large consensus.

Encore faut-il trouver les moyens de mettre en œuvre un tel engagement. Lionel Jospin préconise la mise en place, *« dès 1989 si possible, d'un dispositif de prérecrutement dynamique »*, grâce à des bourses et à des aides à la préparation des concours de recrutement. Mais il réaffirme surtout son attachement à *« l'idée d'une loi de programmation pour l'éducation, car les efforts nécessaires relèvent du long terme et dépassent le cadre annuel des budgets »*. Clairement affichée dans le plan pour l'éducation du Parti socialiste, reprise à son compte, de manière implicite, par le président de la République lors de la campagne présidentielle, cette nécessité d'une programmation budgétaire pluriannuelle semble cependant délicate à mettre en œuvre rapidement.

Mais M. Jospin reste sur ce point très prudent. Faute de pouvoir annoncer prématurément les grands choix budgétaires, il souligne seulement que son rôle est de *« contribuer à sensibiliser le gouvernement à l'importance des efforts qui seront nécessaires pour traduire des priorités en faveur de l'éducation et de la formation »*. Le budget 1989, ajoute-t-il cependant, *« doit être à la fois la préfiguration de ce que nous ferons et un test de notre volonté »*. Ce qui est, en même temps, peu et beaucoup.

GÉRARD COURTOIS.

JUSTICE

Membre d'un syndicat de police d'extrême droite

M. Didier Gandossi assurait la protection du successeur de Dulcie September

Au lendemain de l'assassinat à Paris, le 29 mars, de Dulcie September, représentante en France du Congrès national africain, une polémique s'était instaurée entre ceux qui affirmaient que sa protection n'avait pas été assurée par les autorités françaises et le ministère de l'intérieur de M. Charles Pasqua qui répliquait que l'intéressée n'avait jamais sollicité une telle protection.

Il apparaît aujourd'hui qu'une protection fut en tout cas accordée au successeur en France de Dulcie September, Solly Smith. Mais la surprise, sinon la polémique, viendra cette fois du nom de celui qui en fut chargé à l'arrivée de Solly Smith, M. Didier Gandossi.

M. Gandossi a connu dans sa carrière de policier quelques déboires et son appartenance au syndicat le plus à droite de la corporation, la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP) n'aurait guère dû le prédestiner à la charge de protecteur d'une personnalité comme le représentant du Congrès national africain.

M. Gandossi avait été révoqué en 1983 par M. Pierre Joxe après les manifestations qui avaient eu lieu devant le ministère de la justice où M. Badinter avait été verbalement pris à partie par des membres de la FPIP. Cette mesure devait être annulée par le Conseil d'Etat. A la fin de mars 1986, M. Charles Pasqua étant devenu ministre de l'intérieur, M. Gandossi, qui était devenu directeur de la police municipale de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), fut réintégré comme sous-brigadier des corps urbains. M. Gandossi est un ancien responsable de la FPIP, dont le journal écrivait dans son numéro du 10 avril après l'assassinat de Dulcie September que cette dernière avait connu *« une fin moins cruelle que celle réservée par son organisation aux malheureux qui, en Afrique du Sud, ont choisi de combattre, aux côtés des Blancs, le terrorisme marxiste »*. Le même journal ajoutait que le Congrès national africain, *« organisation terroriste ennemie du monde blanc et héritière de traditions ancestrales de sauvagerie de tout un continent, n'a rien à faire en France »*.

Pour d'autres textes de cette nature, M. Pierre Joxe a demandé à la direction générale de la police nationale d'engager des procédures disciplinaires contre les responsables de la FPIP.

● **Deux frères inculpés de parricide.** – Jean-Michel et Manuel Gaonach, âgés respectivement de vingt-deux et de dix-neuf ans, ont été inculpés, lundi 18 juillet, de parricide et écroués à Tours après le meurtre à Civray-en-Touraine (Indre-et-Loire) de leur père, Jean Gaonach, cinquante-six ans. A 21 heures, le samedi 16, une violente querelle, une de plus, avait opposé le père, ivre, à ses deux fils. L'aîné, excédé des menaces et violences incessantes de son père, alla chercher un revolver 22 long rifle à un coup et fit feu sur Jean Gaonach, le jeune homme le blessant sérieusement au cou. Le deuxième fils, se saisit alors de l'arme, la rechargea et acheva son père en lui tirant une balle dans la tête. Les deux jeunes gens se sont constitués prisonniers. – *(Corresp.)*

La double évasion de Bourg-en-Bresse

Le corps de l'un des fugitifs découvert dans une cour du palais de justice

LYON
de notre bureau régional

Plus de vingt-quatre heures après l'évasion de deux détenus de la maison d'arrêt de Bourg-en-Bresse (Ain) et alors qu'un important dispositif de recherches était mis en place par les services de police et de gendarmerie, le corps de l'un des fugitifs, Assan Ben Abdelhouaed, vingt-cinq ans, a été découvert le crâne fracassé, lundi 18 juillet vers 18 heures, dans une petite cour du palais de justice attenant à la prison (*le Monde* du 19 juillet). Son compagnon d'évasion, Raymond Valero, quarante-trois ans, plâtrier-peintre, condamné en novembre 1987 à la détention perpétuelle assortie d'une mesure de sûreté de dix-huit années pour le viol et le meurtre d'Anne Loras, une lycéenne de Villefontaine (Isère) commis en 1984, est, pour sa part, resté introuvable.

C'est après avoir assommé à coups de barre de fer deux gardiens, dont l'un, Sébastien Yepès, grièvement blessé à la tête, est toujours dans le coma à l'hôpital neurologique de Lyon, que dimanche, vers 16 h 30, à l'heure de la promenade, les deux prisonniers avaient réussi à gagner les toits de l'établissement pénitentiaire en utilisant des cordes de fortune.

L'itinéraire emprunté ensuite par les évadés n'ayant pu être reconstitué en l'absence de toute trace ou témoignage, les enquêteurs avaient pensé un temps que les deux hommes pouvaient encore se terrer dans un recoin ou sous les combles des vieux bâtiments. La fouille des locaux opérée dans la soirée de dimanche était restée vaine.

La configuration des lieux peut expliquer qu'un jour plein se soit écoulé avant que le corps d'Abdel-Houaed, masqué par des buissons, soit finalement découvert dans la cour. L'hypothèse d'une chute accidentelle depuis une corniche du toit semble privilégiée par les enquêteurs du SRPJ de Lyon, qui n'excluent d'ailleurs pas que l'homme ait pu rester caché plusieurs heures dans les combles avant de tomber du toit de la prison.

Raymond Valero, qui a été condamné à la peine maximale par la cour d'assises de l'Ain ,est considéré comme un homme d'autant plus dangereux qu'il n'a rien à perdre. Une étroite surveillance a été mise en place autour du domicile de son épouse, dont les dépositions au cours de l'enquête judiciaire avaient contribué à renforcer les soupçons qui pesaient sur lui.

R. B.

Renvoi en correctionnelle de deux des policiers accusés de violences par des adolescents

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, vient de signer une ordonnance renvoyant devant le tribunal correctionnel les deux policiers qui, en septembre dernier, avaient été accusés de violences par des adolescents qu'ils avaient interpellés. Ceux-ci assuraient que l'un des policiers avait simulé contre eux un *« jeu de roulette russe »* avec son arme.

Les faits s'étaient déroulés le 31 août dans la soirée. Des policiers de la brigade motorisée d'arrondissement de nuit (BMAN) avaient eu leur attention attirée par la présence de trois jeunes gens qui circulaient entre la porte de Champerret et la place Péreire à Paris (17e). Ceux-ci, Damien H., Renaud G. et Frédéric H., ayant aperçu la patrouille, avaient hâté le pas mais, rapidement rattrapés, ils auraient alors, selon leurs déclarations, été victimes de brutalités et d'injures et, puis l'un deux, l'un des policiers aurait sorti son revolver de service pour le placer sur la tempe de Damien H. et aurait fait tourner le barillet selon le jeu dit de « la roulette russe » qui consiste à appuyer sur la détente lorsque s'arrête le barillet, le hasard seul voulant alors qu'une balle soit ou non percutée.

Les jeunes gens, dont les parents avaient porté plainte, confirmèrent leurs accusations tant lors de leurs auditions par l'inspection général des services (IGS) qu'au cours de l'information confiée au juge Claude Grellier.

Pour ce qui concerne les policiers en cause, Jacques Combier, vingt-huit ans, et Patrick Maillet, trente-quatre ans, inculpés le 11 septembre 1987 de violences illégitimes et de violences légères, ils ont reconnu avoir interpellé les jeunes gens mais nient avoir exercé sur eux ces violences et se défendent de s'être livrés au jeu de la roulette russe.

● **L'exclusion d'une jeune Ghanéenne : la direction du MRAP exprime ses regrets.** – L'exclusion d'un centre d'alphabétisation du MRAP d'une jeune Ghanéenne par le comité de Pithiviers (Loiret) de ce mouvement au motif qu'elle était mariée à un membre du Front national (*le Monde* daté 17-18 juillet) a entraîné une réaction de la direction nationale du MRAP, qui *« déplore »* cette décision. La direction nationale indique en outre dans un communiqué qu'elle *« a appris par la presse »* la décision de son comité local et qu'elle a fait savoir à celui-ci qu'elle souhaitait qu'une *« solution positive soit trouvée localement »*. Cela dit, la direction a rendu hommage à ses militants de Pithiviers pour *« leur activité permanente contre toutes les menées racistes »*.

Culture

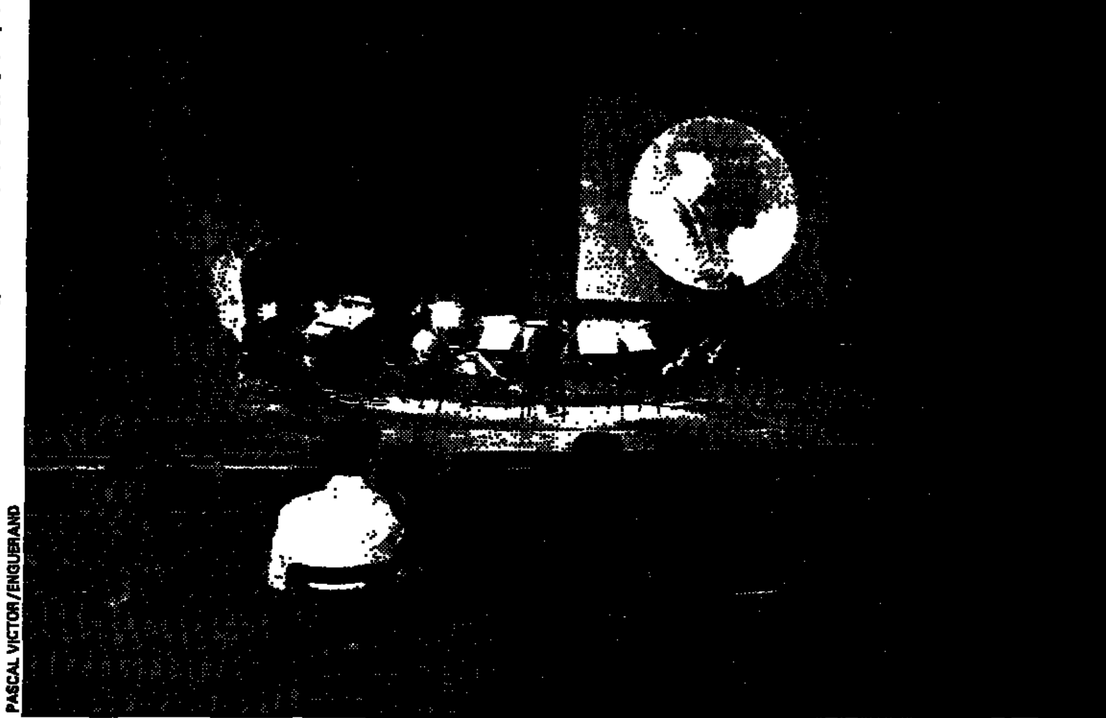
AVIGNON 88

La vraie magie du cinéma

Il y a des jours ici, on se croirait à Cannes, tellement on voit de gens de cinéma. Depuis plusieurs années déjà, entre la scène et le plateau se pratique l'ouverture. Les cinéastes emploient souvent des acteurs formés par le théâtre, les metteurs en scène de théâtre aiment se confronter aux monstres sacrés de l'écran à qui il arrive, étant donnée la conjoncture, d'avoir beaucoup de temps libre entre deux coproductions. A vrai dire, les gens de cinéma ne sont pas à Avignon pour les spectacles, sinon Hamlet*, mais pour voir leur copain, comme ça, sur la route des vacances et parce qu'on ne sait jamais qui on va rencontrer. On ne les rencontre pas aux projections de films, désormais de tradition. Les séances ont lieu l'après-midi dans un multisalle du Palace et le soir, cette année, au cloître des Célestins, après les musiques du Pakistan. Le cloître des Célestins a toujours été réservé prioritairement à la musique. Le plateau n'a pas de profondeur et s'étale en largeur entre deux superbes vieux arbres, très au courant des recherches contemporaines, enregistrées pendant des années par France-Culture ou France-Musique, en dépit des bruissements du vent dans les feuillages, amplifiés par les micros. Les projections n'en souffrent pas, bien qu'il y ait des orchestres pour accompagner « live » les films muets. Là, ce qui gêne plutôt, c'est la disposition des instrumentistes devant l'écran, il y en a toujours un qui cache légèrement l'image. De toute façon, l'an prochain, on n'en aura probablement plus besoin. Le Festival a entrepris, sous la responsabilité de Christian Belaygue, une histoire du cinéma depuis les origines. Il en est arrivé aux débuts du parlant. J'oserais dire que, personnellement, j'en suis soulagée. Je ressens l'absence de paroles comme un manque. Pourtant j'ai assisté avec délices à un film de Lubitsch,* l'Eventail de Lady Windermere, *accompagné par l'Ensemble d'Amsterdam, avec une musique composée spécialement, mais suffisamment banale pour se faire oublier. On ne lui en demandait pas davantage. Je crois même qu'on aurait pu s'en passer, tant l'histoire est drôle, acerbe, jouée avec ce qui paraît aujourd'hui une stylisation formidablement précise des gestes, des expressions. Peut-être parce qu'on est à Avignon, on remarque très fort la charnière entre théâtre filmé – éclairages, entrées et sorties, découpage – et le cinéma – fluidité des enchaînements, manière d'isoler une situation, un personnage. Les décors sont très « salon bourgeois » mais disproportionnés, trop grands, bizarres.*

Il est vrai que le cadre du cloître, le plein air, apportent une sorte d'aura à la projection, une dimension de mystère. Il est vrai aussi que la copie apparaît comme neuve. J'espère qu'il en sera de même pour les deux versions – française et allemande – du film de Pabst l'Opéra de quat'sous, *qui doivent passer le 20. Pour moi, c'est presque une légende, ce film. Il fait partie de mes images d'enfance : le front bombé de Florelle-Polly, le visage aigu de Margo Lion-Jenny, penchée, ses longues jambes en bas noirs émergeant des jupons blancs. Lotte-Lenya exactement dans la même pose pour la version allemande – que j'ai vue bien plus tard – sa voix acide, ce quelque chose entre canaille et raffinement, entre détresse et dérision, la magie particulière des airs de Kurt Weill. On a beau les avoir entendus mille fois, arrangés, déformés, abîmés, c'est de la vraie magie, ils envoûtent.*

COLETTE GODARD.


PASCAL VICTOR/ENGUERAND

Sur le plateau du cloître des Célestins, des orchestres accompagnent les projections.

« Six personnages en quête d'auteur », par Vassiliev

Est-ce ainsi que les hommes vivent ?...

Partagé entre les délires de sa femme et les affabulations théâtrales, Pirandello a écrit les Six personnages... *dont le metteur en scène soviétique Vassiliev a fait une parabole.*

« Entrée interdite à tout personnage, homme ou femme, de tout âge, de toute profession, venant demander d'être admis dans un roman ou une nouvelle. »

Luigi Pirandello, en 1915 (il avait quarante-huit ans), punaisait cet écriteau sur la porte de son bureau. Il était, depuis quelque temps, un peu braque : sa femme était victime d'une « maladie d'esprit », elle était incurable, il avait refusé de l'abandonner dans une clinique psychiatrique, elle était à la maison, et Pirandello craquait, des fois.

Il y a eu un jeu, c'est sûr, une sorte d'effet d'optique mental, entre les égarements d'Antonietta Pirandello et le délire créateur, certains jours, de son mari et garde-malade. Folie, illusions innervent ses récits. Et Pirandello lui-même bascule dans une divagation, plus ou moins maîtrisée il est vrai, lorsqu'il prend au sérieux ses personnages au point de s'engueuler avec eux, en hurlant, de les chasser de chez lui ou de leur interdire sa porte, comme par cet écriteau.

Un jour de 1915, il écrit à son fils : *« J'ai en tête six personnages... »*.

La pièce, *Six personnages en quête d'auteur*, ne verra le jour que six années plus tard. Il semble que Pirandello ne nous dore pas la pilule lorsqu'il nous confie que ces six personnages lui ont assez longtemps empoisonné la vie, par leur insistance et leurs indiscrétions. Il les avait vus, presque en rêve, pourtant il ne les sentait pas, il ne trouvait pas comment les écrire. Mais, nous dit-il, *« ils s'entêtaient à vivre, de leur côté, et ils choisissaient tel ou tel moment de la journée pour venir me déranger dans la solitude de mon bureau »*.

Tant et si bien que, à la longue, Pirandello aurait entrevu une transaction, aurait négocié avec eux une issue : porter au théâtre les choses telles quelles. Six personnages obligent, à l'usure, un auteur à leur donner vie pour de bon. Toute la parole de la pièce est dans ce *« pour de bon »*. Comme si les six personnages de cette histoire sordide (dans une maison de passe un homme fait l'amour avec une prostituée sans voir d'abord qu'elle est sa presque fille, sa belle-fille), oui, comme si ces six personnages avaient après tout une existence plus vraie, plus forte, lorsqu'ils restaient dans les nuages. Lorsqu'ils étaient encore du vent. Lorsqu'ils n'étaient pas encore les protagonistes d'une comédie que Pirandello a voulue trop fabriquée : variations très voyantes sur les antagonismes et les recoupements du réel et de l'irréel ; on dirait presque un pastiche de Pirandello, tant la note est appuyée. Sans doute se vengeait-il ainsi de ces six poisons qui lui avaient forcé la main.

Nous attendions beaucoup, à Avignon, de la venue des Soviétiques, comment en eût-il été autrement ? Nous attendions beaucoup de ces *Six personnages en quête d'auteur* mis en scène par Anatoly Vassiliev et joués par les acteurs du Théâtre expérimental d'art dramatique de Moscou : Roustem Fatikhov, Nikolaï Tchindiaïkine, Youri Alchitz, Natalia Koliakanova, Irina Tomilina, Valery Simonenko, Ludmilla Drebniova, Elena Rodionova, et leurs camarades... ils sont nombreux.

Comment dire ?... Tout se passe comme si Anatoly Vassiliev, suivi par des comédiens efficaces et convaincus, avait emboîté le pas, férocement, presque aveuglément, à l'habillage extérieur qu'avait sculpté Pirandello, sans saisir ses secrets, ses silences, ses choses difficiles à dire. Vassiliev a mis une guignolade apparente à plat, il l'a décomposée, désossée. Sur ces fragments d'organisme, il a fait exécuter par ses acteurs des sketches satiriques, souvent à répétition, des effets comiques sûrs qui frisent plus d'une fois la facilité et même la vulgarité. Il a voulu nous faire croire qu'il est un homme de théâtre naïf qui a cru que ces plaisanteries sur le « théâtre à l'intérieur du théâtre », ces faux-semblants à tiroirs, ces gags, tout ce bazar, étaient l'art du théâtre porté à son incandescence.

Du « travail bien fait »

Bien sûr cette parodie de toc est accomplie avec un métier, une sûreté de main, un bonheur de jeu, un talent criant de tous les détails. Et l'exploit scénique ne cesse pas une seconde, les inventions abondent, plusieurs à la fois, cela se déguste dans l'exaltation. Il y a des musiques de charme, en continu. C'est le régime complet. Epatant. Et pas la peine de comprendre le russe, il y a d'ailleurs pas mal de phrases qui sont jouées ou rejouées en italien, nous ne décrochons pas. Tout est conçu pour plaire, un chien dont le regard crève le cœur, une petite fille adorable qui fait joujou avec le rideau de scène, voyez cette innocence, deux actrices super-sexy qui viennent carrément s'asseoir sur les genoux des messieurs, dans le public, et leur font des papouilles, ainsi de suite... Cela pétille de joie de jouer, de bonheur du « travail bien fait ». Mais il y a là-dessus une ombre, tout de même, celle d'un certain Luigi Pirandello qui, en 1931, avait écrit une belle chose et qui nous prévenait, dans sa préface à *Six personnages* : *« Il ne m'a jamais suffi de représenter une figure d'homme ou de femme pour le seul plaisir de la représenter, ou de conter une histoire, gaie ou triste, pour le seul plaisir de la conter. »* Les joyeusetés comme les coups de théâtre tragiques d'Anatoly Vassiliev sont aux antipodes de ce Pirandello-là. Et puis, eh oui ! par moments, dans le trop de lumière qui vous éblouit, dans le décor trop rusé qui vous mêle aux acteurs et vous oppresse, dans cette incroyable fuite en avant, il y a quelque chose de bouleversant qui passe. Ce n'est pas seulement le regard soudain défait, le jeu soudain déglingué et décalé, de tel acteur plus intériorisé que les autres, Irina Tomilina, Grigori Gladi... Non, il semble que Vassiliev, tout comme Pirandello, ait truqué son art pour la galerie et soit en train d'exprimer, *« parallèlement à la farce »*, dans le secret de son cœur et des nôtres, une affaire grave.

Quelle affaire ? Ecoutons Pirandello commenter lui-même sa pièce : *« Nés vivants, ils voulaient vivre... Il leur fallait à tout prix sortir d'une situation impossible, c'était une question de vie ou de mort... Il n'est pas croyable que l'unique raison d'être de notre vie puisse résider toute entière dans quelque chose d'injuste, d'inexplicable... Il n'importe nullement d'avoir une vie, si l'on considère le fait d'avoir une vie comme une fin en soi. »*

Compris ? Derrière le guignol apparaît un « mode d'emploi soviétique » de la pièce de Pirandello, qui nous atteint, évidemment. Mais qui peut nous tromper aussi, tant incomparables sont leur monde et le nôtre. Alors, bravo les Soviétiques !

MICHEL COURNOT.

★ Faculté des sciences, 22 heures. Jusqu'au 21 juillet.

« Rosel », d'Harald Mueller

Le parcours sensible d'Agathe Alexis

Il faut aller voir Agathe Alexis dans Rosel, *d'Harald Mueller, troquer le récit de sa pauvre vie contre quelques verres de schnaps : une dérive violente, enjôleuse, par une actrice rare.*

La voix est bien placée, calme, sur un registre en mi-teintes, un peu sourd, mais ensoleillé. Le teint a la blancheur d'une porcelaine. Tous les jours, Agathe Alexis se demande comment elle va aller jusqu'au bout de Rosel, ce personnage de femme alcoolique qui, d'homme en homme, de coups en humiliations, avance encore, à la recherche de ses anciennes copines, pour leur parler. *« On ne peut pas échapper à ce rôle. On est branché, comme sur une sorte de chaise électrique. Et peu à peu un vertige vous gagne. »*

Agathe Alexis a créé ce spectacle (mis en scène par Christian Chiaretti) cet hiver, dans son théâtre, l'Atalante, qu'elle anime avec Alain Barsall, petit cube place Charles-Dullin à Paris, sous l'aile de l'Atelier. A Toulouse, elle a travaillé avec Jacques Rosner, Armand Gatti. A Paris, elle joue, pendant quatre ans, avec Bernard Sobel, puis Jacques Lassalle, et Bruno Bayen. Autant de rencontres importantes, qu'elle renouvellerait volontiers, si ne l'absorbait pas autant le chemin qu'elle s'est tracé en créant sa propre compagnie, Les Matinaux.

De spectacle en spectacle, Agathe Alexis a cherché sa juste place. Bernard Sobel lui a appris la rigueur formelle, Jacques Lassalle, l'économie. Bruno Bayen lui a fait découvrir les bienfaits de la méthode de Meyerhold : *« Nous avons répété* Parcours sensible *pendant huit mois. Bayen demandait beaucoup, il fallait s'entraîner : acrobatie, chant, danse. Dans* Rosel, *tout le choix du mouvement, du jeu, appartient à Christian Chiaretti, mais l'intériorité est mon domaine... j'ai rempli l'enveloppe, en quelque sorte. »*

Agathe Alexis dit avoir découvert qu'un acteur doit *« accepter de se laisser regarder »* au-delà de ce qu'il donne à voir. Combien le jeu peut parfois être frère du rêve, ou du songe éveillé, quand lui viennent sur scène des images, si fugitives qu'elles ne perturbent pas le fil du jeu. Parlant de sa passion pour la littérature allemande, d'Anna Seghers à Thomas Bernhard ou Harald Mueller, elle livre un peu d'elle-même : *« La maladie, la mort ? Elles sont dépassées par la vitalité. Il n'y a pas trace d'attendrissement, plutôt une sorte de retour, à un état sauvage. »* Agathe Alexis veut mettre en scène *Entre ciel et terre* de Gerlind Reinshagen : *« Un écrivain fascinant. Elle dit que le théâtre est le seul endroit où l'on peut partager la mort de quelqu'un, alors que, dans la vie, la douleur est trop forte, on ne peut pas l'entendre. »*

Rosel n'appartient pas à la famille des spectacles agréables, qui glissent sur la peau, comme l'eau. *« A Avignon, plus qu'ailleurs, je vois combien les gens attendent de recevoir du théâtre un choc émotionnel. »*

ODILE QUIROT.

★ Théâtre du Chien qui fume, 20 h 15.

« Le Théâtre russe et soviétique », de Konstantin Rudnitski

Un art en révolution

1900-1930 : le théâtre se réinvente en Russie. Un livre qui rend compte de ces années fastes se révèle indispensable au moment où acteurs et metteurs en scène soviétiques investissent Avignon.

L'ouvrage de Konstantin Rudnitski balaiera toutes les réticences que suscite trop souvent la lecture des livres consacrés au théâtre : trois cent vingt pages superbement et abondamment illustrées, une maquette simple et raffinée. Physiquement, *le Théâtre russe et soviétique* est déjà une fête. Le texte, traduit de l'anglais par Eric Deschodt, n'est pas en reste et nous propose une promenade savante et jamais pédante.

En cinq chapitres, depuis « Les recherches théâtrales prérévolutionnaires » jusqu'au « Tournant vers le réalisme », l'auteur transporte son lecteur de l'appartement d'un intellectuel du début du siècle, Viacheslav Ivanov, pour qui l'art de la scène *« pouvait remplacer l'Eglise et la religion »*, au Théâtre d'art de Moscou au début des années 30, où, sous la direction de Stanislavski, qui l'avait fondé en 1898, on jouait Gogol devant des foules considérables et enthousiastes.

On trouvera les premiers repères d'un art renouvelé dans les studios de Stanislavski et de Meyerhold durant les années 10, véritables laboratoires *« pour la mise au point et l'application de nouvelles méthodes de travail avec les comédiens »*. A Moscou, chez Stanislavski, on s'efforce, dans un espace extrêmement réduit, de *« conserver les formes les plus pures de la sincérité »* sans accorder d'importance, malgré de nombreuses représentations publiques, *« à ce qui sert l'Œil et l'oreille sur la scène »* ; à Saint-Pétersbourg, chez Meyerhold, le metteur en scène et ses élèves défendent une conception *« traditionaliste »* du travail. Des élèves à qui l'on demande beaucoup : *« des capacités musicales, un certain niveau de dextérité physique (les candidats devaient accomplir des exercices de gymnastique ou d'acrobatie), la capacité d'improviser une scène muette, une diction claire, une connaissance de la théorie de la versification et la manifestation de bonnes connaissances en peinture, sculpture, poésie et danse »*.

Jusqu'à la révolution, note Konstantin Rudnitski, *« les idées et les formes théâtrales les plus diverses rivalisèrent et se heurtèrent. Pour certains, la fonction du théâtre était de réconcilier l'homme avec la toute-puissance du Destin. Le rêve d'un autre parti était de remplacer tous les rituels religieux par d'autres formes théâtrales »*. De leur côté, les futuristes et leur nouvelle poésie envahissaient la scène, Maïakovski en tête, et triomphaient au Théâtre Kamerny d'Alexandre Taïrov.

En 1919, le théâtre est partout, amateur ou professionnel. Toute la Russie fait la révolution, souvent sanglante et brutale, et toute la Russie fait du théâtre, participant aux « festivals de masse » où sont présentées des « agit-pièces » directement inspirées par Maïakovski et Meyerhold. Celui-ci, nommé responsable du théâtre au commissariat du peuple à la culture en 1920, lance un « Octobre théâtral » qui consacre la victoire de la « gauche » sur l'apolitisme des tenants des théâtres anciens.

Les « professionnels » du théâtre n'en continuent pas moins d'éviter le simplisme allégorique né de la révolution, mais tous entreprennent *« d'exprimer dans leurs productions leur sympathie pour les masses insurgées »*. Konstantin Rudnitski met en exergue les productions de Mardzanov à Kiev, celles du théâtre juif d'Etat d'Alexis Granovski à Moscou, où se rassemblent de nombreux grands peintres (Chagall, Rabinovitch, Falk), du théâtre dramatique de Leningrad dirigé par Maxime Gorki et enfin les mises en scène de Vaktangov au Théâtre d'art de Moscou. Chacun des grands moments de cette épopée est illustré par les photos, les dessins, les affiches des plus grandes mises en scène.

Avec les années 30 renaîtra l'intérêt du public pour les pièces d'actualité, tandis que le drame documentaire qui voulait s'interroger sur l'époque de la guerre civile ne connaîtra qu'un succès éphémère. Mais le tournant vers le réalisme sera pris. *« Les détails historiques, les vérités sociales et psychologiques, la saturation émotionnelle du jeu, tout cela s'était imposé dans le théâtre soviétique au début des années 30 »*, écrit en conclusion Konstantin Rudnitski. Ce sera la matière d'un autre livre.

OLIVIER SCHMITT.

★ *Théâtre russe et soviétique.* Editions du Regard, 650 F.

Culture

THÉATRE

« Cendrillon » de Massenet à Vaison-la-Romaine

Les portes du rêve

Le Festival de Vaison-la-Romaine poursuit une politique de programme très originale sous la direction de Pierre-Jean de San-Bartolomé.

La musique de Massenet étincelle de charme, d'humour et de poésie presque de bout en bout (l'ouverture est inutilement pompeuse et plate, le ballet trop long). Le style vocal allie l'élégance à une simplicité parfaite. En quelques mesures, il trousse une situation, dessine les silhouettes ridicules de la marâtre, ou des deux sœurs, les travaux empressés des serviteurs narquois ou le cortège prétentieux des candidates à la pantoufle de vair.

Mais au milieux de cette comédie alerte, il ouvre toutes grandes les portes du rêve, comme s'il s'enchantait lui-même des airs merveilleux qu'il confie à Cendrillon et dont il ne mesure pas l'étoffe. Sans doute aurait-il été ravi par Catherine Dubosc pour qui le rôle semble avoir été écrit : exquise, menue, mais courageuse et vibrante, avec cette voix qui a le cristal d'une nuit d'été, la grâce des sentiments profonds, et que – oh miracle ! – on comprend parfaitement.

Son prince charmant, Massenet a eu un instant la tentation de le faire chanter comme Des Grieux, mais il se fond ensuite dans la même tendresse idéale, ainsi que nous le montre Peter Jeffes à la voix délicatement colorée, d'une belle flamme intime.

Vives et pétulantes sont les méchantes (et charmantes) sœurs (Agnès Holst et Marie Duisit), ainsi que la marâtre en qui Rita Gorr réalise une magistrale réincarnation, écrasant son mari Pandolphe (David Wilson Johnson), dont la voix un peu faible recèle cependant des trésors d'amour pour la pauvre fille délaissée.

Sur tout ce petit monde, et de multiples figurants, règne la fée de Wendy Hill aux vocalises aussi légères et imprévues que les inventions de sa baguette magique.

Encore fallait-il que la mise en scène et les décors entrent dans le jeu ; rien n'est plus difficile que de simuler la magie. Robert Fortune et Roger Bernard ont réussi ce tour de force avec des moyens simples. Dans un grand mur neutre (qui renvoie le son souvent dispersé au Théâtre romain de Vaison), une ouverture centrale sert de boîte à malices ; on y verra paraître successivement l'âtre de Cendrillon ou la citrouille géante de son char, tandis qu'autour la paroi se parsème d'étoiles, de lumières, ou de galeries mystérieuses.

Et les personnages évoluent, spontanés, enthousiastes, jouant et chantant sans niaiserie, de façon fort cohérente, sous la baguette spirituelle et précise d'Arturo Tamayo, conduisant l'Orchestre des Pays de la Loire, qui soupire délicieusement, en particulier le hautbois et la flûte, les favoris du compositeur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation le 19 juillet ; reprise à la Maison de la culture de Saint-Etienne.

JAZZ

Miles Davis « mouche » son bassiste

(Suite de la première page.)

Pour le public, ni vu ni connu, on dirait une farce. Miles alors pince furtivement le nez de Benjamin Rietveld, aussi énigmatiquement que l'hôtesse le fait de celui de Jacques le Fataliste dans le roman de Diderot (*« Et en parlant ainsi elle souriait, et en souriant, elle passait sa main sur le visage de Jacques, et lui serrait le nez... »*).

Après quoi il tourne le dos d'un air moqueur. A ce jeu, avec lui, on ne triche pas. Bras de fer de la musique. Il ne restait plus au jeune Benjamin Rietveld qu'à faire son solo, abondant, spectaculaire, dégagé, triomphal, bien sûr, et non sans charmes, au demeurant. Le public en trépigne d'aise. Le bassiste seul sait alors qu'il aura eu la joie de participer à l'aventure de Miles Davis. Que c'est une chance. Qu'en un instant il a perdu une infime partie très considérable. Mais qu'il lui restera cette gloire longtemps monnayable d'avoir été choisi un jour par Miles Davis, de finir la tournée 88, de recommencer peut-être en 89. Il sait aussi qu'un jour, à coup sûr, il sera remplacé.

Nul donjuanisme dans l'attitude de Miles. On alors celui du Sévillan de Tirso de Molina : un face à face avec l'amour en forme de face à face avec la musique. Depuis son retour, Miles Davis a « crevé sous lui » une bonne trentaine de musiciens. Nul d'entre eux qui lui en veuille. Puisque le tout est de ne pas l'ennuyer longtemps. Outre la musique, qui est forte, prenante, parfois pénible (démonstrations de foire de batterie et percussions, fort appréciées d'ailleurs), outre les interventions du trompettiste très aiguës ce soir-là (elles compensaient largement la fadeur très appréciée du guitariste), outre un lyrisme porté au rouge, outre une dramaturgie musicale extrêmement subtile, c'est dans ces saynètes que les concerts de Miles Davis sont saisissants.

Ils racontent des histoires de musique et de musiciens, d'hommes et de femmes, d'hommes en général (encore qu'être percussionniste du sexe dans le groupe, comme Marylin Mazure, ne doive pas manquer de piquant), des histoires de boxeurs, de générations, de bleus, d'amours et de rires. On peut se passer de certains des derniers disques de Miles Davis. Pas de ses concerts.

FRANCIS MARMANDE.

★ Festival de la Côte d'Opale : l'ensemble instrumental du Festival de Deal (le 19 à Condette) ; Glenn Miller Revival (le 20, à Hardelot) ; John Mc Laughlin (le 21, à Boulogne) ; Guy Bedos (le 23, à Berck) ; Ensemble instrument de Flandre wallone (le 24, à Deal) ; Sirima et Mint Juleps (le 26, à Wimereux) ; Michel Jonasz (le 28, à Berck) ; Orchestre national de Lille (le 30, au Touquet).

Communication

Après la découverte d'un trafic à Mulhouse

Canal Plus va mettre en place de nouveaux décodeurs

La police de Mulhouse enquête sur l'un des plus vastes trafics de décodeurs de Canal Plus jamais découvert en France. Des décodeurs pirates, qui permettent de capter les émissions cryptées sans acquitter le prix de l'abonnement.

Cinq commerçants de la cité alsacienne ainsi qu'un technicien ont déjà été inculpés en vertu de la nouvelle loi du 10 juillet 1987 qui protège les programmes des chaînes de télévision payantes et des éditeurs vidéo. Laissés en liberté par le juge, ils encourent des peines de prison allant de trois mois à deux ans de prison et de 100 000 à 200 000 F d'amende.

C'est la première fois que des commerçants ayant pignon sur rue se livrent à un trafic de cette ampleur, n'hésitant pas à pratiquer la vente par correspondance. Selon le quotidien *Libération*, qui a révélé l'existence de ce réseau, cinq cent mille décodeurs pirates auraient été fabriqués. La chaîne conteste toutefois ce chiffre qui résulte, selon elle, *« d'une déclaration non vérifiée d'un commerçant de Mulhouse incriminé (...) à l'occasion de la découverte chez lui d'un stock de deux cents appareils »*.

Vendus en « kit » au prix de 900 à 950 F, ces décodeurs dotés d'un microprocesseur permettaient de rechercher automatiquement et de trouver le code secret de Canal Plus en moins de cinq secondes. Une technique qui s'apparente, selon Canal Plus, *« à celle utilisée par la plupart des fraudeurs précédemment inculpés »*.

La divulgation de cette information a toutefois contraint la chaîne à annoncer la mise en place *« par paliers à partir de 1989 »* d'un nouveau décodeur *« révolutionnaire dans sa technique »*. Equipé d'une carte à puce, il devrait rendre plus difficiles les tentatives de fraude.

Dans une interview au journal *l'Alsace*, le directeur général de Canal Plus, M. Pierre Lescure, estime qu'il faudra *« deux ans pour remplacer totalement le parc de nos deux millions et demi d'abonnés »*. Mais la chaîne *« n'estime pas nécessaire d'en accélérer le processus de fabrication »*.

Après cinq semaines de lock-out

Le conflit à l'imprimerie Jean Didier de Massy risque de s'étendre

Après cinq semaines de silence sur le conflit qui paralyse l'une de ses imprimeries à Massy-Palaiseau (*le Monde* du 14 juillet), M. Jean Didier a fait le lundi 18 juillet une apparition à l'hôtel Méridien, à Paris, devant la presse. Entouré d'une dizaine de gardes du corps, M. Jean Didier s'est excusé de ce *« luxe de précautions »* (toutes les cartes de presse ont soigneusement été contrôlées), dû aux *« menaces dont ses affaires et lui-même »* auraient été victimes.

Sans vouloir rompre apparemment le dialogue, M. Jean Didier s'est toutefois montré très ferme dans sa résolution à ne pas céder face au Syndicat du Livre CGT : *« L'imprimerie de Massy marchera à mes conditions ou sera fermée dans un délai très court*, a-t-il affirmé. *Je ne tolérerai pas le « bordel » dans cette usine ! »* M. Didier a adressé à chacun des salariés de l'imprimerie de Massy – à l'exception des vingt-quatre personnes, dont dix-neuf délégués syndicaux, touchées par une procédure de licenciement – une convocation les invitant à reprendre le travail le 25 juillet. Le patron de l'imprimerie a indiqué qu'il s'agissait d'une *« condition préalable à toute reprise des négociations »*.

De son côté, le Livre CGT, réuni le même jour à Paris, a fait savoir qu'il entendait porter plainte *« contre les exactions de Jean Didier, notamment pour abus de biens sociaux »*, et jugeait *« les conditions de l'imprimeur intolérables et inacceptables »*. *« C'est un odieux chantage à l'argent »*, a ainsi déclaré M. Roger Lancry, secrétaire général du Livre CGT.

Une rencontre est prévue jeudi entre le Comité intersyndical du Livre parisien CGT et la direction de la centrale syndicale en vue d'*« élargir la lutte au plan national interprofessionnel »*. Les responsables syndicaux CGT de Massy annoncent, pour leur part, des rencontres avec les salariés des imprimeries Didier de Lille et de Strasbourg.

La décision prise par Jean Didier de verser aux salariés qui reprendraient le travail l'intégralité de leur salaire, non perçu depuis le *lock-out* de l'usine, à la mi-juin (*le Monde* du 21 juin), semble intervenir trop tard. Une collecte de fonds doit d'ailleurs être organisée dans les imprimeries de la région parisienne pour aider les ouvriers de Massy.

Quatre groupes de presse dont « le Monde » étudient un plan industriel d'imprimerie

Les groupes de presse : le Monde, Hachette (*Journal du Dimanche, Week-End*), Amaury (*le Parisien, l'Equipe*), Libération, ont décidé d'étudier la mise en œuvre d'un plan industriel global d'impression Paris-province pour la fabrication de leurs journaux respectifs. Ce projet prend appui sur l'imprimerie en cours de construction à Ivry-sur-Seine pour le journal *le Monde*, et prévoit l'adaptation des outils industriels de Saint-Ouen (groupe Amaury) et de la province au format dit « berlinois » (47 cm × 32 cm).

Ces titres – attachés à leur identité et à leur indépendance – sont convaincus que la cohérence industrielle à long terme d'un plan standardisé et décentralisé leur apporterait des atouts déterminants au moment où s'ouvre le grand marché européen.

Les groupes et titres concernés sont convenus de prendre leur décision sur ce projet à la date du 15 septembre prochain.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Rêveries en différé

1 *Opéra dans un fort*

Nous n'avons pas eu grand mal à trouver ce fort de Champigny. De la maison, ça m'a semblé tout droit, mais c'est vrai que ce n'est pas moi qui conduis, on me le fait assez remarquer. Si c'était moi qui conduisais, je crois que je serais tout le temps sur les routes. Et que j'écrirais à mes moments perdus dans des petits hôtels de campagne ou de préfecture les mémoires d'un touriste. Comme l'autre, comme Stendhal. Mais en mieux parce que Stendhal n'avait pas que ça à faire. Il était consul. Il avait des prétentions malgré les apparences : il croyait que le métier de la bête était d'écrire des chefs-d'œuvres. N'ayant pas *le Rouge et le Noir, la Chartreuse de Parme* ou *Lucien Leuwen* à me coltiner, je pourrais me consacrer uniquement à mes randonnées en province. A leur publication dans *le Monde*. Chaque jour ou presque. En feuilleton. Et ça ne paraîtrait pas comme ce que j'écris aujourd'hui à la page 11 ou 15 ou 18, mais bel et bien en première page. En bas de la une et au centre puisque le centre, c'est l'avenir. Avec des renvois à l'intérieur du journal si c'était nécessaire bien entendu.

Ça serait un travail considérable : cinq feuillets par jour. Trente par semaine. Et cela pendant les quarante-six semaines ouvrables de l'année. Un projet comme celui que je vous propose ne prendrait toute sa signification qu'au bout de dix ans. Onze pour franchir le cap de quinze mille pages.

Je me souviens qu'à un carrefour – nous étions, je ne le jurerais pas, à Saint-Maur-des-Fossés – notre attention fut attirée sur notre droite par un restaurant indien à un étage qui nous sembla vide et cossu. Nous nous sommes dits, je ne sais plus lequel, qu'après la cérémonie qui n'allait pas durer longtemps, nous pourrions souper là. Ce Jean-Paul Kauffmann, il nous en aura fait faire des voyages. Et visiter des forts. Car nous avions déjà été dans un fort quand il était encore otage. Je ne sais plus pour quelle raison. Les raisons à l'époque ne manquaient pas. Ça ne servait peut-être à rien de se réunir, mais c'était notre façon de toucher du bois, au moins une fois dans notre vie, nous aurions été des louveteaux.

Je pensais au départ que c'était le même fort, mais ce n'était pas le cas. Les dames qui étaient à l'accueil nous tendirent gentiment un programme : *Opéra au fort de Champigny*. C'était une vraie fête. Il y avait des tables, des chaises. Un fort beau buffet. Du champagne. Et pour les amateurs de bordeaux, il y avait sur la gauche la tente de Jean-Michel Cazes où l'on pouvait trouver les trésors de la famille : les ormes-de-pez, ce grand bourgeois de Saint-Estèphe. On sait qu'il y a du parpaillot dans le saint-estèphe et seuls les crus classés en 1855 échappent à cette appartenance digne mais rocailleuse.

Michel Guillard, qui sut porter haut les couleurs de *l'Amateur de Bordeaux* pendant la détention de son fondateur, tira sous la table pour les connaisseurs quelques bouteilles de lynch-bages de 1984, ce qui nous permit de vérifier qu'il n'y a pas d'années médiocres pour les bons vins. Et Dieu sait si le lynch-bages, ce que les Anglais appellent avec une familiarité tendre le château « lunch-bags » est un sacré bon vin ! Et je me dis certains jours de brume où l'esprit se permet bien des entorses avec les préceptes les plus établis que ce qui est arrivé en 1973 au mouton-rothschild, sous Pompidou et Chirac, de rejoindre, après cinquante ans d'efforts, du baron Philippe, le premier rang dans le classement, de figurer enfin aux côtés de Lafite, Latour, Margaux et Haut-Brion, le lynch-bages n'en serait pas indigne.

Pendant que nous devisions avec une certaine alacrité, Guillard et moi, sur les mérites de la seconde étiquette, le haut-bages-averous, dont nous aurions fait notre ordinaire, Françoise Petro chanta l'air de Despina dans *Cosi Fan Tutte*, interrompant de justesse la parlerie générale. Car contrairement à ce que je pensais, cette fête brillante se prolongerait tard dans la nuit. Oui, Mozart, mais aussi des airs de Rossini, le duo des fleurs (*Madame Butterfly*) chanté par Anna Ringart et Martine Surais, et dans une troisième partie l'air de Méphisto chanté par Jean-Philippe Courtis dans le *Faust* de Gounod, et d'Albert Roussel, des *Poèmes de Ronsard* avec Christian Cheret à la flûte.

Bien sûr, je n'étais plus là, plus là pour le final de *Cosi Fan Tutte*. J'avais eu juste le temps quand je montais à l'assaut du lynch-bages de saluer Jean-Paul, le héros un peu absent de cette fête qui m'avait dit avec un bon sourire distrait : *« A tout à l'heure, pour se parler. »*

2 *Pétain et Dreyfus*

Au fond ce qui était bizarre, ce qui était une leçon de choses, c'est que Jean-Paul parmi nous, hors de danger somme toute, je buvais avec remords, je me sentais moins à l'aise que lorsqu'il en bavait. Le petit effort qui nous était demandé et auquel nous avions répondu si mollement avait le don de nous mettre en appétit. Maintenant qu'il était revenu, je n'avais ce soir-là qu'une pensée : me tirer !

De fil en aiguille, et toutes proportions gardées, l'on comprend mieux l'embarras dans lequel le capitaine Dreyfus mit ses ardents défenseurs en rentrant vivant, et pour longtemps, de l'île du Diable. Rien à voir avec mon propos. Vous connaissez ma manie des dates. Dreyfus est né en 1859 et mort en 1935. Pétain en 1856 et mort à l'île d'Yeu en 1951. Autrement dit, en se donnant un peu de mal, Dreyfus aurait fort bien pu assister à la défaite et à l'Occupation. Il aurait été un jeune homme par rapport à Pétain. On peut imaginer une certaine presse demandant la réouverture de son procès. Qu'aurait fait Pétain ? Et Dreyfus ? Se serait-il rallié au Maréchal ? Quel aurait été son statut de juif ? Y-aurait-il eu une rencontre historique à Montoire entre ces deux gloires de notre armée ? Et les Allemands l'auraient-ils déporté ? Avant nous, et pour cause, ils avaient cru en son innocence...

C'est drôle quand j'étais au fort de Champigny, je râlais un peu d'y être. Et je me disais que j'y étais à cause de Jean-Paul alors que Jean-Paul y était à cause de nous. Parce que sa « famille », ceux qui s'étaient vraiment décarcassés pour lui, avaient voulu nous remercier de notre aide, de leur avoir soutenu le moral en étant bêtement là. D'avoir cru ou feint de croire qu'ils s'en tireraît. D'avoir partagé ou fait semblant de partager leur folie. Et lui, à l'évidence, il ne pouvait pas se faire porter pâle un soir pareil. Et sa « famille » ne pouvait pas faire autrement que de nous remercier par cette fête, si peu méritants que nous ayons été.

C'est par estime et affection pour Jean-Paul que j'étais venu et, c'est cette estime et cette affection qui me gâchait mon plaisir. Entre amis, on ne se parle pas ainsi, même intérieurement. Ça fait nécro, banquet politique. Entre amis, on ne sait même pas qu'on l'est.

Et c'est pour cela que cette fête nous gênait en même temps qu'elle était nécessaire. A cause d'elle, nous avions l'impression d'assister à une cérémonie officielle. Que Jean-Paul était toujours absent, captif. Cette fête dans un sens était un exorcisme. Chacun, si bon lui semblait, pourrait retourner à sa place, à sa case départ, à ses occupations.

Dernier point avant de quitter ce fort. Cette fête curieusement était un peu la mienne. A quelques jours près, c'était mon arrivée au *Monde* que j'aurais pu arroser. L'enlèvement de Jean-Paul et ma signature avaient presque coïncidé. « L'abondance de l'actualité » m'avait fait négliger le speech de rigueur quand on entame sa quatrième année de service. Et pourtant, de mon premier article du *Monde*, j'ai des chances de me souvenir longtemps. J'évoquais un certain Jean-Paul Kauffmann à qui je souhaite de retrouver par les livres, les articles, ce relatif incognito que ces activités procurent, j'évoquais un défilé en sa faveur et j'annonçais avec une précipitation qui partait certes de bons sentiments mais qui était peu flatteuse sur ma compétence journalistique sa prompte libération !

3 *Un livre pour Jean-Paul*

Arthur Hubschmid, éditeur au 11, rue de Sèvres à Paris, me signale la quatrième édition d'un livre qui peut vous être fort utile : le *Guide des librairies d'ancien et d'occasion 1988*, de Denis Basane (Hubschmid et Bouret). Illustré de vingt-huit portraits par Philippe Dumas, 90 F. Diffusion librairie Grund, 60, rue Mazarine, 75006 Paris). La première édition de ce livre date de 1980. Son but ? *« Donner au bibliophile toutes les informations possibles sur les librairies d'ancien, profession par tradition plutôt confidentielle sinon secrète. »* Vous trouverez dans la présente édition 322 adresses parisiennes classées par quartier, 296 adresses provinciales classées par département, 36 adresses de marchands d'estampes anciennes. Denis Basane précise qu'il a pris le parti de réunir dans un même volume tous les libraires, ceux qui pratiquent la « haute bibliophilie » comme les modestes bouquinistes. Les commentaires m'ont semblé justes. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'à Toulouse il y a désormais deux librairies Jean Cau : l'une au 22, rue Peyras, l'autre au 52, rue du Taur (anciennement Bouquinerie Balarau). Des départements qui me sont chers ne possèdent aucune librairie d'ancien : ainsi le Cantal ou le Val-de-Marne. C'est triste.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

BERRY (43-57-51-55). ◊ Poèmes : 18 h 30. ◊ Trop, c'est trop : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◊ Bérénice : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◊ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◊ La Leçon : 20 h 30. ◊ Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). ◊ Frisette : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. L'Instant Prévert : 22 h 15.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. ◊ Areu = MC 2 : 20 h 15. ◊ Les Observateurs : 21 h 30. ◊ Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. ◊ Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◊ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Le Knack et comment l'avoir : 22 h 15.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Famo Sapiens : 22 h 45.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◊ Conférence musicale pour piano : 18 h 30. ◊ Jamais vulgaire : 20 h. ◊ Nos désirs font désordre : 21 h 30. ◊ Vous avez dit Bigard : 22 h 45.

Mardi 19 juillet

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Foule (1928), de King Vidor, 16 h ; Chu Chin Chow (1934, v.o.), de Walter Forde, 19 h ; Monsieur Merci (1936, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris-Province aller-retour : Aller-retour Paris-campagne : Actualités Gaumont, Publicités R.F.P. (1981-1985), Goupi Mains Rouges (1943) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Un naïf à Paris : les Peintres de l'éternel dimanche (1960) de Jacques Espagne et Pierre Mathieu, Lo Païs (1973) de Gérard Guérin, 16 h 30 ; A nous deux Paris : A nous deux Paris ! (1959) de Pierre Kast, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 18 h 30 ; Week-end à Deauville, le Voyage à Deauville (1983) de Jaques Duron, Un homme et une femme (1966) de Claude Lelouch, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.f.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONTRAINTE PAR CORPS (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LES FEUX DE LA NUIT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

FLIC OU ZOMBIE (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

GÉNÉRATION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (Can.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUILLET EN SEPTEMBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

NUIT DE FOLIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PANICS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE GATE (Can., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ATTAQUE DES MORTS-VIVANTS. (*) Film italien de Claude Milliken, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU LAGON. Film Nouvelle Zélande d'Yvonne Mackay, v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AIR FORCE ACADEMY (, v.f.) : Club, 9e (.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CHARGE HÉROIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAÎNÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HELL ZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ONDE DE CHOC (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 10.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 40.

JOHNNY GOT HIS GUN (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ORDET (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.

4 AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 20.

URGENCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 12 h.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 19 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : le Cavaleur ■■ Film français de Philippe de Broca (1978). Avec Jean Rochefort, Nicole Garcia, Danielle Darieux, Catherine Alric. *Un pianiste virtuose prend soudain conscience du vieillissement et de la solitude.* **22.15 Documentaire : Histoires naturelles.** Le Mont Saint-Michel. **23.15 Série : Cannon. 0.05 Journal et la Bourse. 0.20 Magazine : Minuit sport. 1.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.45 Documentaire : D'homme à homme. 2.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Magazine : Chocs. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

▶ **20.35 Les dossiers de l'écran : Opération dragon.** Film américain de Robert Clouse (1973). Avec Bruce Lee, John Saxon, Ahna Capri, Bob Wall. **22.20 Débat : Les arts martiaux.** Avec Christian Durand (directeur du journal *Bushido*) ; Maître Henri Plee (pionnier du karaté en France) ; Maître Nocquet (président de l'Union européenne d'aïkido) ; *Dan Schwarz* (entraîneur de l'équipe nationale de kung-fu), Fabien Canu (champion d'Europe 1987 de judo et champion du monde 1987 de judo) ; Maître Lee Kwan-Young (8ᵉ dan ceinture noire de tae kwen do, 5ᵉ dan ceinture noire hap ki-do) ; Kenji Tokitsu (fondateur de l'école Shaolin-Mon) ; Catherine Girardet (championne d'Europe de karaté). **23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Histoires courtes. 0.25 Le journal du Tour**

FR 3

20.30 Cinéma : Fernand clochard □ Film français de Pierre Chevalier (1957). Avec Fernand Raynaud, Jean-Marc Tennberg, Renée Devillers. **22.10 Journal et météo. 22.35 Emissions régionales. 23.30 Musique, musique.** Proposé par Dominique Fournier.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : Short circuit □ Film américain de John Badham (1985). **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : les Oreilles entre les dents** ■ Film français de Patrick Schulmann (1987). Avec Jean-Luc Bideau, Fabrice Luchini. **23.45 Golf : le British Open.** Commentaires d'André Lafaurie et Bernard Pascassio. **1.20 Cinéma : l'Albatros** ■ *Film français de Jean-Pierre Mocky.*

LA 5

20.30 Cinéma : l'Ile du docteur Moreau ■ Film américain de Don Taylor (1977). Avec Burt Lancaster. **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek. 0.55 Mission impossible. 1.45 La grande vallée. 2.35 Journal de la nuit. 2.40 La nouvelle malle des Indes. 3.35 Bob Morane. 4.00 Vive la vie ! 4.30 Hitchcock présente (rediff.). 4.55 Top nuggets.**

M 6

20.30 Téléfilm : Un autre monde. De Richard Michaels. Avec Sally Struthers, James Woods, Jeffrey Bravin. *Le retour dans son foyer, après trois ans d'hospitalisation, d'un enfant sourd.* **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Charmes. 2.30 Série : Ardéchois cœur fidèle. 3.25 Série : La ligne de démarcation.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Apprendre la santé. **21.30 L'Australie :** Les Arts d'Oz. La nouvelle culture australienne. **22.40 Nuits magnétiques.** Voyage au bout de la nuit, SIDA, juillet 1988. 1. Les patients. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Billie Holiday.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Odes. Musique de la Grèce antique. Chants polyphoniques et musique traditionnelle d'Epire. **22.00 Concert** (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Vier letzte Lieder pour soprano et orchestre de Strauss ; Concerto pour clarinette, alto et orchestre, op. 88, de Bruch ; Symphonie nº 5 en mi bémol majeur, op. 82, de Sibelius, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano ; sol. : Mechthild Gessendorf, soprano, Michel Portal, clarinette, Gérard Caussé, alto. **0.15 Jazz,** par Xavier Prevost. John Schroeder Trio (Allemagne).

Mercredi 20 juillet

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat. 16.00 Série : Des agents très spéciaux. 16.50 Club Dorothée vacances. Sablotins ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon Ball. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Théâtre : Désiré.** Comédie en trois actes de Sacha Guitry, avec Marie-Josée Nat, Bernadette Lafont, Jean-Claude Brialy, Jacques Morel. *Les rapports d'un valet de chambre et de sa patronne, en 1930.* **22.30 Série : Texas police. 23.10 Cinéma : Kaos** ■■■ Film à sketches de Paolo et Vittorio Taviani (1984). L'autre fils, Requiem, Mal de Lune, Entretien avec la mère. *Trois histoires, trois visions de la terre de Sicile, de ses mœurs, de ses légendes, d'après des nouvelles de Pirandello. Celui-ci apparaît dans un étrange épilogue. Inventeurs de nouvelles formes narratives, les frères Taviani ont réalisé un film poétique, envoûtant, superbe, tout à fait hors du commun.* **1.30 Journal et la Bourse. 1.45 Magazine : Minuit sport. 2.45 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.10 Documentaire : D'homme à homme.** Sept nuits, sept jours. **4.00 Magazine : Santé à la Une. 5.15 Musique. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.40 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Jeu : Bing parade. Emission présentée par Thierry Beccaro, à Saint-Malo. Avec Diane Tell, Les Porte-Manteaux, Frédéric Château, Félix Gray. **15.30 Magazine : Sports été.** Moto : Grand Prix de Yougoslavie à Rijeka ; Cyclisme : Tour de France (18ᵉ étape : Ruelle-Limoges) ; Magazine : A chacun son Tour. **18.15 Série : Sam' suffit. 18.43 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **18.45 Jeu :** *Des chiffres et des lettres.* D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Jeux sans frontières.** Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi. En direct du Portugal. Les équipes : Beaufort (France), Aoste (Italie), Viano-do-Castelo (Portugal) et Ath (Belgique). **21.55 Série : La loi, c'est la loi.** Frères de sang. **22.45 Magazine : Dim, dam, dom.** De Daisy de Galard, présenté par Aurelle Doazan. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Coup de grâce. **14.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Le magazine des 15-25 ans. **14.30 Jeu : On va gagner.** Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. Invités : Jill Caplan, Cerise Ferié, les Max Valentin, Début de soirée, Loop the Loop. **17.00 Série : Les invisibles. 17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Feuilleton : Le voyage de Nicolas** (3ᵉ épisode). **17.50 Dessin animé : Conte de Grimm.** Les trois frères. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** La mutinerie. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.01 Jeu : La classe.** *Présenté par Fabrice.* Invité : Dave. **20.30 Téléfilm : Cow-boy.** De Jerry Jameson, avec James Brolin, Ted Danson, Annie Potts. *La colère d'un propriétaire de ranch contre des voleurs de chevaux.* **22.10 Journal.** ▶ **22.35 Auteurs studio.** Théâtre : Abel et Bela. Pièce de Robert Pinget, mise en scène de Jean-Paul Roussillon. Avec Michel Aumont, Jean-Paul Roussillon. Les quarante ans d'Avignon : Les lieux et le public, par Romain Goupil. **0.00 Musiques, musique.** Scarlatti. Texte de Sade ; Deux sonates pour piano (une lente, une vive), par Anne Queffélec, piano.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Série : La malédiction du loup-garou. 14.20 Série : Un flic dans la Mafia. 15.10 Téléfilm : Le monde silencieux de Nicholas Quinn. D'Alastair Reid, Brian Parker, Peter Hammond, avec John Thaw, Kevin Whately. **16.50 Série : O'Hara. 17.40 Série : A chacun sa vérité. 18.05 Cabou cadin.** Bécébégé ; Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Roger Pierre, Martine Bruce, Yves Duteil. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Loto sportif.** [illegible] **Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Ecrit dans le sang** ■ Film canadien d'Usama Rawi (1986). Avec Rita Tushingham, Jackie Burroughs, Ross Petty. *Une enfant dyslexique n'a jamais réussi à apprendre à lire et écrire. Elle quitte, plus tard, Londres pour les Etats-Unis, devient femme de ménage chez un médecin et veut garder son secret. De sinistres instincts s'éveillent en elle. Adaptation d'un étonnant roman de Ruth Rendell, qui va beaucoup plus loin qu'une intrigue criminelle. Film inédit, à découvrir, donc.* **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Pieds nus dans le parc** ■ Film américain de Gene Saks (1967). Avec Jane Fonda, Robert Redford, Charles Boyer (v.o.). **0.20 Cinéma : En route pour la gloire** ■ Film américain de Hal Ashby (1976). Avec David Carradine, Ronny Cox, Melinda Dillon.

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.15 Série : Star Trek. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Mort suspecte.** De John Lewellyn Moxey. Avec Lauren Hutton, Ben Murphy. *Les expériences douteuses d'un gynécologue sinistre.* **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Le journal de la nuit. 2.40 La nouvelle malle des Indes** (rediff.). **3.05 Bob Morane** (rediff.). **3.30 Vive la vie !** (rediff.). **4.00 Shérif, fais-moi peur** (rediff.) **4.50 Top nuggets** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Série : La ligne de démarcation (rediff.) **14.45 Feuilleton : Ardéchois Cœur fidèle. 15.05 Magazine : Faites-moi 6.** Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** Hôtel de rêves. **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Miroir de l'âme. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi.** Le dernier week-end. **20.30 Téléfilm : La filière chinoise.** De Robert Day. Avec George C. Scott, Ali McGraw. *Il croyait son fils mort et découvre qu'il est devenu un parrain de la drogue.* **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les mémoires de Nicolas Guillen. **21.30** *Communauté des radios publiques de langue française.* La Franco-Belge : de la *frontière de fer à celle du papier.* **22.40 Nuits magnétiques.** Voyage au bout de la nuit, SIDA, *juillet* 1988. 2. Le virus. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Billie Holiday :** *Lady Day by night.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Une soirée cabaret. Eisler, J. Strauss, Schönberg, Lang, Zieritz, Weill. **22.00 Concert** (donné le 1ᵉʳ août 1985 cour Jacques-Cœur) : Léonore, de Duparc ; La mort de Cléopâtre, de Berlioz ; La tragédie de Salomé, de Schmitt, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Thomas Fulton ; sol. : Alexandrine Miltcheva, mezzo-soprano. **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Page One Quintet (Danemark), Phil Abraham Quartet (Belgique).

Audience TV du 18 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.6	Santa-Barbara 12.5	Actual. région. 5.2	Actual. région. 5.7	Top 50 2.1	Homme 3 mil. 2.6	Hulk 1.0
19 h 46	34.4	Roue fortune 13.0	Journal Tour 9.4	Actual. région. 5.2	Stalag 13 2.1	Homme 3 mil. 3.1	Hulk 2.1
20 h 16	40.6	Journal 15.1	Journal 14.1	La classe 4.7	Starquizz 0.5	Journal 3.1	Chacun chez soi 4.2
20 h 55	45.8	L'Assassin 12.0	Nord et Sud 12.5	Op. Crossbow 14.1	Les Borsalini 2.8	Les Envoûtés 4.2	Mess. minuit 2.1
22 h 8	45.3	L'Assassin 12.0	Pub 6.8	Op. Crossbow 17.7	Tauromachie 0.6	Les Envoûtés 4.2	Cagney et Lacey 4.7
22 h 44	34.4	Super sexy 11.6	1 jour 1 film 5.2	Journal 3.1	Tauromachie 1.0	Loi Los Angeles 5.8	Cagney et Lacey 6.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 juillet à 0 heure et le dimanche 24 juillet à 24 heures.

La France restera sous l'influence du courant océanique perturbé. Toutefois, avec la présence d'un champ de pression relativement élevé, les perturbations successives qui affecteront notre pays s'atténueront dans l'ensemble rapidement en pénétrant dans l'intérieur.

Mercredi : orageux au sud, soleil et nuages au nord.

Sur les régions méridionales, le ciel sera nuageux avec des éclaircies. Des nuages passagèrement menaçants se développeront, de l'Aquitaine au sud du Massif Central et au Languedoc-Roussillon le matin pour se décaler sur un quart sud-est. Des orages d'intensité modérée éclateront en début et en fin de journée. Par ailleurs, le matin, le ciel sera nuageux de la Bretagne au Nord-Picardie avec quelques bruines côtières. Progressivement, ces nuages se décaleront vers les frontières du nord.

Les températures minimales seront de 6 à 8 degrés localement dans le Nord-Est, 13 à 18 degrés en moitié sud, et même 20 degrés près des Pyrénées et de la Méditerranée, 10 à 15 degrés ailleurs. Les maximales de 19 à 23 degrés de la Bretagne au Nord atteindront 23 à 32 degrés ailleurs du nord au sud.

Prévisions

Jeudi : nuages et pluies au nord, beau et chaud au sud.

Sur la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays de Loire, le temps très nuageux à couvert et faiblement pluvieux en début de journée cédera la place à un ciel plus variable l'après-midi, avec de belles périodes ensoleillées.

De la Manche orientale au Bassin parisien et aux Ardennes, après un début de journée peu nuageux et brumeux, un passage faiblement pluvieux se produira vers la mi-journée. Dans l'après-midi, des éclaircies se développeront, mais les passages nuageux seront parfois accompagnés de petites averses. Le vent de sud-ouest le matin s'orientera au nord-ouest le soir. Il sera modéré, parfois assez fort, près de la Manche.

Des Charentes au Centre et au Nord-Est, les brumes et brouillards matinaux se dissiperont rapidement au profit d'un temps peu nuageux. Toutefois, les nuages deviendront abondants en cours ou en fin d'après-midi et des pluies ou des ondées affecteront le Nord-Est.

Sur les autres régions, la journée sera généralement chaude et bien ensoleillée (quelques passages nuageux accompagnés d'ondées orageuses affecteront le matin la Corse). Des orages se produiront localement en soirée sur le nord du Massif Central, le Jura et les Alpes.

Les températures minimales seront comprises entre 12 et 18 degrés, localement 20 près de la Méditerranée. Les maximales seront de l'ordre de 20 à 25 degrés du Nord-Ouest au Nord et aux Ardennes, 28 à 32 degrés près de la Méditerranée, 25 à 29 degrés ailleurs.

Vendredi : amélioration dans la journée.

Les nuages seront généralement abondants le matin au nord de la Loire ainsi que du Limousin à la Franche-Comté, où des pluies à caractère souvent orageux se produiront. Ces nuages s'élimineront en cours ou en fin de matinée, et le soleil deviendra prédominant durant le reste de la journée, mais les températures seront plus fraîches.

Sur le reste du Massif Cenral et les Alpes, la journée débutera sous le soleil, mais des foyers orageux se développeront l'après-midi. Ailleurs, le temps chaud et ensoleillé prédominera.

Les températures seront en baisse de 2 à 4 degrés sur la moitié nord, elles varieront peu au sud.

Samedi : soleil prédominant.

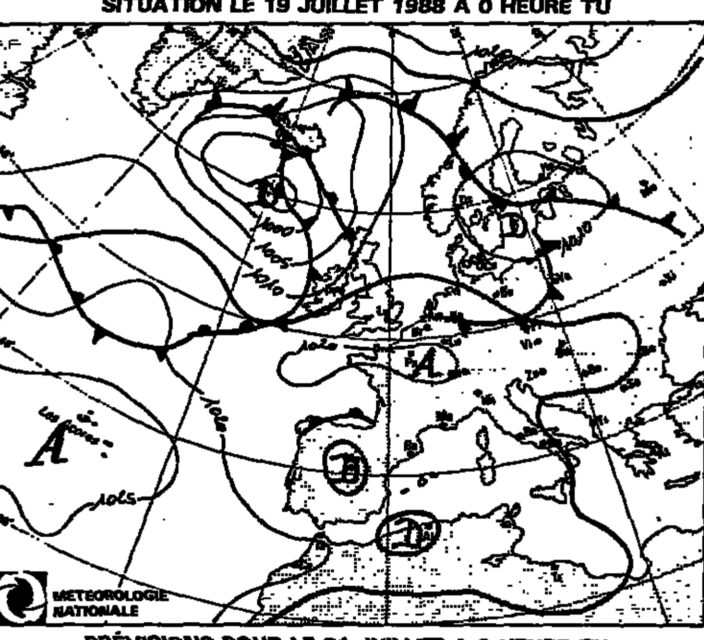
Sur les Alpes et l'est du Massif Central, les nuages du début de matinée feront place à une journée ensoleillée et assez chaude. Sur le reste du pays, après dissipation des brumes et brouillards formés localement au lever du jour, le temps sera clair à peu nuageux et les températures seront en hausse généralisée. En fin de journée, le ciel se couvrira de la Bretagne au Cotentin.

Dimanche : aggravation relative sur la moitié nord-ouest.

Un ciel nuageux gagnera la moitié nord-ouest du pays. Les nuages pourront s'accompagner de faibles pluies près de la Manche. Plus au sud, le temps restera chaud et ensoleillé, avec une tendance orageuse possible en fin de journée.

Les températures, stationnaires au nord, seront encore en hausse sur la moitié sud-est, atteignant généralement les 30 degrés, localement 35.

SITUATION LE 19 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET A 0 HEURE TU

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 20.7.87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-7-1988 à 6 heures TU et le 19-7-1988 à 6 heures TU — le 19-7-1988

FRANCE			
AJACCIO	26	15	D
BIARRITZ	29	20	O
BORDEAUX	28	17	C
BOURGES	23	11	D
BREST	19	9	D
CAEN	21	8	N
CHERBOURG	19	9	C
CLERMONT-FERR.	26	11	D
DIJON	21	10	D
GRENOBLE St-M-H	30	11	D
LILLE	19	9	C
LIMOGES	24	15	D
LYON	26	14	D
MARSEILLE-MAR.	31	16	D
NANCY	18	8	B
NANTES	24	13	D
NICE	25	19	D
PARIS-MONTS.	22	13	D
PAU	30	19	C
PERPIGNAN	32	18	D
RENNES	23	10	D
ST-ETIENNE	26	11	D
STRASBOURG	19	9	D
TOURS	24	11	D
TOULOUSE	30	15	N
POINTE-A-PITRE	32	23	O

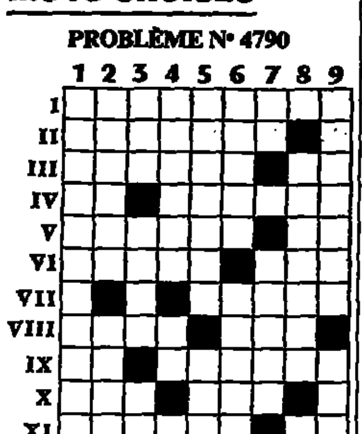
ÉTRANGER			
ALGER	32	20	D
AMSTERDAM	18	11	C
ATHÈNES	34	26	D
BANGKOK	33	25	P
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	28	15	D
BERLIN	21	12	A
BRUXELLES	19	10	N
LE CAIRE	37	24	D
COPENHAGUE	22	12	D
DAKAR	30	25	N
DELHI	35	28	C
DJERBA	29	20	D
GENÈVE	26	8	D
HONGKONG	33	25	O
ISTANBUL	28	22	D
JÉRUSALEM	29	19	D
LISBONNE	24	18	C
LONDRES	23	10	D
LOS ANGELES	23	18	D
LUXEMBOURG	15	10	C
MADRID	37	20	D
MARRAKECH	34	19	D
MEXICO	25	12	A
MILAN	30	19	D
MONTRÉAL	31	18	A
MOSCOU	30	19	O
NAIROBI	25	12	D
NEW-YORK	33	23	C
OSLO	23	15	N
PALMA-DE-MAL.	28	16	D
PÉKIN	33	25	D
RIO-DE-JANEIRO	23	14	D
ROME	27	18	N
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	17	16	B
SYDNEY	18	9	C
TOKYO	26	20	C
TUNIS	32	18	D
VARSOVIE	22	14	P
VENISE	26	19	D
VIENNE	26	17	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4790



HORIZONTALEMENT

I. Une femme qui va de l'avant. – II. Ceux qui se sont intéressés de près à lui étaient dans les nuages. – III. Peuvent être dus à celui qui renverse tous les obstacles. S'entend les jours de fête. – IV. Symbole. N'empêche pas de travailler ceux qui l'ont continuellement sur le dos. – V. A de quoi affronter les rigueurs hivernales. Conjonction. – VI. Tel que l'on ne saurait être dérangé après s'être mis à table. Reste très chaud. – VII. On peut y voir des vedettes aller sur l'eau. – VIII. Est nommée pour la forme. Peut être chassé en toute saison. – IX. Note. Est souvent responsable d'une cartaine agitation. – X. Aide à avoir beau jeu. Qui ne se font donc plus attendre. – XI. Entraînent des multiplications. Qui estime peut-être qu'il n'a rien à cacher.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui connaissent bien le coin. – 2. Avec elle, on ne peut pas dire qu'on n'y voit goutte. Certains clous se plantent quand il est là. – 3. On y met véritablement les pieds sur la terre ferme. Entrés dans l'hiver. Dut se mettre au vert. – 4. Manie le couteau. Préposition. – 5. Poule qui ne glousse plus depuis belle lurette. A plus d'une bonne leçon à recevoir. – 6. De quoi crever les cœurs. Qui ne peuvent plus avancer ou bien qui peuvent être déjà très avancés. – 7. Porte-clefs. Bonnes pour les oreilles ou mauvais pour le cœur. – 8. Pouvait se faire descendre alors qu'il montait. – 9. Une belle susceptible de plaire à bien des gens. Est indispensable à ceux qui ont le bac.

Solution du problème nº 4789

Horizontalement

I. Lanterne. – II. Ivoirier. – III. Tonnelier. – IV. Tint. As. – V. Enée. Sil. – VI. Rétrocédé. – VII. Té. – VIII. Tiédasses. – IX. Ussé. – X. Râ. Forrée. – XI. Ermite. Ur.

Verticalement

1. Littérature. – 2. Avoine. Isar. – 3. Nonnettes. – 4. Tinter. Défi. – 5. Ere. Ots. Et. – 6. Rila. Césure. – 7. Neisse. – 8. Ere. Idée. Eu. – 9. Rôle. Sûer.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Marie MOSSÉ

est née le 13 juillet 1988, en Auvergne.

De la part de ses parents

Solange et Yves MOSSÉ.

Décès

– Mme le docteur Pascale Fourcade,
Alain Fourcade,
Mme Marielle Crespin, le docteur Marcel Crespin,
M. et Mme les docteurs Alain et Frédérique Birenbaum,
Renaud, Thomas et Nicolas Crespin,
Lætitia et Aurélie Birenbaum,
Lola-Juliette et Manon Fourcade,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Drouaud,
Parentes et alliées,
Le personnel de la clinique Mirabeau Mont-d'Eaubonne,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Eliette BELOT,
née Eliette Drouaud,

le 16 juillet 1988, des suites d'une longue maladie.
Il y a quatre ans disparaissait le

docteur Pierre BELOT,

son époux.

Le chagrin et la douleur de cette disparition n'avaient pu, pour elle, trouver d'apaisement.

3, boulevard Pershing,
75017 Paris.
Clinique Mirabeau,
37, avenue de Paris,
95600 Eaubonne.

– Paris. Nice.

Daniel Bessmann, son fils,
et Annette Muller,
Nelly, sa fille,
et Michel Cutayar,
Serge, Philippe, Larry,
ses petits-fils,
Lou Stara,
sa sœur,
Ses amis de la Résistance bas-alpine,
ont le regret d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Suzanne BESSMANN,
née Benderly.

Elle a été inhumée à Nice, le 15 juillet 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Henri Bonnet,
son épouse,
M. et Mme Pierre Bonnet,
M. et Mme Yves Bonnet,
M. et Mme Pierre Bajkow,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BONNET,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
professeur honoraire,
docteur ès lettres,
ancien maire
de Châteaudun (Eure-et-Loire),

survenu le 18 juillet 1988, à La Verrière (Yvelines), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cloyes (Eure-et-Loir), dans la sépulture de famille, le mercredi 20 juillet 1988, à 9 h 30.

Préfecture de Châlons-sur-Marne,
47, boulevard de l'Hôpital,
75013 Paris.

[Né le 20 février 1904, Henri Bonnet était professeur de philosophie. Elu maire de Châteaudun (Eure-et-Loir) en 1946, il l'était demeuré jusqu'en 1965, avant de se désister entre les deux tours de cette dernière élection municipale.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Louis Chatin,
née Jacqueline Toulouse,
son épouse,
Marie-Sophie, Laurent, Matthieu et Anne-Catherine,
ses enfants,
Les familles Chatin, Hum, Toulouse, Butruille, Bonnefond,
ses frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ses cousins,
Baisle, Deschanel, Josserand, Toulouse, Deroy, Détré, Fortin, Ripart, Vicarino,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis CHATIN,
conseiller à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 16 juillet 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 juillet, à 15 heures, en l'église de Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme).

Une messe à sa mémoire sera dite au mois de septembre, à Saint-Pierre de Neuilly.

Ni fleurs ni couronnes.

12, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly.

– Le docteur Lucien David,
son époux,
M. et Mme P.-A. David,
Vincent et Guillaume,
Le docteur J.-A. David,
Frédérique et Delphine,
ses enfants et petits-enfants,
Mme J.-D. Martinet,
sa sœur,
Mme A. Keim,
sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 10 juillet 1988, de

Mme Linette DAVID.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean-Marie Delorme,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Delacour,
M. Eric Delorme,
ses enfants,
M. Pierre Delacour,
son petit-fils,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Marie DELORME,

survenu le 11 juillet 1988 à Domats.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domats,
89150 Saint-Valérien.

– M. et Mme Alain Dufresnoy
et leur fils,
M. et Mme Patrice Arnaud
et leurs enfants,
M. et Mme Guillaume Dufresnoy,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DUFRESNOY,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
à l'université Bordeaux-I,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 13 juillet, à Bordeaux.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Jurignac (Charente).

2, rue Bayard,
38000 Grenoble.
15, rue Arago,
38500 Voiron.

– Mme Françoise Feltin,
Ses enfants
Et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Denise FELTIN,

survenu le 14 juillet 1988, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 juillet, à 16 heures, en l'église de Delle (Territoire-de-Belfort).

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Scherer,
90100 Delle.

– Mme Jacques Fougères,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FOUGÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
censeur honoraire.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Chanonat (Puy-de-Dôme).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Endtz-Haguenau,
M. et Mme Michel Haguenau,
Leurs enfants et petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel HAGUENAU,
ingénieur général honoraire
des Ponts et Chaussées,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 19 juillet 1988.

– La famille,
Les amis
Et les collaborateurs de

Pierre-Marie LE PEUTREC,
architecte,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu accidentellement dans la nuit du 9 au 10 juillet 1988.

– L'Association des amis de Charles Lapicque,

a la tristesse de faire part du décès de

Charles LAPICQUE,

survenu le vendredi 15 juillet au matin.

L'inhumation a eu lieu le mardi 19 juillet.

(Lire page 26.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

Sacha MARIAUD,

né le 16 avril 1922, à Lisbonne.

De la part de
Michel Mariaud,
son fils,
Marcia Da Conceicao Chagas,
sa femme,
Et ses amis.

Hameau de Roques-Hautes,
Beaurecueil, 13100 Aix-en-Provence.

Anniversaires

– En ce dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Maurice POUSSIÈRE,
conseiller d'Etat,

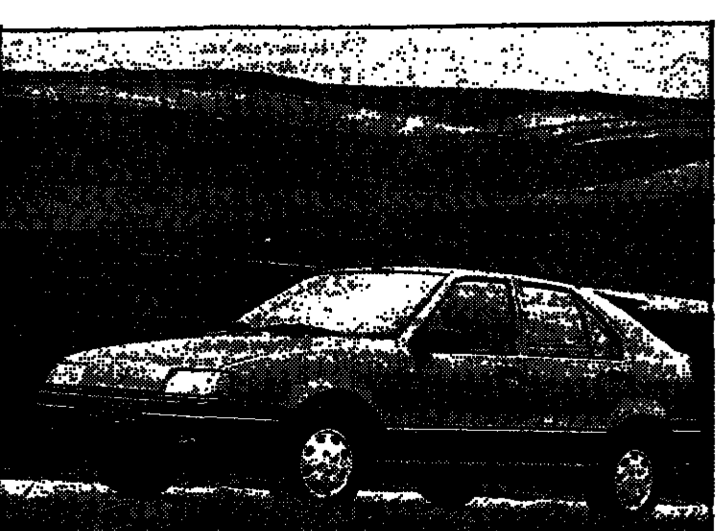
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé en union avec les messes qui sont célébrées à son intention.

Automobile

La Renault 19 : tournée vers l'Europe

Partir aujourd'hui à la conquête d'un marché automobile exige de la part d'un constructeur des efforts financiers considérables. Renault a consacré plus de 6 milliards de francs à l'étude et à la production de son dernier bébé, la 19, dont les premières unités seront livrées au public à la rentrée.

Il est vrai que le segment visé – celui de la voiture moyenne « familiale » – est particulièrement encombré (BX Citroën, Volkswagen Golf, Seat Ibiza, Ford Escort, Opel Kadett, Peugeot 309, Mazda 323 et autres Honda Civic...) et qu'il réclame désormais, pour s'y distinguer, du nouveau. Il est vrai qu'une redoutable concurrente, la Tipo de Fiat, vise le même créneau. Donc il fallait contrer le danger.



La Renault 19 : des lignes européennes.

Trop attendre risquait de voir arriver sur les routes d'autres modèles, notamment étrangers, ce qui diminuerait d'autant les perspectives, et la réussite d'un tel lancement est capitale à ce stade de l'histoire de la firme.

Ce sont toutes ces considérations qui ont amené M. Raymond Lévy, le PDG de Renault, à donner pour cette année et définitivement le feu vert à une opération préparée de longue date, à laquelle Georges Besse s'était, en son temps, consacré.

Style et qualités routières

Un tel choix réclame beaucoup de clairvoyance et un petit peu de chance de la part de l'homme qui en dernier ressort tranche. M. Lévy ne manque ni de l'une ni de l'autre.

Ne pas attendre les derniers instants d'une gamme encore vaillante (1) pour la remplacer, rationaliser la fabrication, voilà pour la clairvoyance. M. Lévy, dans l'affaire, a la chance d'avoir hérité d'un programme qui correspond aux besoins du moment, et donc d'avoir en main un produit dont on peut penser qu'il plaira : style européen, motorisation économique et ouverte sur les futures réglementations, confort de bon aloi, comportement routier irréprochable.

Le style des Renault 19 ne manquera pas de soulever quelques critiques. A l'intérieur même de la Régie, l'accueil, côté silhouette, dans laquelle chacun a vu des traces de voitures connues, n'a pas fait, dit-on, l'unanimité. *« L'avant est de chez Ford »*, disent certains, et *« l'arrière vient d'Opel »*, affirment d'autres, devançant en cela les jugements que portera le public d'ici quelques semaines, lorsque les 19 seront dans les vitrines et au Salon de Paris.

De fait, le recours à la conception assistée par ordinateur (CAO) pour la définition et la mise à l'étude de toute automobile amène désormais une certaine uniformité des lignes, même si un carrossier, ici Giugiano, s'en mêle. Mais l'ensemble de la 19 est néanmoins harmonieux et équilibré, plus élégant dans la version quatre portes qu'en trois portes. Ce choix marque plus franchement encore que ne l'avait fait la 25, lors de son apparition en 1983, une rupture avec les lignes traditionnellement adoptées par Renault.

Le style, c'est la carrosserie vue de l'extérieur en quelque sorte. La carrosserie, c'est l'enveloppe dans laquelle la mécanique et surtout les passagers prendront place. Là aussi, rupture avec la tendance générale, celle de l'allégement systématique du véhicule, une tendance inspirée par la recherche en économie de consommation (ici, de 5 à 8 litres aux cent kilomètres).

Si l'on prend en comparaison la R 11, on s'aperçoit, en effet, à la lecture des chiffres, que la caisse, monobloc, a pris de l'épaisseur en tôle et qu'un certain nombre de renforts sont venus assurer la rigidité générale du véhicule. Pour autant, on ne manquera pas, plus épaisse ou non, de constater combien, sur les panneaux de large portée, à l'arrière notamment, la tôle apparaît bien sensible à la pression... Mais, si la rigidité d'ensemble de la coque doit apporter à la qualité générale du comportement routier, constatons son effet positif. Car il n'y a aucun reproche à faire à la tenue de route de la 19, par quelque temps ou sur quelque revêtement que ce soit.

C'est à vrai dire la qualité principale observée lors des essais récents des trois versions mises à notre disposition : bonne tenue de cap, entrées et sorties de virage à grande allure à peine marquées par des déports, traditionnels chez les tractions avant, remise en ligne aisée.

Insonorisation et motorisation

Transmission bien étagée, freinage (à quatre disques sur les modèles avec ABS) résistant à l'échauffement, direction précise malgré l'assistance : le confort de conduite, pour tout dire, avec un siège à large recul et un volant réglable, a gagné en qualité par rapport aux 9 et aux 11. Enfin, à l'usage sur long parcours et à haut régime, notons un bon effet de l'insonorisation, qui a été conçue au départ des bruits et complétée par les habituels panneaux qu'un garnissage bien étudié.

Restent les motorisations. Cinq moteurs seront, au départ, disponibles sur les Renault 19, tous placés transversalement à l'avant avec boîte en bout. L'un est tout nouveau et, bien sûr, retiendra surtout l'attention. Baptisé Energy, c'est un 1 390 cm^3 avec arbre à cames en tête qui développe à pleine puissance 80 chevaux pour 11 Mkg en couple (effort de traction) à un régime bas (2 750 tours/minute). Il s'agit là d'un groupe moderne prévu dès le départ pour fonctionner à l'essence sans plomb, et donc tourné vers les futures réglementations européennes.

Sur la route, ce groupe est apparu plus souple que nerveux, ce qui laisse imaginer d'autres développements futurs. Alimenté par carburateur (double) tout comme les autres moteurs à essence disponibles (1 397 cm^3 et 1 721 cm^3), ce 1 390 cm^3 marque pour Renault le franchissement d'une nouvelle étape, celle qui mène au-delà des années 90. Dans le domaine du diesel, un nouveau groupe porté à 1 900 cm^3 se montre agréable à mener avec ses 65 chevaux au moteur.

Pour l'instant, les prix des Renault 19 n'ont pas encore été fixés. Ils le seront à la lumière de ceux que pratiquera à la rentrée, à modèle équivalent, la concurrence. Pourtant, on peut considérer qu'ils seront légèrement supérieurs à ceux des Renault 11, qui s'étagent de 66 100 F à 93 100 F. Un créneau de tarifs qui, en regard de ce qu'apportent ces nouvelles voitures, apparaît raisonnable.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) La Renault 11 poursuit sa carrière européenne grâce aux usines situées en Espagne. En outre, elle est fabriquée en Turquie, en Argentine et à Taïwan pour la distribution mondiale.

MÉDECINE

Le contrôle des séropositifs en Bavière

La P... irrespectueuse

Sonja S. vingt-deux ans, prostituée ouest-allemande contaminée par le virus du SIDA, vient pour la seconde fois d'être inculpée de « coups et blessures » pour avoir proposé à ses clients des relations sexuelles sans préservatifs. L'histoire s'est passée à Munich où les autorités bavaroises ont depuis longtemps adopté des mesures sévères de ségrégation vis-à-vis des personnes séropositives.

Sonja avait déjà été condamnée en mai 1987 à deux ans de prison pour le même délit. On l'avait remise en liberté il y a quelques semaines. Elle devait malheureusement reprendre très vite l'activité qu'on lui avait reprochée. Le 12 juillet, un inspecteur de la police bavaroise l'a prise en flagrant délit en se faisant intentionnellement aborder dans un quartier chaud de Munich. La jeune femme lui a proposé, pour environ 600 F, une relation sexuelle sans préservatif masculin.

Sans attendre le policier l'a inculpée en vertu d'un texte de loi sur les maladies infectieuses. Soucieux de santé publique et trouvant là une nouvelle matière de mettre en garde la population contre les risques du SIDA, les services municipaux de Munich ont fait publier dans les journaux régionaux une annonce invitant les clients de Sonja à consulter au plus vite un médecin afin de savoir s'ils sont ou non à leur tour, contaminés.

JEUX

Au Pari mutuel urbain

Bon rapport pour un mauvais cheval

Le prix de Strasbourg, couru le dimanche 17 juillet à Maisons-Laffitte, est le premier tiercé qui ait récompensé des perdants. Le juge chargé de l'examen de la photographie à l'arrivée a commis une inversion de numéros en transmettant le classement au préposé au tableau d'affichage. La combinaison gagnante est devenue 14-8-11 au lieu de 14-8-5.

Se réfugiant derrière l'article 16 du code des courses, qui stipule que le résultat ne peut être rectifié quand le voyant rouge du tableau d'affichage est mis, la Société sportive d'encouragement, responsable du champ de course, a distribué leurs gains à ceux qui avaient joué 14-8-11, tout en reconnaissant son erreur.

Le Pari mutuel urbain et ses trois ministères de tutelle (finances, agriculture et intérieur) étudient les solutions envisageables pour dédommager les parieurs lésés. En tout état de cause, il paraît peu probable que les vrais gagnants perçoivent leur dû, le PMU ayant déjà réparti les enjeux entre les « faux » gagnants.

Alain Ayache, directeur du journal *le Meilleur*, et le Syndicat de défense des petits parieurs ont décidé de faire appel à un avocat pour défendre les intérêts des joueurs lésés.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX•
OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

tomobile

: tournée vers l'Europ

JEUX

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Brins de vie en terre brûlée

En août 1987, 2 200 hectares de forêt et de maquis ont brûlé dans le massif de l'Estérel. Que devient une terre ravagée par l'incendie ?

LA roche affleure ici et là, les flancs de route s'éboulent à la moindre pluie et les collines sont couvertes de centaines de chicots noirs de pins maritimes. Certains chênes-lièges, le tronc brûlé, portent cependant quelques malheureuses branches vertes apparues au printemps dernier, neuf mois après l'incendie. 2 200 hectares de forêt et de maquis dévorés en moins de six heures le 25 août 1987. Un tiers du massif. Depuis, certaines zones de l'Estérel ont des allures de paysage lunaire : un sol pelé, un tapis végétal disparu et des centaines de troncs noirs plantés comme des allumettes à perte de vue. Un désastre qui faisait dire à un forestier découragé par l'ampleur du sinistre : « *Cela fait trois générations de forestiers qui, au lieu de travailler, auraient mieux fait d'aller tranquillement pêcher dans la rade de Cannes.* »

Pourtant, le massif de l'Estérel est habitué à ces déluges de feux : chaque mètre carré a brûlé en moyenne sept fois depuis 1838, et la totalité de cette forêt de chênes-lièges et de pins maritimes a été détruite en 1838, 1918, 1943 et 1964. Epuisés par ces incendies sans fin, les sols se dégradent petit à petit : la végétation de surface est éliminée et, à la fin de l'été, lorsque la terre est sèche et fendue, les premiers orages entraînent avec eux l'humus du sol. Dans l'Estérel, la roche mère finit par affleurer par endroits. Le spectre du « désert minéral ».

Dans l'année qui suit l'incendie, mieux vaut parer au plus pressé : « *Encourager les efforts naturels de la forêt pour se reconstituer* », selon le mot de René Petitjean, ingénieur délégué de l'Office national des forêts à Fréjus. Les forestiers donnent un coup de main aux chênes-lièges brûlés en procédant à des « recépages » : afin d'éviter que l'arbre ne s'épuise en faisant de nouveaux bourgeons dans les cimes, ils coupent au pied la partie calcinée afin de favoriser l'apparition, après l'incendie, de ces tiges vertes que l'on a justement baptisées « *le brin d'avenir* ».

Bien sûr, le paysage souffre de la disparition de ces arbres brûlés dont certaines branches commençaient tout juste à reprendre vie. Mais les forestiers travaillent à long terme. Seul l'entretien du brin d'avenir permettra de retrouver, dans quelques dizaines d'années, des chênes-lièges dignes de ce nom.

Les pins maritimes, eux, ne survivent pas à l'épreuve du feu, mais ils se resèment seuls sans l'aide de personne. L'incendie favorise la germination des pins et, plusieurs mois après le sinistre, de minuscules semis apparaissent au pied des troncs brûlés.

L'arbre idéal

Il faut du temps pour faire un arbre, bien sûr, mais, de toute façon, la plupart ne parviendront jamais à l'âge adulte : ils seront attaqués avant cela par une cochenille appelée le *matsucoccus*. Ce parasite apparu, semble-t-il, en 1956 dans les Maures a provoqué le dépérissement de tous les pins maritimes de la région. Ces petits semis verts qui promettent tant ne garantissent donc en rien l'avenir de la forêt.

Le paysage ne conserve donc que ces jeunes rejets de chênes-lièges et ces minuscules semis. « *Il faut absolument remplacer ou accompagner la végétation indigène du massif, car les pins tendent à disparaître et les chênes sont incapables de se remettre en place sur des sols dégradés,* explique Pierre Allemand, ingénieur de recherche responsable du service de botanique de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) à Antibes. *Il nous faut donc trouver des espèces très « compétitives » qui puissent revitaliser ces sols épuisés par les incendies.* »

Il faudra donc replanter, mais quoi ? Le portrait-robot de l'arbre idéal est, bien sûr, une véritable gageure. Il faudrait qu'il résiste à la sécheresse et au froid – parfois moins –15 °C en hiver, – qu'il ne propage pas l'incendie, qu'il ait une cime couverte, qu'il pousse vite afin de dépasser rapidement les broussailles qui entretiennent le feu et qu'il s'accommode de la pauvreté du sol du massif. L'oiseau rare est introuvable, bien sûr, mais certaines espèces s'en rapprochent plus que d'autres. Les huit arboretums de l'INRA installés dans l'Estérel ne l'ont-ils pas prouvé ? Depuis 1971, la station de botanique d'Antibes surveille sans relâche les 30 000 arbres de 665 espèces qui ont été testés dans le massif ces vingt-cinq dernières années. Des espèces exotiques issues de zones climatiques semblables à la Méditerranée, notamment le sud de l'Australie et la Californie. Une trentaine de plants par espèce et des milliers de notes sur la circonférence des troncs, l'état du feuillage et la résistance au parasitisme, sans compter les comparaisons entre les provenances d'une même espèce : certaines familles de cyprès d'Arizona ont ainsi une couleur verte plus prononcée ou des branches plus horizontales que les autres. Sur ces 665 espèces, une soixantaine ont été sélectionnées « avec des réserves ». C'est le cas de certaines espèces d'eucalyptus qui ont l'avantage d'avoir une croissance rapide, une certaine « résistance » au feu et une propension aux rejets mais qui supportent mal le froid.

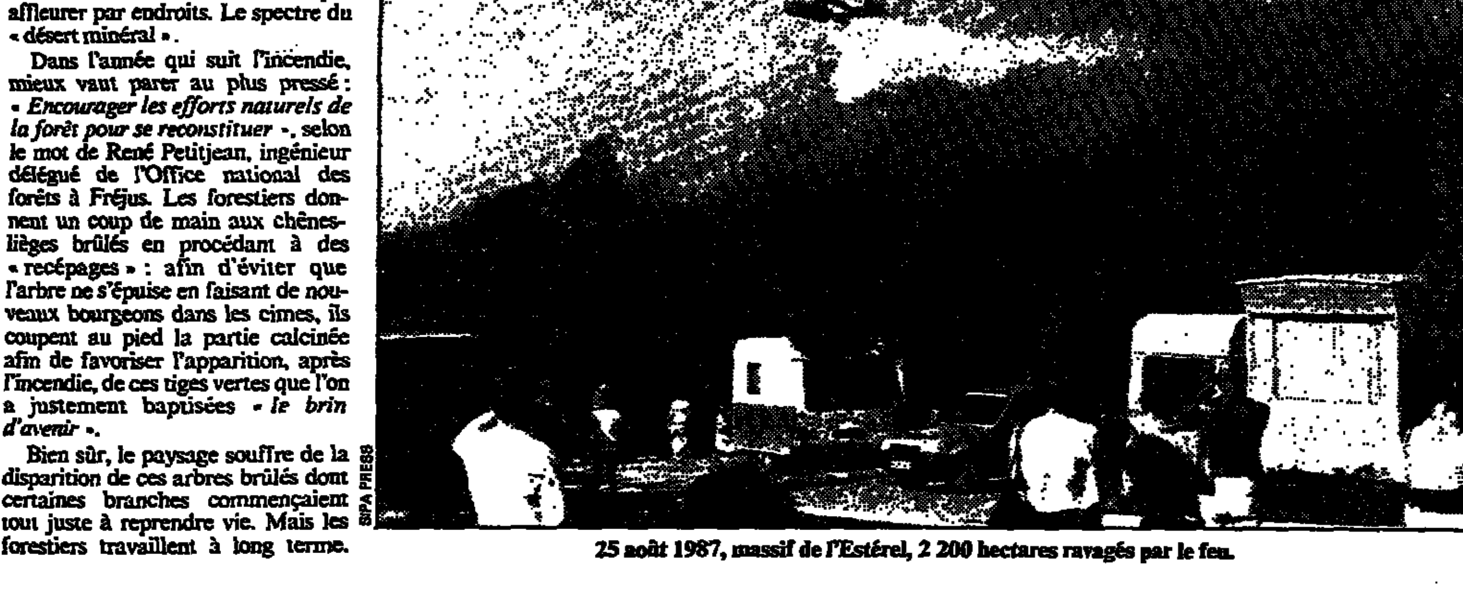
Retour au désert

Quatre espèces ont finalement été retenues à l'issue de vingt-cinq ans de recherche : le calocèdre, le cyprès du Sahara, le cyprès de Goven et le cyprès du Portugal. Uniquement des conifères.

L'introduction de nouvelles espèces n'est cependant pas chose aisée ; les travaux de l'INRA donnent des indications précises sur leur adaptation au massif de l'Estérel, mais il reste malgré tout quelques inconnues : elles peuvent être vaincues par un parasite ou envahir le pays, comme l'a fait le mimosa d'Australie sur le massif du Tanneron. Enfin, elles peuvent s'intégrer difficilement dans le paysage méditerranéen. Les premiers résultats des études de l'INRA ont d'ailleurs fait grincer bien des dents. Dans la région on affirme volontiers que l'on préfère les arbres « *qui ont l'accent* » ; et l'eucalyptus, pour ne parler que de lui, n'en fait pas partie. Les chercheurs ont d'ailleurs beau expliquer que certaines espèces de cyprès possèdent des branches longues et horizontales, les Méditerranéens maugréent à l'idée de voir l'Estérel devenir « *un cimetière de 6 000 hectares* ». « *Il faut être conscient des réalités,* leur répond Pierre Allemand. *Ici, quand il y a de grosses pluies la mer devient jaune autour des estuaires car il n'y a pas assez de végétation pour retenir la terre dite arable. Du coup, les sédiments partent dans la mer. Si l'on reste les bras croisés, l'Estérel va devenir un véritable désert.* »

Une perspective des plus inquiétantes : ce massif est la seule « fenêtre boisée » du littoral entre Saint-Tropez et Cannes. Au dix-neuvième siècle, alors qu'il était encore à l'abandon, avant les efforts des forestiers du début du vingtième, l'on disait dans la région que l'Estérel était une « *région déserte et inaccessible* ». Va-t-elle le redevenir ?

ANNE CHEMIN.



SIPA PRESS

25 août 1987, massif de l'Estérel, 2 200 hectares ravagés par le feu.

SOLEIL EN BOUTONS

BIEN que la météo ne soit guère optimiste pour l'instant, nombre de vacanciers ont déjà rencontré le soleil ou vont le trouver incessamment. Certains se verront en quelques heures couverts de minuscules boutons et de plaques rouges les démangeant à mourir et qui, fait frappant, truffent surtout le cou, le décolleté et les bras, alors que le visage reste indemne et même qu'il commence à bronzer agréablement.

Ce syndrome, car ç'en est un, porte un nom. Il s'agit d'une lucite estivale bénigne (de lux, lumière), et il n'est pas sans intérêt de savoir qu'il existe, pour l'éviter ou pour la guérir, à la fois un traitement préventif empêchant son apparition et un traitement curatif.

Les sujets sensibles aux rayons solaires présenteront en effet de façon récidivante et décourageante ces mêmes troubles qui, chez certains, peuvent gâcher toutes les vacances, car ils se déclenchent dès les toutes premières expositions au soleil et durent environ quinze jours.

Il est possible de les prévenir en absorbant, quinze jours avant le départ, des gélules de Phénoro (association de bêta-carotène et de canthaxanthine) à la dose d'une gélule pour 10 kilos de poids corporel, puis d'une demi-dose pendant toute la durée des vacances. Une pigmentation jaune orangée de la peau peut se produire sous l'effet des carotènes, qui disparaît totalement à l'arrêt du traitement.

Lorsque le mal est fait, le médecin se doit d'éliminer les autres causes possibles de l'éruption cutanée, notamment la lucite dite polymorphe, qui se traite avec des antipaludéens de synthèse, et surtout le lupus, pour lequel les mêmes dérivés de la quinine et la puvathérapie seront utilisés.

Il peut alors entreprendre un traitement de la lucite estivale bénigne par une courte cure de dermocorticoïdes ou de pommades à base de dérivés de la cortisone, qui suffit généralement à en venir à bout.

La lucite en question est différente de l'urticaire solaire, beaucoup plus rare, qui apparaît sous forme de plaques rouges moins de deux minutes après l'exposition au soleil et disparaît en une demi-heure après la mise à l'ombre.

Les antihistaminiques à petite dose viendront aisément à bout de cette manifestation certes bénigne mais qui, elle aussi, peut assombrir les vacances...

Tous les dermatologues accusent les méfaits d'une exposition excessive au soleil. Lucite et urticaire sont moins fréquents, certes, que les lentes dégradations conduisant au vieillissement cutané, voire à la cancérisation.

Plus aiguës, plus visibles et beaucoup plus invalidantes, elles méritent cependant que l'on en connaisse et la prévention et le traitement.

Dr E.-L.

Le bon docteur « krous »

Dans les camps de réfugiés en Thaïlande et en Malaisie, les médecins occidentaux collaborent avec les guérisseurs.

DIX ans après la chute des trois capitales de l'ancienne Indochine, cent cinquante-cinq mille réfugiés attendent encore dans les camps de Thaïlande et de Malaisie, aux Philippines et à Hongkong, un visa pour une troisième terre d'asile. Vécue dans l'isolement et le désœuvrement, cette attente se chiffre désormais en années pour la plupart d'entre eux, ceux qui, sans qualification professionnelle ni famille en Occident, ne répondent à aucun critère d'accueil. Désespérés, ils font alors naufrage pour la deuxième fois.

Unique de son espèce dans l'histoire de l'aide aux réfugiés, le programme de médecine traditionnelle élaboré par un psychiatre français, le docteur J.-P. Hiegel, a pour but d'en atténuer la douloureuse portée psychologique. Les troubles de comportement, en effet, sont devenus suffisamment préoccupants pour que le Haut Commissariat aux réfugiés les tienne désormais pour prioritaires et charge le docteur Hiegel de les évaluer.

Placé sous l'égide du comité international de la Croix-Rouge et financé depuis 1981 par les Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte, ce programme existe depuis sept ans et se pratique actuellement dans les camps thaïlandais de Phanat-Nikhom, Khao-I-Dang et Ban-Napho. Il repose principalement sur une fructueuse collaboration entre thérapies modernes et ancestrales.

Sages et guérisseurs

« *Les malades mentaux posaient aux spécialistes occidentaux des problèmes insolubles, la souffrance s'exprimant toujours à travers un discours et des symptômes propres à chaque culture* », explique le docteur Hiegel.

» *De même, chaque société a inventé des remèdes bien à elle pour la soulager. A l'installation de pavillons psychiatriques, j'ai donc préféré demander aux médecins traditionnels présents dans les camps, réfugiés eux-mêmes, de prendre en charge leurs compatriotes.* »

Au Cambodge, on appelle ces médecins des *krous khmers* ; sages et guérisseurs à la fois, leur complexe pharmacopée se compose de quatre cents organes végétaux et minéraux environ : grillés, bouillis, broyés, ils sont l'objet de multiples manipulations avant d'être prescrits sous forme de pilules, d'emplâtres, de poudres ou de décoctions. Les plantes sont achetées chez des herboristes de Bangkok ou ramassées trois fois par semaine dans les bois, autour des camps. Une vingtaine de végétaux en moyenne entrent dans la fabrication d'un seul médicament.

Les traitements des *krous khmers* associent des pratiques séculaires – cures magiques, douches rituelles, bains de vapeur – au soutien psychologique du groupe familial. Cette solidarité tient au fait que le malade apparaît comme une victime soit de la magie noire, soit d'esprits offensés ayant pris possession de sa personne. Ainsi dégagé de toute responsabilité, il peut enfreindre la légendaire pudeur asiatique et exposer publiquement ses problèmes. La possibilité de s'exprimer revêt une dimension psychothérapique indéniable, de portée universelle.

Les médecins khmers considèrent la personne comme un tout et leur science s'attache à soigner ensemble le corps et l'esprit. Le programme, initialement conçu pour traiter spécifiquement les troubles de comportement, s'est donc rapidement étendu aux affections organiques et psychosomatiques : fièvres, migraines, asthme, fractures, etc. Les résultats sont spectaculaires, dans le traitement des maladies de peau notamment, particulièrement sévères dans les camps.

Les feuilles de bétel

Le docteur Hiegel cite le cas d'un chirurgien français venu le seconder et qui souffrait depuis sept ans d'un eczéma généralisé, résistant à toute médication moderne. Les « *krous* » ont dans un premier temps récité des « mantras » et pulvérisé sur ses lésions le suc de feuilles de bétel préalablement mâchées ; quelques jours plus tard, ils ont brûlé les dernières lésions, les plus résistantes : « *Si peu rationnelles que puissent nous paraître ces méthodes, mon confrère n'en a pas moins été définitivement guéri* », conclut le docteur Hiegel.

BÉATRICE CAUX.

(Lire la suite page 16.)

Les « faux nez » de la chirurgie plastique

Etre jeune ! Etre beau ! Des médecins s'improvisent spécialistes de chirurgie esthétique pour satisfaire ce désir bien naturel.

COMBIEN d'opérés ont été victimes de médecins sans aucune expérience ni formation en chirurgie esthétique, voire sans formation chirurgicale ? Nul ne le sait. Les cas soumis aux tribunaux sont rares dans un domaine ou l'on hésite à exposer ses déboires sur la place publique.

Il faudrait se tourner vers les psychiatres, qui, selon le docteur J.-L. Grignon (Paris), *« voient beaucoup plus de gens traumatisés par les retombées inavouées d'une opération esthétique que les tribunaux n'enregistrent de plainte »*. D'autant plus que de nombreux litiges se règlent à l'amiable avec les compagnies d'assurances après consultation d'un expert.

Le Conseil de l'ordre des médecins n'a recensé dans ses fichiers que deux cent quatre-vingt-douze praticiens ayant le seul titre officiel garantissant la capacité d'un chirurgien en chirurgie esthétique, à savoir *« la compétence en chirurgie plastique et reconstructrice »*. Or, selon le docteur J.-S. Elbaz (Paris), vice-président de la Société de chirurgie plastique, il y aurait plus de deux mille médecins pratiquant en France la chirurgie esthétique : *« Je me suis arrêté à deux mille, mais il semble y en avoir beaucoup plus... »* Sans compter les chirurgiens généralistes qui opèrent pour certains actes pris en charge par la Sécurité sociale, comme la correction d'une hypertrophie mammaire. *« C'est avec ce type d'intervention pratiquée par des chirurgiens sans aucune expérience, ni formation en chirurgie esthétique*, souligne le docteur Bouvet-Lavergne, médecin-conseil de la mutuelle d'assurance Le Sou médical, *que nous avons eu les plus gros pépins. »*

Qui sont ces aventuriers ? Des chirurgiens généralistes, qui trouvent dans des interventions non contrôlées par la Sécurité sociale une compensation à la perte de leur pouvoir d'achat depuis une dizaine d'années.

Le double langage des grands patrons

Ainsi des chirurgiens spécialisés — gynécologues, oto-rhino-laryngologistes, stomatologistes — s'aventurent hors de leur sphère d'activité, et même des médecins comme des dermatologues qui, s'indigne le professeur J.-M. Greco (Tours) au nom de la Collégiale des professeurs d'université de chirurgie plastique, *« n'ont jamais mis les pieds dans un bloc opératoire mais vont jusqu'à écrire des livres de chirurgie plastique cutanée »*.

Certains n'hésitent pas à faire de la chirurgie esthétique leur activité principale et s'« honorent » de titres qui n'existent pas — « chirurgien esthétique », « chirurgien esthéticien », — diplômé de la Société X de chirurgie esthétique »... *« Il ne faut pas sous-estimer*, fait remarquer cependant le docteur Bouvet-Lavergne, *ceux qui, après une vraie formation chirurgicale ORL ou maxillo-faciale, sont devenus d'excellents praticiens, même si leur nombre est difficile à chiffrer. »*

Ce vide juridique et le titre de docteur en médecine, qui permet de pratiquer tout acte médical, expliquent le flou de cette discipline, à l'origine des abus et des difficultés pour les patients d'obtenir des garanties sur le savoir-faire de leur chirurgien.

Jusqu'à la fin des années 60, il était plus ou moins admis que seuls les chirurgiens plasticiens, c'est-à-dire s'occupant de la chirurgie des téguments et des formes, savaient et donc pouvaient exercer leur art dans les deux branches de cette discipline : la chirurgie réparatrice pour les disgrâces congénitales et traumatiques, et la chirurgie esthétique pour les disgrâces des formes.

Bien que l'exerçant en privé, les grands patrons ne voulaient cependant pas entendre parler de cette chirurgie dont le nom évoquait le superficiel et le superflu. Pourtant, en raison de ses progrès et des modifications sociologiques, la demande de chirurgie esthétique augmentait rapidement. Les patients, ignorant ce que signifiait *« chirurgie plastique et reconstructive »*, ne savaient plus à qui s'adresser. Certains chirurgiens allaient s'engouffrer dans cette brèche pour appeler un chat, un chat, créer une société et un diplôme de chirurgie esthétique, bien sûr non reconnu. L'initiative aurait pu être salutaire si elle n'avait pas eu pour conséquence d'isoler artificiellement une branche de la discipline. Plus attractive pour les « commerciaux », apparemment plus facile, la chirurgie esthétique est aujourd'hui devenue *« un pseudopode chirurgical de la cosmétologie »*, estime le professeur J.-L. Grignon (Paris).

La grande majorité des praticiens non plasticiens ont donc profité de ce « terrain instable ». Tous les moyens sont bons ; publicités par le biais de cliniques sur lesquelles la législation de l'ordre n'a pas de prise, ristournes aux esthéticiennes, aux coiffeuses qui envoient des clients. *« Il y a trois moyens de recruter des patients*, explique le docteur D. Marchac : *le bouche à oreille, qui prend du temps, car les patients satisfaits d'une opération esthétique ne s'en vantent pas, la réputation au sein du corps médical et tous les moyens marketing illicites au regard de la déontologie médicale. »*

Trouvant la lutte trop inégale, la Société française de chirurgie plastique et reconstructive s'est résolue à ajouter l'adjectif *« esthétique »* à son nom en 1983, soit trente ans après sa fondation. En octobre 1987 s'est créée la Société française des chirurgiens esthétiques plasticiens (SOFCEP), filiale de la précédente, qui ne regroupe que les plasticiens exerçant de façon prédominante la chirurgie esthétique. *« On a ainsi voulu*, explique le professeur J.-M. Greco (Tours), *valoriser la chirurgie esthétique pour faire pièce à des gens qui se disent plus compétents sous prétexte qu'ils ne font que ça, mais qui ne sont pas des plasticiens. »*

Une spécialité à part entière

L'une des revendications essentielles de la SOFCEP, ainsi que de l'ensemble des chirurgiens plastiques et du Conseil de l'ordre vient d'être satisfaite puisqu'il n'existe plus désormais qu'une seule spécialité à exercice exclusif : la chirurgie plastique, reconstructive et esthétique (voir *le Monde* du 15 avril 1988). Cette décision rendra plus facile, les actions disciplinaires du Conseil de l'ordre et permettra d'éclairer le choix des patients.

Rien, cependant, n'empêchera n'importe quel médecin de pratiquer cette chirurgie, à ses risques et périls et surtout à ceux de ses patients. Il faut rappeler que, dans le domaine de la chirurgie esthétique, il n'existe pas d'obligation de résultats, si ce n'est une *« obligation négative du résultat »*, c'est-à-dire que l'état antérieur du patient ne doit pas être aggravé. C'est dire l'importance de l'indication posée par le chirurgien, de l'information donnée sur les résultats escomptés et du temps de réflexion indispensable avant de se faire opérer, pour ne pas devenir la proie consentante de tous ceux qui abusent de ce désir si répandu de paraître plus beau ou moins laid, plus jeune ou moins vieux.

BERTRAND LALARDRIE.



COÛT VARIABLE

POUR cette chirurgie non prise en charge par la Sécurité sociale, la fixation des honoraires est totalement libre. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ceux-ci ne sont pas toujours proportionnels à la compétence ou à l'expérience du chirurgien.

D'autant qu'en province les tarifs se situent à un niveau bien inférieur à ceux pratiqués à Paris pour des raisons tenant non pas à la qualité des praticiens, mais au coût de la vie. Ils diffèrent aussi selon la nature de l'intervention et, pour le même geste chirurgical, d'un patient à l'autre. Opérer d'un lifting une femme jeune et maigre ou une femme âgée et obèse sont deux opérations bien différentes.

Interviennent également dans ces variations les honoraires de l'aide opératoire, de l'anesthésiste, ainsi que le « forfait clinique », comprenant la location de la salle d'opération, les soins infirmiers et l'hébergement, dont le prix est proportionnel à ce qui est offert au patient et à la durée d'hospitalisation.

Tout compris, le prix moyen d'une intervention de chirurgie esthétique peut varier de 10 000 F pour les plus simples à 50 000 F pour les plus importantes.


JEAN-LOUP SIEFF
Portrait d'Ina, New-York, 1963.

DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS

« RÉPARER des ans l'irréparable outrage » ne relève pas, par définition, de l'assurance-maladie.

Cela dit, la Sécurité sociale peut prendre en charge une intervention inscrite à la nomenclature des actes professionnels sur un organe si, par son caractère très marqué, l'anomalie entraîne des *« répercussions psychologiques ou fonctionnelles graves »* : par exemple, un nez très difforme chez un représentant commercial ou une hypertrophie mammaire chez une jeune fille. C'est au médecin-conseil que revient la tâche d'apprécier si ces critères sont effectivement remplis, lors de l'« entente préalable », au besoin en s'aidant d'un expert.

Les actes de cette nature, inscrits à la nomenclature, sont en nombre limité : chirurgie bilatérale des oreilles, résection ou reposition de la cloison nasale, lipectomie abdominale antérieure ou totale circulaire (opérations du ventre), plastie d'un sein pour hypertrophie. Toutes ces interventions sont soumises à entente préalable, sauf la dernière. De plus, certaines lipectomies de cuisse peuvent être prises en charge, dans les cas graves, par assimilation aux lipectomies abdominales. Sont donc exclus des actes de la nomenclature : la liposuccion, le lifting, la rhinoplastie et la blépharoplastie (opération des paupières) à seule visée esthétique, la correction d'une hypotrophie ou d'un affaissement mammaire.

Mais les infractions (absence de demande d'entente préalable) et les fraudes (fausses cotations, par exemple) sont monnaie courante, que ce soit dans le secteur privé conventionné ou dans le secteur public, souvent avec la complicité du patient. Si l'acte pris en charge frauduleusement est en effet supérieur à K50, soit 650 F, l'hospitalisation, les examens biologiques, l'arrêt de travail sont pris en charge à 100 %. Patient et chirurgien peuvent dès lors convenir des honoraires réels, différents de ceux inscrits sur la feuille de maladie.

En outre, les interventions esthétiques à l'hôpital public permettent à certains chirurgiens, non seulement de percevoir un salaire dans le cadre du budget global, mais aussi de détourner une partie des longues files d'attente vers des centres plus lucratifs. Le contrôle médical de l'assurance-maladie semble conscient de la situation, mais fait remarquer que, *« dans un système libéral et conventionnel, où les caisses remboursent 450 millions de décomptes par an, il n'est pas possible de tout contrôler »*. D'autant que les quelques enquêtes menées à ce sujet n'ont pas donné les résultats escomptés, tant l'habileté de ces praticiens est grande dans le maniement non pas du bistouri mais de l'argent.

PRÉCAUTIONS OPÉRATOIRES

LA demande de chirurgie esthétique reste encore essentiellement féminine : neuf patientes sur dix sont des femmes. Qu'on les nomme patientes ou clientes, *« il existe schématiquement deux types de femmes qui songent à se faire opérer »*, explique le Professeur Guérin-Surville (Paris).

Pour celles qui sont bien dans leur peau et souhaitent le rester, l'intervention offre toutes les chances de succès si elles respectent quelques précautions dans leurs démarches. Mais beaucoup plus fréquentes sont celles qui croient trouver dans une modification morphologique la solution à leurs difficultés existentielles. Avant de se faire opérer, une femme doit d'abord analyser elle-même ses motivations et pouvoir les situer entre les deux types extrêmes. Pour les premières, la démarche est simple et comprend cinq étapes :

1) consulter longtemps avant la date à laquelle on souhaite se faire opérer, car il faut toujours s'assurer un temps de réflexion ;

2) consulter son médecin de famille pour obtenir le nom d'un chirurgien compétent ; sinon choisir un praticien qualifié, *c'est-à-dire un chirurgien qualifié en chirurgie plastique et en chirurgie réparatrice*. La liste par région et par domaine d'activité principale peut être demandée au Syndicat national de chirurgie plastique reconstructrice et Esthétique (40, rue Bichat, 75010 Paris. Tél. : 42-06-62-44). Depuis l'intervention de la CNIL, le conseil de l'ordre des médecins ne fournit plus la liste des chirurgiens qualifiés, mais peut donner des renseignements si un nom lui est proposé ;

3) consulter a moins deux chirurgiens qualifiés, car l'analyse de la demande et des possibilités thérapeutiques correspondantes peut varier d'un praticien à l'autre. Un bon chirurgien refuse d'opérer en moyenne un cas sur trois ;

4) une fois le chirurgien choisi, le consulter au moins deux fois pour éviter le préjudice d'un quiproquo concernant le déroulement de l'intervention, les suites opératoires, les complications possibles, les résultats escomptés ;

5) avoir la certitude de se faire opérer pour une gratification personnelle et non pour le mari ou l'amant. Il convient, sinon, d'attendre la maturation des motivations.

A l'inverse, pour les femmes qui désirent se faire opérer pour régler leurs problèmes personnels, la plus grande prudence est de mise. La chirurgie est une mauvaise thérapeutique pour un syndrome dépressif nécessitant un traitement médical spécialisé. Ses déboires alimenteront les rumeurs malheureusement justifiées.

Mais dans tous les cas, à la différence de la « médecine esthétique » (*soft-laser*, injections de collagène, etc.) dont l'efficacité est soit nulle, soit temporaire, il s'agira d'une intervention chirurgicale à part entière, ce qui signifie que les risques de complications, quel que soit le talent du chirurgien, ne sont jamais absents et qu'il faut s'astreindre aux soins dispensés par la suite.

Le bon docteur « krous »

(Suite de la page 15.)

Ces méthodes, justement, le psychiatre français les a toutes vérifiées *« pour ne pas risquer de cautionner des pratiques douteuses sur le plan éthique ou médical : appliquer par exemple sur une plaie de la bouse de vache, une coutume à l'origine de nombreux cas de tétanos. Mais en réalité, ce type d'infractions est rare »*.

Les *krous khmers* ne prescrivent pas de traitements au long cours et ceux-ci font souvent effet en trois jours. Ce délai dépassé, les *krous* en réfèrent au médecins occidentaux, qui prennent alors la relève : *« Cette collaboration s'est instaurée très simplement*, raconte le docteur Hiegel. *Nous avons prouvé aux* krous *notre honnêteté : en conservant d'une part notre individualité et nos propres méthodes ; en insistant d'autre part sur notre complémentarité. Pour la première fois, des scientifiques travaillaient avec eux dans un climat d'estime mutuelle, sans rejeter leurs croyances ni chercher à leur dérober aucun secret. »*

Chacun des centres de médecine traditionnelle occupe de soixante-dix à quatre-vingt-dix réfugiés : *krous*, sages-femmes, masseurs, aides, secrétaires, interprètes ; ils perçoivent tous une même indemnité journalière de 12 baths (4 francs) fixée par les autorités des camps. La préparation des médicaments est un poste laissé en priorité aux malades mentaux, dans un but thérapeutique. Quatre *krous* expérimentés assurent les consultations. Les soins sont ensuite dispensés par les praticiens spécialistes.

Les centres jouissent d'une grande popularité et bénéficient d'un taux de fréquentation supérieur à celui des services médicaux modernes, dont l'accès est cependant gratuit. Chaque jour, quatre mille réfugiés se rendent auprès de leurs guérisseurs.

« Les pays en voie de développement auraient intérêt à pratiquer leur propre médecine, à base de produits efficaces et disponibles localement, donc peu onéreux. Nos méthodes au contraire, mal connues, mal appliquées, s'avèrent dangereuses pour les populations », poursuit le docteur Hiegel, dont le programme reflète les orientations actuelles de l'Organisation mondiale de la santé.

Le ministère de l'intérieur thaï vient de solliciter l'intervention des *krous khmers* du camp de Phanat-Nikhom, au sud-est de Bangkok. Chaque matin, un voiture transporte donc un groupe de médecins réfugiés jusque dans un village reculé où ils resteront six semaines environ, le temps de résoudre les problèmes les plus aigus.

Aux Etats-Unis et en Hollande, certaines organisations humanitaires ont également développé ce programme dans des communautés de réfugiés nouvellement installés et réfractaires à nos modèles... Autant de signes manifestes de reconnaissance envers l'action du docteur Hiegel qui rend aux réfugiés leur dignité.

BÉATRICE CAUX.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Province

JEUNES INGENIEURS : RESEAUX ET "TELECOM"

Chez un leader de l'informatique

Centre de décision mondial, nous concevons, nous fabriquons et assurons le support et le marketing de l'ensemble des produits réseaux tels que les connexions de stations de travail, les développements réseaux X25 et RNIS, les réseaux privés multiconstructeurs.

Le développement de nos activités nous conduit à renforcer de façon importante nos structures Recherche et Développement et support clientèle.

Avec une politique affirmée de développement des personnes, nous souhaitons accueillir de jeunes ingénieurs possédant par spécialité d'école ou par première expérience une compétence dans le domaine des systèmes, des logiciels et des architectures télécommunications et réseaux.

Dans un environnement relationnel, formateur et motivant, vous pouvez construire votre évolution en étant partie prenante de projets d'envergure mondiale.

Orientés "système" dans des fonctions "support", vous assurerez le suivi des clients européens et vous pourrez acquérir une expertise professionnelle très appréciée.

Dans le domaine Recherche et Développement votre champ d'action ira de la définition produit à sa mise en fabrication.

Merci d'adresser à notre conseil, lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. M 6/649 AM à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL CANADA

INGENIEUR

DEBUTANT
(Centrale - IDN - Mines)
USINE DE CALAIS

UNION CARBIDE FRANCE FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL UNION CARBIDE CORPORATION
LEADER MONDIAL DANS LE GRAPHITE

Vous voulez vous préparer à assumer des responsabilités de haut niveau dans le secteur industriel.
Nous sommes prêts à vous y aider.
Affecté dans un premier temps au service Qualité, vous pourrez vous former aux techniques de la fabrication du graphite en utilisant les méthodes modernes (GPAO. Contrôle statistique. etc.). Vous avez une forte personnalité, vous avez des qualités de leader et vous êtes prêt à vous intégrer dans une équipe dynamique.
Si en outre, vous possédez très bien la langue anglaise, vous êtes le candidat que nous recherchons.

Adresser CV, photo et prétentions :

Direction du Personnel, UNION CARBIDE FRANCE
Rue des Garennes, B.P. 4/8 - 62226 CALAIS Cedex

UNION CARBIDE

AGENCE/MILLE

PRENEZ DES RESPONSABILITES DANS NOS CENTRES DE PROFIT

Ingénieurs Grandes Ecoles confirmés

Le Groupe VICAT, avec plus de 2 200 collaborateurs, 3 milliards de francs de CA et une diversification réussie de ses activités :
- cimentières en France,
- béton et granulats,
- mortiers industriels et chimie du bâtiment,
- papeterie,
- cimentières aux Etats-Unis,

recherche des ingénieurs expérimentés pour prendre en charge des missions évolutives dans des centres de profits en France et aux Etats-Unis.



A 30-35 ans environ, vous avez une formation Ingénieur Grandes Ecoles.

Aujourd'hui, nous vous proposons, dans le déroulement de votre carrière, de valoriser et d'approfondir votre savoir-faire.

Vous saurez mettre en avant à la fois un réel souci de bonne communication en interne comme en externe et vos capacités d'adaptation et d'intégration.

Mobile en France et au U.S.A., vous avez une bonne connaissance de l'anglais et pour mener à bien les différentes étapes de votre parcours professionnel dans le Groupe, le dynamisme et le goût d'entreprendre indispensables à notre expansion.

Si les perspectives d'aller toujours plus loin dans vos compétences et dans vos ambitions vous motivent, adressez votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous référence 5490/LM, à **MEDIA P.A.** 53, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Ingénieur guidage et conception de logiciels embarqués

Côte d'Azur

Notre entreprise, située dans un univers de techniques de pointe, est spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériel sous-marin.

Nous recherchons un jeune ingénieur (Grande Ecole) ou un universitaire Docteur-Ingénieur ayant une formation indispensable en **Automatique** ou **Système**, et possédant une bonne initiation aux méthodes de développement de logiciels.

Intégré à l'équipe simulation de la section évaluation pour une période de formation, il aura la charge de la conception, du suivi et des évolutions logicielles du guidage torpille ainsi que de sa qualification en simulation.

A terme, ce poste pourrait évoluer vers la conception de nouveaux engins et/ou des versions exports des torpilles existantes.

La pratique de l'anglais et le goût du travail en équipe sont nécessaires.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite + C.V. + photo, sous réf. 8821, à notre Conseil CAPFOR Méditerranée, Centre d'Activités Evolic, La Bastide Blanche, Bât. B 6, 13127 VITROLLES, qui garantit toute confidentialité.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CLERMONT-FERRAND - CASTRES
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - NICE - NIORT - QUIMPER - ROUEN - STRASBOURG

MEDIA PA

Composants HP : Devenez l'expert d'un marché européen.

Paris ou Stuttgart, HP n'a qu'une exigence : la qualité totale de ses services et de ses produits. La maîtrise de la qualité de ces derniers passe par celle des éléments les constituant. C'est ainsi qu'HP fabrique une grande partie de ses composants et les revend également à ses concurrents qui en apprécient la fiabilité et les performances...

Product marketing engineer in optoelectronics

Responsable du support à la vente, vous appréhendez pleinement le marché et ses évolutions. Cet enseignement vous permet de définir votre stratégie marketing et vente pour toute l'Europe en intégrant les contraintes externes et internes (structures de prix, stocks...).
Ingénieur électronique, vous avez acquis une expérience en milieu industriel du marketing composants ou systèmes, de l'ingénierie ou du support, de l'optoélectronique. Votre anglais est courant. Vous rejoindrez notre Centre du Marketing Européen à Boblingen (proche Stuttgart) et vous déplacerez en Europe et aux USA.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. SF8/01/M à Monique d'Hautefeuille, Hewlett-Packard France, ZA du Bois Briard, 91040 Evry Cedex.



HEWLETT PACKARD

GTI INFORMATIQUE, SSII spécialisée dans les communications informatiques recherche pour son département :
RESEAUX ET INTEGRATION DE SYSTEMES des :

INGENIEURS INFORMATICIENS
GRANDES ECOLES

Diplômés : ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT, INSA.
Vous avez une expérience d'environ 2 ans dans le domaine des télécommunications ou du temps réel, chez un constructeur ou en SSII.
La maîtrise de l'environnement UNIX et du langage C serait un plus.
Nous vous confierons la responsabilité de projets dans les technologies de pointe (télécommunications en milieu hétérogène, systèmes embarqués).
Béatrice BIENVENU étudiera votre candidature en toute confidentialité et vous remercie d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. M 2667 à :

GTI 32 boulevard de Vaugirard
75015 PARIS

L'informatique en action

GTI INFORMATIQUE

CEP SYSTEMES

(120 personnes, 35 % de croissance annuelle)

Nous sommes une société de services spécialisée dans la maîtrise des risques dans les domaines de la Haute Technologie et de l'Informatique (nucléaire, spatial, aéronautique, défense,...). Notre vocation est d'aider à concevoir, produire, exploiter et maintenir des systèmes sûrs de fonctionnement et de qualité.
Pour développer des outils dans les domaines du Génie Logiciel et de l'Informatique Industrielle, nous recherchons :

CHEF DE PROJET CONCEPTEUR D'APPLICATIONS INFORMATIQUES

Vous aurez à concevoir des applications et à piloter une équipe de développement dans un environnement VAX/VMS.
De formation ingénieur Grande Ecole (spécialité informatique) ou universitaire, vous possédez une expérience dans une fonction similaire.
Réf. : JCM/CP

REALISATEURS D'APPLICATIONS INFORMATIQUES

Vous aurez à développer des outils sous les environnements suivants :
- VAX/VMS en Pascal. Une connaissance de SGBD et des réseaux sera appréciée. — Réf. : JCM/RA1
- INTEL RMX en Pascal et PLM. — Réf. : JCM/RA2

De formation DUT ou équivalent; une expérience de 1 ou 2 ans sera un plus.

Pour ces postes, une importante mobilité géographique est demandée.

Merci d'adresser votre candidature sous référence choisie à CEP SYSTEMES - Madame E. LANGLOIS - 34, rue Rennequin - 75017 PARIS.

GROUPE CEP

Deb's

Société multinationale
leader en AROMES ALIMENTAIRES
recrute un

DOCTEUR INGENIEUR ou 3ème CYCLE

ayant une bonne connaissance des méthodes physico-chimiques d'analyse organique (chromatographie gazeuse, liquide, spectrométrie de masse...).

Début d'expérience industrielle apprécié, en particulier dans le domaine des arômes ou chimie fine.

Poste basé dans la région parisienne (94).
Rémunération fonction de l'expérience.

Merci d'adresser candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. **3011** à **ORC-Pierre Lichau** - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

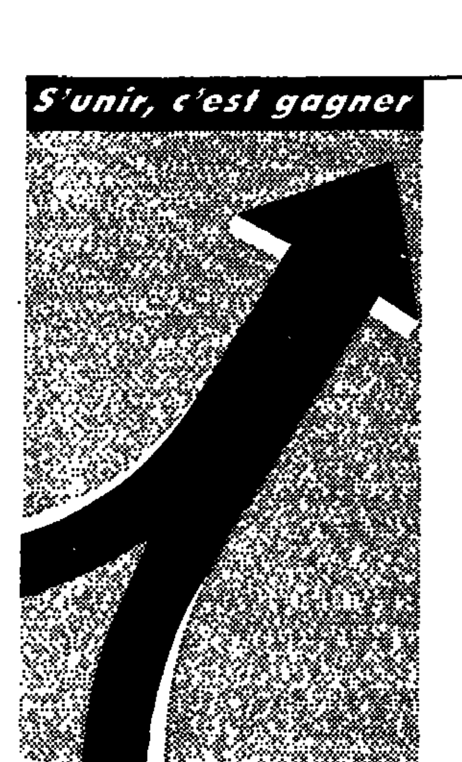
SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Le Monde
CADRES

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



NOTRE FORCE : LE SERVICE CLIENT
NOTRE CHOIX : LA QUALITE

SAVEMA, 300 personnes, Société de Services en Electroménager, filiale de THOMSON GRAND PUBLIC, recherche pour son service ASSISTANCE TECHNIQUE (60 personnes) son

INGENIEUR QUALITE

Interlocuteur privilégié des directions qualité de nos sites de production, vous participez au développement de nos nouveaux produits et à l'amélioration constante de leur qualité. Vous collectez, analysez et communiquez l'ensemble des informations clients à nos partenaires industriels, vous proposez des solutions aux problèmes techniques rencontrés par nos experts sur le terrain.

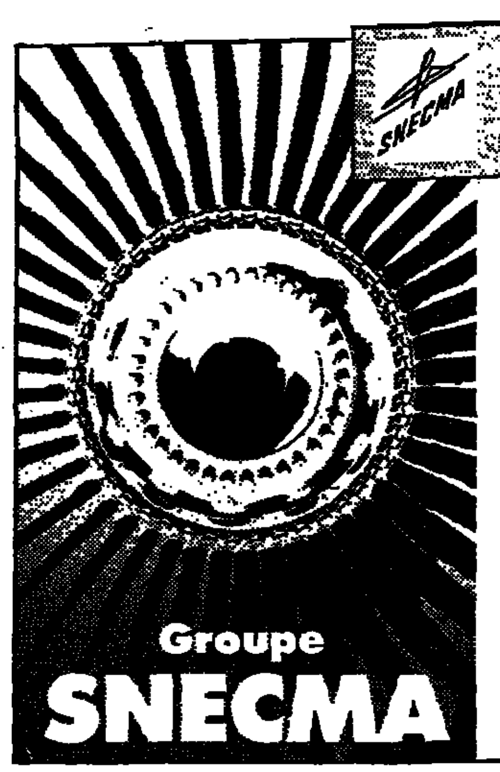
Ingénieur débutant ou ayant une 1ère expérience, de formation ENSAM - ENSI - INSA - ou équivalent, vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités dans un contexte industriel ou de services.

De réelles perspectives d'évolution vous seront offertes au sein de la société ou du Groupe.

Nous attendons votre dossier de candidature + photo et prétentions que vous adresserez sous réf. IQ2 à :
Henri de DUMAST - Chef du Personnel
SAVEMA
5/7, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

THOMSON

HCA



SOCIÉTÉ NATIONALE, nous sommes [illegible] l'étude et la fabrication de moteurs d'avions [illegible] Largement exportateur, notre GROUPE (26 000 [illegible] res, dont 3400 cadres) poursuit une politique [illegible] recherche et de développement de technologie[illegible]

LA DIVISION MOYENS INDUSTRIELS
recherche des

INGENIEURS SPECIALISTES EN INFORMATIQUE TEMPS REEL

- **chefs de projets**
- **responsables d'analyse**
- **responsables méthodes logiciel.**

possédant une expérience industrielle de 3 à 5 ans dans le domaine.

Ils devront assurer l'automatisation des moyens d'essais utilisés par la SNECMA et ses clients.
Les candidats seront diplômés d'une grande école d'ingénieurs (Télécom, ESE, INT, ECP, ENSTA, INSA...).

Lieu de travail : **région parisienne (sud-est).**

Merci d'adresser lettre, CV, et prétentions sous référence TM/FG à SNECMA.
Département encadrement, 2 boulevard Victor.
PARIS CEDEX 15.

CONTESSE

Ingénieurs et Chefs de Service maintenance

PECHINEY est un groupe français international constitué de 120 sociétés industrielles et agences commerciales réparties à travers le monde. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 39 milliards de francs et emploie 46 200 personnes dans 60 pays. PECHINEY fournit aux entreprises industrielles des matériaux, des composants, des systèmes et des services.

Nous vous offrons de devenir **responsable de la maintenance** d'un de nos établissements.

Avec votre formation initiale (A & M ou équivalent), renforcée par une expérience industrielle de 5 à 10 ans, vous êtes prêt à prendre cette fonction importante qui implique un fort encadrement et une gestion rigoureuse.

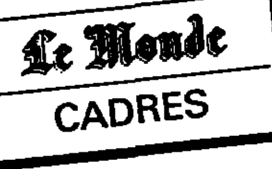
En nous rejoignant, vous orienterez votre carrière vers une plus grande mobilité, une plus large évolution. En effet, notre Groupe vous offrira de réelles perspectives de carrière en production ou dans d'autres filières.

Afin de saisir rapidement ces opportunités, adressez lettre manuscrite + C.V. + photo, sous référence CPS, à notre Service Recrutement.

PECHINEY
23, rue Balzac
75008 PARIS




MEDIAPA



Important établissement financier

recherche pour PARIS

SON RESPONSABLE MARCHÉ « LOGEMENT SOCIAL » (H./F.)

LE(LA) CANDIDAT(E) DEVRA :

assurer la mise en œuvre et le suivi d'une gamme de produits et services répondant aux besoins du secteur HLM et assimilés.

EXIGENCES :

- 30-35 ans ;
- Formation type école de commerce, Sciences-Po, etc. ;
- Ou une expérience professionnelle témoignant d'une très bonne connaissance du marché et du milieu concernés ;
- Capacité à la négociation ;
- Aptitude à l'animation et goût réel de la pédagogie ;
- Forte capacité d'analyse et de synthèse ;
- Esprit d'initiative, pragmatisme.

La rémunération sera attractive pour un candidat de valeur.

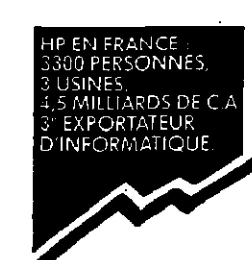
Les candidatures manuscrites avec c.v. et photographie devront être adressées sous nº 8 699 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Secteur santé HP
Nos produits rencontrent un formidable succès : succès technologique... succès des ventes.

A la pointe de la technologie en matière d'instrumentation médicale, le Groupe Médical Hewlett-Packard France —un des premiers en cardiologie, monitoring et imagerie— connaît un taux de croissance élevé : + 40 % sur les 6 derniers mois.
Notre ambition est d'atteindre 25 % de croissance/an sur les 5 années à venir. Un défi que nous relèverons grâce aux performances de nos produits, à la qualité des hommes et des femmes qui participent à cette ambition et à ceux ou celles qui nous rejoindront. Nous recherchons, sur toute la France, et en priorité sur Lille (62, 80, 59), des

Ingénieurs technico-commerciaux

Ingénieur : vous êtes ingénieur d'école ou universitaire.
Technico : véritable conseil de nos clients, vous êtes à même de développer une argumentation —produit auprès d'interlocuteurs de haut niveau (médecins, ingénieurs bio-médicaux, directeurs d'établissements).
Commercial : vous négociez vos contrats en toute autonomie (500 KF à 2 MF), vous développez votre clientèle et préparez nos nouveaux marchés pour 1989.
Ces postes, pour des candidats ayant une expérience minimum de 3 ans dans une fonction similaire dans ce secteur, (si possible), conduisent à d'intéressantes évolutions : gestion de grands comptes (ex : CHU), Marketing...
Merci d'adresser votre candidature avec photo, sous réf. SF3/1/M, à Monique d'Hautefeuille, Hewlett-Packard France, ZA du Bois Briard, 91040 Evry Cedex.





POUR FAIRE FACE A NOTRE EXPANSION RAPIDE DANS LE DOMAINE DES GAZ INDUSTRIELS

TECHNICO-COMMERCIAUX

VOUS AVEZ
- Une formation supérieure (école d'ingénieurs, école de commerce, Université,...) avec trois ans d'expérience technico-commerciale, ou un BTS et une forte expérience de la vente de produits techniques.
- La maîtrise des contacts humains et des négociations à haut niveau,
- Une bonne connaissance de l'anglais.

NOUS VOUS PROPOSONS
- Un poste motivant dans une équipe jeune et dynamique,
- Des produits, services et applications de qualité,
- Des responsabilités commerciales dans des domaines d'activités variés et à fort potentiel,
- Une rémunération attractive et une voiture de fonction.

UCAR UNION CARBIDE

Merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle à :
Monsieur le Directeur du Personnel
UNION CARBIDE FRANCE
4 place des États-Unis Silic 214
94518 RUNGIS CEDEX
(Discrétion assurée)

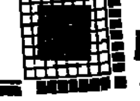
AGENCE MAILLE

DEMOSCOPIE

RECHERCHE POUR SON ACTIVITÉ GRANDES ENQUÊTES STATISTIQUES

Chargé d'études

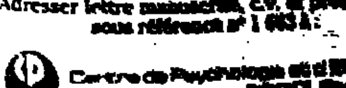
Des études supérieures complétées par une formation statistique et une expérience professionnelle de 2 à 3 ans vous permettent aujourd'hui de conduire des grands projets d'études.
Votre mission est d'assurer la mise au point de méthodologies d'enquêtes, de procéder à leur mise en place et de participer à l'encadrement du terrain.
Une forte capacité d'animation d'équipe ainsi qu'un goût prononcé pour la négociation commerciale et technique sont nécessaires.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à Mme GAUTELIER, Institut Français de Démoscopie, 26, rue de Chambéry 75015 Paris.



SOMMAIRE

- La Grande-Bretagne augmente de nouveau ses taux d'intérêt de 0,5 %. Une politique du coup par coup qui surprend les milieux financiers britanniques (lire page 24).
- La fermeture des chantiers navals de La Ciotat menace plusieurs activités économiques de la ville (lire page 22).
- M. Paul Quilès satisfait les revendications des syndicats : aucune modification ne devrait être apportée au statut de France Télécom (lire page 22).
- M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, souhaite que cette activité économique puisse enfin disposer de statistiques précises (lire ci-contre).





SOMMAIRE

■ La Grande-Bretagne augmente de nouveau ses taux d'intérêt de 0,5 %. Une politique du coup par coup qui surprend les milieux financiers britanniques *(lire page 24)*.

■ La fermeture des chantiers navals de La Ciotat menace plusieurs activités économiques de la ville *(lire page 22)*.

■ M. Paul Quilès satisfait les revendications des syndicats : aucune modification ne devrait être apportée au statut de France Télécom *(lire page 22)*.

■ M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, souhaite que cette activité économique puisse enfin disposer de statistiques précises *(lire ci-contre)*.

● **Revalorisation des préretraites.** – A compter du 1er juillet, les allocations versées aux préretraités du Fonds national de l'emploi (FNE) et aux bénéficiaires de la garantie de ressources sont revalorisées a annoncé, le 13 juillet, l'UNEDIC qui gère ces prestations pour le compte de l'Etat. Pour les préretraites FNE la base de calcul servant à l'établissement du salaire de référence est relevée de 1,3 %. Les allocations journalières minimales sont portées à 133,37 F pour la préretraite et à 66,69 F pour la préretraite progressive ou à mi-temps.

● **Le CNPF en faveur du renforcement de la formation continue.** – Au cours d'une rencontre, le 12 juillet, avec M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, le CNPF a préconisé trois mesures pour renforcer la formation continue. Celles-ci seraient le crédit d'impôt, le remplacement de l'obligation légale du 1,2 % par une provision réglementée et la possibilité d'imputer les coûts individuels de formation de l'impôt sur le revenu.

Un entretien avec le ministre délégué

M. Olivier Stirn souhaite disposer d'un véritable tableau de bord du tourisme français

Le conseil d'orientation du Conseil supérieur du tourisme, où sont représentés les milieux professionnels, a tenu dans la matinée du 19 juillet à l'hôtel Matignon une réunion animée par M. Olivier Stirn, ministre délégué au tourisme auprès du ministre de l'industrie. M. Michel Rocard est intervenu pour dégager les perspectives gouvernementales dans le domaine touristique. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Stirn souligne sa volonté de réactiver la commission des comptes du tourisme en lui demandant de dresser un véritable tableau de bord de cette activité économique.

– Pourquoi un ministère délégué chargé du tourisme ? Quel rôle peut avoir l'Etat dans ce secteur ?

– Le gouvernement a pris conscience du rôle économique du tourisme et de ses possibilités de développement au cours des années à venir. Je connais en effet peu d'activités capables d'améliorer de façon aussi significative leurs performances en matière d'emplois et de balance des paiements. Or, jusqu'à présent, l'Etat, qui sous-estimait l'importance du tourisme, n'est pas suffisamment intervenu en faveur de ce secteur.

» Alors que nous étions il y a quinze ans, le second pays touristique au monde après les Etats-Unis, nous ne sommes plus aujourd'hui que le quatrième derrière l'Espagne et l'Italie. Si nous n'y prenons pas garde, l'Allemagne, la Suisse, la Grande-Bretagne qui, aidées par leurs gouvernements, consentent des efforts importants dans ce domaine vont nous damner le pion. Une politique volontaire s'impose donc. Mon titre de ministre délégué me permet d'assister aux conseils des ministres et d'intervenir sur les dossiers économiques relevant d'autres ministères dont l'activité peut avoir des conséquences sur le tourisme : la culture, l'équipement, l'agriculture. Le gouvernement tiendra ainsi plus largement compte de l'élément touristique.

» Le tourisme est un des secteurs économique, au potentiel de développement. Or les Français ignorent souvent son importance. En 1987, les vacanciers français et étrangers ont dépensé dans l'Hexagone 390 milliards de francs cela représente 10 % de la consommation globale de la nation durant une année. Ce secteur a créé 1,6 million d'emplois et ce chiffre progresse constamment car il dépassait à peine 1 million voici une quinzaine d'années. 600 000 de ces emplois sont des emplois directs et permanents. Cela représente plus de postes de travail que l'industrie textile, par exemple.

» Le tourisme contribue en outre de façon non négligeable à améliorer la balance commerciale puisqu'en 1987 le solde positif a atteint 20,4 milliards de francs. Le gouvernement va donc mener une politique volontaire nécessaire au développement de ce secteur. La France ne manque en effet pas d'atouts : sa façade maritime, ses montagnes, sa culture, ses monuments, les départements et territoires d'outre-mer. Il faut y ajouter deux événements majeurs pour la fréquentation touristique : les fêtes du bicentenaire de la Révolution en 1989 et les Jeux olympiques d'hiver en 1992 en Savoie. Il nous revient de mieux faire connaître ces atouts et de profiter des événements porteurs.

» Lors de ma nomination, le premier ministre m'a fixé un objectif économique : la balance commerciale devrait afficher un solde positif de 30 milliards de francs au moins dans ce secteur d'ici cinq ans, soit une augmentation de 10 milliards à amplifier encore au cours des années suivantes. Nous avons enfin évalué à plusieurs dizaines de milliers le nombre d'emplois supplémentaires qui pourraient être ainsi créés.

– Les statistiques en matière de tourisme sont souvent parcellaires ou peu fiables. La remise à jour des comptes du tourisme, engagée en 1987, permettra-t-elle de disposer de données indiscutables ?

– Il faut en effet se donner les moyens de mesurer clairement l'impact du tourisme dans l'économie française. Je vais mettre en place dès le mois de septembre une commission des comptes du tourisme qui nous fournira des données précises. La plupart des statistiques sont en effet établies de façon disparate, ce qui est indigne d'une activité économique moderne. Ce travail nous permettra de recueillir des statistiques précises et complètes qui nous manquent aujourd'hui : équipements de loisirs, infrastructures hôtelières, fréquentation et taux d'occupation, montant des investissements publics et privés, etc.

Promotion et accueil

– Quelles seront les priorités de votre ministère ?

– Je vais tout d'abord renforcer notre effort de promotion. Nous dépensons en effet dans ce secteur quatre fois moins que les Espagnols et deux fois moins que la plupart de nos voisins européens. Or, ce type d'action porte rapidement ses fruits : les Espagnols ont, par exemple, de meilleurs résultats économiques car les vacanciers bien informés sur les ressources de ce pays y séjournent plus longtemps. En outre, les touristes deviennent exigeants, ils cherchent à pratiquer des activités culturelles et sportives, à découvrir de nouveaux sites. Notre effort de promotion ayant été insuffisant, nos visiteurs connaissent mal toutes les possibilités qui leur sont offertes dans l'Hexagone. Il ne suffit pas d'avoir de bons produits, encore faut-il savoir les vendre, et c'est à nous qu'il revient d'informer les vacanciers.

» La qualité de l'accueil doit également être mise en exergue. J'étudie ainsi la création d'une école des hautes études du tourisme qui améliorerait la formation.

» Seconde priorité, le tourisme est indissociable d'autres secteurs économiques : l'aménagement du territoire, le commerce, l'industrie. Nous avons donc, avec les trois autres ministères qui dépendent du ministère de l'industrie, décidé de mener des actions communes et de mettre en place des synergies entre les différentes activités. Nous allons visiter ensemble toutes les régions afin de mettre au point une politique d'intervention cohérente et des actions coordonnées destinées à participer au développement économique de ces zones. Nous commencerons par la région Centre, fin juillet.

» Le tourisme n'est donc plus considéré comme une activité isolée. L'exemple de la Californie a, du reste, montré que le tourisme et la recherche scientifique contribuaient harmonieusement au développement économique d'une région. Toujours dans le but de créer des synergies, j'ai pris contact avec le ministre de l'agriculture afin que nous développions des actions communes. Le tourisme à la ferme apporte en effet aux agriculteurs un complément de ressources. D'autre part, ce secteur peut offrir des perspectives de reconversion à des zones désertées. Ma troisième priorité est le tourisme social.

– A cet égard, près de la moitié des Français ne partent pas en vacances (42 %). Quelles actions préconisez-vous pour mettre les vacances à la portée de tous ?

– C'est souvent pour des raisons financières que les Français renoncent à partir durant leurs congés, c'est pourquoi le développement du tourisme associatif est l'une de mes priorités. Le monde associatif est très actif puisqu'il a construit et gère plus de deux cent cinquante mille lits. Mais ces équipements sont souvent anciens et doivent être rénovés. Nous allons participer à cet effort de réhabilitation. D'autre part, les Français sont souvent mal informés des possibilités offertes dans leur propre pays et qui sont souvent très abordables. Enfin, je vais reprendre le dossier du chèque-vacances et tenter de trouver des solutions de départs plus favorables à un nombre accru de Français tout en gérant avec rigueur les fonds collectés.

« 1988, année du redressement »

– Le montant de votre budget, 300 millions de francs, représente à peu près la moitié des sommes investies par des groupes privés dans des équipements de loisirs tels qu'un village de vacances ou un parc récréatif. Votre budget est-il suffisant pour mener à bien les actions que vous avez définies ?

– N'oublions pas qu'il s'agit d'un budget incitatif. Il faut y ajouter les investissements des autres ministères et des collectivités locales qui ont des conséquences directes ou indirectes sur le tourisme. Le ministère de la culture crée, rénove les musées, celui de l'équipement finance les dessertes routières des équipements touristiques. Enfin la DATAR participe à de nombreux projets. Ce sont les départements qui construisent les ports de plaisance. Quant aux régions, les premiers contrats de plan qui viennent à expiration fin 1988 leur ont permis d'ajouter au milliard de francs apportés par l'Etat près de 700 millions de francs consacrés aux équipements de tourisme et de loisirs. Les prochains contrats de plan devraient consacrer l'intérêt que les élus portent à cette activité puisque leurs propositions financières sont en augmentation de plus de 50 %.

– La saison s'annonce-t-elle meilleure que les deux années moroses qui l'ont précédée en 1986 et en 1987 ?

– Il est vrai que les attentats et la baisse du dollar ont pesé lourd sur la fréquentation touristique en 1986 et en 1987. Alors que durant l'année faste de 1985 on avait comptabilisé 36,7 millions de séjours de touristes étrangers, seulement 36 millions avaient été enregistrés en 1986 et ce score s'est à peine amélioré l'année suivante. Selon nos estimations, 1988 devrait être l'année du redressement puisqu'on prévoit 38,5 millions de séjours. Après la baisse des années récentes, la balance des paiements devrait, elle aussi, amorcer une reprise, et j'espère un solde positif de 21,5 milliards de francs. C'est mieux, mais il reste encore bien des efforts à faire pour que le tourisme participe à la place qui lui revient dans le développement économique de la France. »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Économie

La fermeture prochaine des chantiers navals de La Ciotat

Comme si la ville était amputée...

LA CIOTAT
de notre envoyée spéciale

« Demain on prend les voitures et les mobylettes et on fait l'autoroute. » Faire l'autoroute, dans le langage des métallos des chantiers navals, c'est aller au péage de La Ciotat et bloquer les voitures pour distribuer des tracts. Une formule qui a déjà beaucoup servi ici. Les automobilistes en seront quitte pour quelques ralentissements mais sans plus. Gérard Pardi, le délégué CGT qui vient de lancer la proposition aux quelque quatre cents ouvriers présents à l'assemblée générale lundi matin 18 juillet, sait bien que l'heure n'est plus aux démonstrations de force. *« Foutre le bordel, on n'en a plus les moyens. »* Deux mille neuf cents en 1986, les salariés des Chantiers de La Ciotat ne sont plus que huit cent treize aujourd'hui. Ces « derniers » ont reçu leur lettre de départ au début du mois de juillet. Trois cents environ seront repris pour terminer le troisième porte-conteneurs mexicain. Pour les autres, c'est la fin (*le Monde* du 19 juillet).

L'accord du 12 juillet avec la direction prévoit que ceux qui prendront leurs vacances en août et qui auront choisi les congés de conversion-formation disposeront encore du mois de septembre pour changer d'avis. Mais ce délai supplémentaire ne résout pas le problème. La reconversion ? Ils n'y croient pas. *« J'ai quarante-sept ans. Je suis trop vieux »*, constate ce Lorrain d'origine polonaise. Pourtant, il a essayé. Sa demande de « spécialisation-plomberie » a été refusée parce qu'il n'avait pas trouvé d'employeur susceptible de l'embaucher à la sortie du stage. Ceux qui savaient où se replacer n'ont pas attendu pour partir. Mais il y a aussi ceux qui ont « craqué », qui sont partis sur un coup de tête ou par peur, peur de ne pas toucher l'argent. Maintenant ils sont sur le carreau...

Désorientés, salariés comme syndicalistes se raccrochent à la lueur d'espoir — illusoire ? — que représente le projet Piro (du nom du directeur de production de l'établissement) de reprise de l'activité navale. Mais ils savent que cela signifie une baisse de salaire de 20 %. Aux yeux de tous, la fusion de 1982 entre trois établissements est la source de toutes les difficultés. Les deux « canards boiteux », Dunkerque et La Seyne, ont entraîné La Ciotat dans leur chute. Pourtant (plusieurs rapports l'ont indiqué récemment), les chantiers de La Ciotat sont modernes et même numéro un mondial dans certains types de navires très sophistiqués. Alors les ouvriers comprennent mal la décision des gouvernements successifs. *« On était les meilleurs et, d'un coup, on n'est plus bons »*, s'indigne l'un d'entre eux. Bien sûr, il y avait des sureffectifs et des abus, et en privé la plupart le reconnaissent. Mais ils ne sont pas les *« fainéants »* pour lesquels on voudrait les faire passer. *« A une époque on construisait dix bateaux par an, ils ne se faisaient pas tout seuls »*, ironise l'un d'eux. Pour M. Piro, les salariés ont déjà montré leur capacité au travail. *« Aujourd'hui, ils ont quelque chose à prouver, et si on avait un premier bateau on ferait quelque chose de formidable. »*

Cette « fierté de la navale » n'est pas un mot vain. Elle explique pourquoi l'ensemble des Ciotadens acceptent douloureusement la fermeture de l'entreprise. Chacun ayant ou ayant eu quelqu'un « aux chantiers », la question de l'« après-chantier » est sur toutes les lèvres. Les regards commencent à se tourner vers la « zone d'entreprises » toute proche et les structures touristiques. Mais le cœur est encore de l'autre côté du vieux port, là où se dressent les grues et les portiques immenses. Tout l'essor de la ville s'est réalisé autour d'eux et leur fermeture équivaut à une amputation.

Le *« tout touristique »* ne convainc personne. Bien sûr, il faut développer les structures d'accueil. Mais le cocktail plage-mer-soleil a déjà sa place et se transformer en Californie languedocienne, selon l'expression de M. Louis Perrimont, maire communiste de La Ciotat, paraît à la fois peu réaliste et peu souhaitable. Avant tout, parce que cette métamorphose se traduirait par quelques mois d'activité seulement par an.

Rue des Poilus, rue sans joie

L'autre branche de l'alternative, la zone d'entreprises, n'a pas apporté les résultats escomptés. Démarrage tardif : 389 emplois seulement ont été créés à ce jour. Une lenteur qui justifie la position de la municipalité qui défend à bout de bras la navale. Elle a toujours soutenu les manifestations des salariés des chantiers. Trop peut-être au goût de certains.

Mais, même si le projet Piro finissait par emporter l'approbation des pouvoirs publics, le premier morceau de tôle ne serait découpé que dans... neuf mois. Ceux qui croient encore à une possible reprise sont pourtant de moins en moins nombreux.

Les reconversions sont difficiles. Mais où retrouver un emploi alors qu'il y a 19 % de chômeurs sur le bassin de La Ciotat ? Même si les statistiques ne le montrent pas encore, l'hémorragie de la population a pourtant déjà commencé. Les enseignants s'en rendent compte dans leurs classes. La plus importante librairie de La Ciotat a d'ailleurs réduit d'un quart ses achats de livres scolaires pour la rentrée. Elle comptait cinq salariés en début d'année ; ils ne sont plus que trois : des réductions d'effectifs imposées par la chute du chiffre d'affaires, estimée à 15 % par mois. Pour d'autres magasins de la rue des Poilus, la principale artère commerçante de la ville, les chutes atteindraient 50 %...

FANNY GUIBERT.

Les projets du ministre des P et T et de l'espace

Le changement de statut de France Télécom « n'est pas à l'ordre du jour », déclare M. Paul Quilès

« Le changement de statut des agents des PTT n'est pas à l'ordre du jour. Il y a d'autres priorités. » M. Paul Quilès, nouveau ministre des postes, télécommunications et de l'espace, a tenu, lors de sa première conférence de presse, le mardi 19 juillet, à rassurer ceux de ses quatre cent cinquante mille fonctionnaires qui se sont inquiétés de 1986 à 1988.

Son prédécesseur libéral, M. Longuet, souhaitait transformer France Télécom (la direction générale des télécommunications) en entreprise publique et avait préparé à cet effet un avant-projet de loi. Par crainte des réactions syndicales hostiles, « dissuadé » par M. Chirac, M. Longuet ne put le déposer devant le Parlement.

Mais depuis, le « changement de statut de France Télécom » reste la question principale aux PTT. Elle oppose les syndicats ouvriers qui sont contre — non sans parfois des surenchères dans l'optique notamment des élections syndicales de mars 1989 — et les syndicats d'ingénieurs qui sont pour, espérant obtenir, dans une entreprise publique de type EDF, plus de liberté de manœuvre (budget, embauche...) vis-à-vis de l'Etat et surtout du ministère des finances. Pour M. Quilès, les PTT forment un ensemble complexe qui *« ne peut être géré à la hussarde. Le statut sera conservé et l'on discutera sereinement des évolutions nécessaires »*. Et le ministère de rappeler son *« attachement au service public »*.

Dans un contexte de déréglementation mondiale et européenne, il convient de ne pas *« courir au-devant de la concurrence privée, ce qui était fait auparavant, mais de gérer celle qui apparaît, de construire une réponse européenne et de renforcer l'opérateur public »*, a souligné le ministre.

M. Quilès devait ensuite se féliciter du rattachement de l'espace aux P et T, au contraire de plusieurs observateurs, notamment syndicaux, qui n'ont vu là qu'un moyen commode de financer le CNES (Centre national d'études spatiales) par les prélèvements sur le téléphone (1). *« C'était un souhait du président de la République et du premier ministre que de créer un ministère de l'espace. Ensuite, il me paraît logique de le rattacher au ministère des P et T, car aucun autre n'est aussi proche des nouvelles technologies. »* C'est donc l'avenue de Ségur, siège du ministère, qui servira de *« lieu de cohérence »* pour les actions spatiales nationales, une cotutelle avec le ministère de la recherche et de la technologie n'étant exercée que sur le CNES. Une délégation à l'espace confiée à M. Michel Petit, ingénieur général des Télécom, est en gestation aux P et T.

M. Quilès reconnaît que la montée, programmée, des dépenses du CNES (Ariane 5, Colombus, Hermès, coûteront jusqu'à 9 milliards en 1994) reposera le problème du financement par les seuls PTT : *« Des discussions budgétaires sont en cours »* à ce sujet.

Sur un autre volet de son ministère, le plan câble, M. Quilès poursuivra les dépenses prévues de 3 milliards de francs par an, mais *« une réorientation est nécessaire »*. A cause des retards industriels pris et des coûts élevés, à cause aussi des taux d'abonnement qui sont inférieurs aux prévisions, *« il faudra reprendre les projets et renégocier avec les partenaires s'il le faut »*. Par ailleurs, M. Quilès n'a pas donné de précisions sur la création du conseil supérieur de l'audiovisuel qui doit remplacer la CNCL, mais il souhaite que la tutelle des télécommunications, dont les enjeux sont tout autre que ceux de la télévision, n'y soient plus mêlés et reviennent avenue de Ségur.

E. L. B.

(1) Les PTT assurent les dépenses d'investissement du CNES depuis 1984. Ils y ont consacré 4,8 milliards de francs cette année et 4,4 milliards en 1987.

POINT DE VUE

Plaidoyer pour l'action

par Francis Blanchard,
directeur général du Bureau international du travail

CROISSANCE, structure et pauvreté constituent les trois mots-clés d'un évangile du développement sur lequel un accord semble se dégager. On ne saurait trop se féliciter que M. Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international, se soit fait le porte-parole d'une vérité qui paraît gagner chaque jour de nouveaux adeptes. Si l'on ne peut qu'applaudir au choix des mots, certains s'interrogeront peut-être sur l'ordre dans lequel ils sont présentés et verront dans la séquence proposée le reflet des priorités : croissance d'abord, impliquant des modifications de structure, conditionnant ensuite la reprise de la lutte contre la pauvreté.

Loin de moi l'idée d'interpréter la pensée de M. Camdessus. Il est clair, cependant, qu'elle invite à accorder une attention croissante aux mesures propres à protéger les groupes les plus vulnérables, aux premiers rangs desquels se trouvent les pauvres, innombrables dans les pays auxquels le Fonds monétaire international et d'autres institutions s'efforcent d'apporter leurs concours.

Par sa démarche, le directeur général du Fonds pose en principe que l'équité dans la répartition des coûts de l'ajustement doit être appliquée non seulement sur le plan de la morale, mais aussi sur le plan de l'efficacité. A un moment où des signes de reprise apparaissent dans les pays industrialisés à économie de marché et ailleurs, comment pourrait-on se satisfaire d'une situation du monde dans laquelle, pour reprendre une expression qui n'a pas gagné en force malgré la référence fréquente qui y est faite, des îlots de prospérité existeraient dans des océans de misère ? Comment serait-il possible d'assurer la stabilité politique ?

Cependant, si l'on doit se réjouir du consensus qui se dégage sur les principes, ne doit-on pas s'inquiéter du hiatus entre les politiques déclarées et les faits ? Le plan Baker... il y a quelques années, le message du président de la République à la veille de la réunion au sommet de Toronto, le communiqué final à l'issue de cette réunion, tout cela a ouvert et ouvre des perspectives, suscite des espoirs pour les plus pauvres dans les économies les plus éprouvées. Mais l'action suit-elle ?
A l'évidence, trop tardivement et trop faiblement. Le risque s'accroît que les messages perdent leur impact à la manière de l'écho qui assourdit d'abord et s'éloigne. C'est alors qu'il faudrait craindre que surgisse la tentation de l'anarchie et de la violence dans des sociétés perdant l'espoir, et en particulier dans des pays revenus aux pratiques démocratiques, car ce qui est en cause, c'est aussi la défense de la démocratie.

Vouloir, pouvoir, savoir

Pourquoi, si la volonté politique existe — et je crois qu'elle existe, — si peu de progrès réalisé à ce jour ? Il me semble qu'il y a à cela une raison. Il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi pouvoir, et pour pouvoir il faut savoir. Savoir d'abord quelles sont les réalités sur lesquelles on peut agir, et la question des indicateurs sociaux, évoqués par M. Camdessus, porte sur l'un des éléments de la connaissance.

Ces indicateurs sont inexistants ou très faibles dans la plupart des pays en développement. Il faut les créer ou les renforcer. L'effort se poursuit dans diverses institutions du système des Nations unies, dont le Bureau international du travail.

Savoir aussi ce qu'il convient de faire, dans chaque cas, en tenant compte des conditions propres à chaque pays. C'est à quoi l'OIT s'est employée en novembre dernier, lors d'une réunion d'un genre nouveau, groupant gouvernements, dirigeants d'entreprises, syndicalistes et parmi plusieurs institutions, celles de Bretton-Woods. Le thème portait sur les ajustements structurels et l'emploi qui devient, à beaucoup d'égards, le problème critique des économies, riches et pauvres. Les conclusions élaborées par cette réunion, à laquelle le Fonds monétaire comme la Banque mondiale ont pris une part active, proposent des voies à suivre aux pays industrialisés, aux pays en développement mais aussi aux organisations internationales, invitées à mettre en commun leurs expériences et à élaborer ensemble des politiques conciliant les objectifs de croissance et de progrès social. La démarche que propose M. Camdessus constitue le meilleur écho de cette réunion. Il faut passer du stade des intentions au plan de l'action quotidienne vécue par les pays et par les organisations internationales. Pour ce faire, il faut dégager les moyens nécessaires : moyens financiers certes mais aussi moyens techniques, y compris des systèmes de surveillance et de suivi qui permettront de savoir où, quand et comment agir.

LA VIE SOCIALE DES ENTREPRISES

Renault : des projets sur la formation

La Régie Renault souhaite mettre en œuvre une « requalification » de son personnel ouvrier de production : cette action viserait l'ensemble des *« agents de production »* (ex-OS), qui sont environ 20 000 quel que soit leur sort par la suite (la Régie va continuer à réduire en douceur ses effectifs, à mesure des gains de productivité). Ce projet ambitieux, étudié depuis plusieurs années, avec notamment des recherches sur les moyens d'évaluer les capacités des salariés et sur les moyens de formation) pourrait être un des thèmes proposés aux syndicats à l'occasion de la renégociation de l'accord d'entreprise (qui arrive à expiration à la fin de 1988). L'opération, si elle se réalisait, pourrait coûter de 60 millions à 70 millions de francs.

La Régie envisage aussi de proposer qu'une partie de la formation se fasse hors du temps de travail, comme Peugeot l'a prévu dans son centre de Sochaux et... comme Renault le fait dans sa filiale espagnole.

● **141 650 intérimaires chez Bis.** — Avec la publication de son rapport annuel, le groupe Bis, l'un des grands du travail temporaire, précise qu'il a employé 141 650 intérimaires, au cours de l'année 1987, qui ont effectué une ou plusieurs missions. Ce chiffre donne une bonne idée de la rotation des effectifs, inhérente à ce type d'activité. Le ministère du travail considère, lui, que le travail temporaire occupait en 1987 l'équivalent de 143 000 salariés à temps plein, soit 1,3 % de la population active. Et cela, avec plus de 4 millions de missions.

● **Le niveau bac pour la Banque du BTP.** — En augmentant — légèrement — ses effectifs, la Banque des travaux publics (BTP) vise aussi à l'amélioration du niveau de formation initiale de son personnel. Elle recrute désormais au niveau bac ou équivalent, l'intégration d'un collaborateur devant permettre l'introduction de méthodes nouvelles. Pour les anciens, la banque continue de miser sur la formation interne (cinq jours en moyenne par an). Un guide annuel d'appréciation a été mis en place pour chacun et l'accord salarial de décembre 1987 privilégie la performance individuelle avec un système de primes pour toutes les catégories.

REPÈRES

Production

Haut niveau aux Etats-Unis

Air France

Hausse du trafic de 11,3 % au premier semestre

EN BREF

REPÈRES

Production

haut niveau aux Etats-Unis

Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie américaine a augmenté en juin de 0,2 point pour atteindre 83,1 %, progressant ainsi pour le troisième mois consécutif, a annoncé lundi 18 juillet la Réserve fédérale (Fed).

Le taux d'utilisation des capacités de production, qui avait enregistré une hausse de 0,3 point en mai (à 82,9 %) et de 0,2 point en avril, se situait le mois dernier à son plus haut niveau depuis mars 1980 (83,7 %) et à 2,8 points au-dessus de son niveau de juin 1987, a précisé la Fed.

Cette nouvelle progression, la septième en neuf mois, montre que l'activité a atteint aux Etats-Unis un niveau proche de la surchauffe. Le niveau très élevé d'utilisation des capacités de production est en effet le signe que les entreprises éprouvent des difficultés grandissantes pour répondre à la demande.

Air France

hausse du trafic de 11,3 % au premier semestre

Le trafic total d'Air France (passagers et fret) a progressé de 11,3 % au premier semestre de l'année en cours par rapport à la même période de 1987, et son coefficient de remplissage s'est établi à 71,3 %. La compagnie nationale a transporté 6 929 677 passagers et 328 671 tonnes de fret sur ses lignes pendant cette période. Les plus fortes augmentations, pour les passagers, ont été enregistrées sur le réseau local des Caraïbes (+ 21,4 %), les Antilles (+ 19,7 %) et l'Europe (+ 18,5 %).

Bull permet de « copier sans copier » les micro-ordinateurs IBM

Par une innovation de ses laboratoires de recherche, le français Bull va piétiner astucieusement, semble-t-il légalement et en tout cas allègrement les plates-bandes de son grand rival IBM. Tout a démarré par le lancement, au début de 1987, d'un nouveau type de micro-ordinateur, le PS2, par IBM. Le groupe américain voit ses micros de la première génération, les PC, « copiés » par quantité de fabricants. Les deux ingrédients-clés, le micro-processeur et le logiciel de base appelé operating system, se trouvent en effet vendus sans restriction par leurs inventeurs américains Intel et Microsoft.

Ses parts de marché s'amenuisant, IBM décide donc de tirer un trait et de repartir différemment en fabriquant lui-même l'un des éléments-clé. Pour copier le PS2 et fabriquer un « compatible », il faudra donc l'acheter chez IBM, c'est-à-dire en passer par ses conditions. D'une certaine manière, le géant avait mis les fabricants de compatibles « en laisse ».

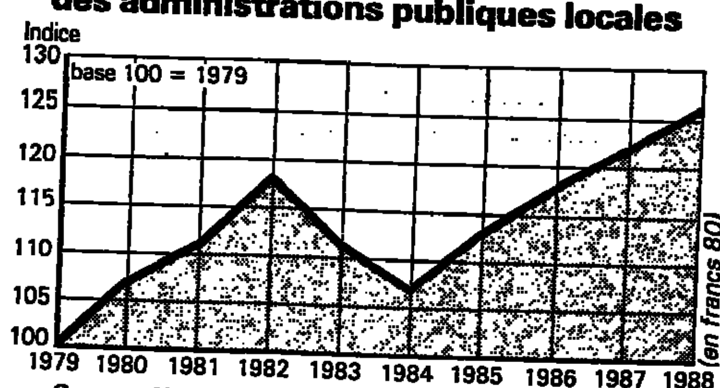
Bull va peut-être leur permettre de retouver leur liberté. En effet, les laboratoires d'une de ses filiales américaines ont mis au point sept « puces » qui assurent une compatbilité IBM, et cela, sans copier les brevets, c'est-à-dire sans risquer, du moins assure le groupe français, une poursuite en justice. Bull, qui n'est pas fabricant de puces lui-même, en a cédé les droits à G2, un californien, filiale de LSI Logic au travers d'un accord signé le 18 juillet.

Il suffira désormais aux constructeurs de micros intéressés — on l'imagine nombreux — d'acheter ces puces, les autres éléments-clés étant disponibles, eux, sans problème sur le marché et d'assembler le tout. Bull sera lui-même de ceux-là, qui annonce un futur compatible PS2 (sans préciser de date).

On pensait bien que quelqu'un — les informaticiens sont des petits malins — arriverait un jour à « copier sans copier » IBM. Celui-ci ne pouvait indéfiniment échapper à l'acharnement technique de ses rivaux. Le marché de la micro, qui hésitait entre l'ancienne norme (PC) et un ralliement à la nouvelle (PS2), sera sans doute ébranlé par l'accord Bull-G2 : choisir le PS2 n'est plus forcément dépendre d'IBM. Que Bull soit le premier dans la course — ou même l'un des premiers — réjouit les dirigeants de ce groupe sur le très bon niveau technique retrouvé par les équipes d'ingénieurs.

E. L.-B.

Évolution des dépenses d'équipement des administrations publiques locales



Source : Note de conjoncture du Crédit local de France

Selon la note de conjoncture de la Caisse des dépôts et consignations et du Crédit local de France (CLF) de juillet, les dépenses d'équipement, donc les efforts d'investissements, des collectivités locales continuent de connaître pour la quatrième année consécutive une sensible progression en volume : + 6 % en 1985, + 4,3 % en 1986, + 3,7 % en 1987 et + 3,3 %, estimés, cette année. La reprise des travaux routiers, scolaires et d'assainissement explique ce rythme soutenu. La Caisse des dépôts et le CLF notent aussi que les recettes fiscales progressent assez fortement (de 4,1 % en volume en 1988) par suite de l'augmentation de l'assiette des impôts locaux. Les taux des quatre taxes directes restent globalement inchangés. La fiscalité indirecte (vignette, cartes grises, droits de mutation) continue de croître à un rythme plus rapide que la fiscalité directe.

Schindler reprend l'activité ascenseurs de Westinghouse

Le groupe suisse Schindler a signé un protocole d'accord avec l'américain Westinghouse pour reprendre son activité ascenseurs et escaliers mécaniques. Numéro deux mondial de ce secteur derrière la société Otis du groupe américain United Technologies Corp., le suisse mise sur le dynamisme à long terme du marché américain et vise par cette acquisition à assurer son indépendance vis-à-vis du marché européen. L'activité reprise à Westinghouse se concentre en effet sur le territoire nord-américain avec un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars en 1987 et 5 500 employés.

Le montant de la transaction n'a pas été précisé mais pourrait atteindre 600 millions de dollars permettant à Westinghouse de réaliser un bénéfice important de l'aveu même de son président John Marous.

Le 17 mai, Alfred Schindler, délégué du conseil d'administration de Schindler (qui a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,4 milliard de dollars en 1987 et emploie 22 000 personnes) avait déclaré que son groupe, fort de 900 millions de francs suisses de liquidités, pourrait débloquer entre 1 et 1,5 milliard de francs suisses pour des acquisitions.

EN BREF

● **Démission du président d'Alitalia.** — Le président d'Alitalia, M. Umberto Nordio, a donné sa démission effective, le 18 juillet, lors de la réunion du conseil d'administration de la compagnie aérienne. M. Nordion a justifié sa décision par le « vote de défiance » exprimé le 7 juillet par le comité de présidence de l'IRI, le holding d'Etat actionnaire majoritaire d'Alitalia. Cette démission devrait mettre un point final à la polémique qui oppose depuis plus d'un mois, par la presse interposée, M. Nordio, au président de l'IRI, M. Romano Prodi. — *(AFP.)*

● **OTTAWA : les Communes approuvent la privatisation d'Air Canada.** — La Chambre des communes d'Ottawa a approuvé, le lundi 18 juillet, un projet de loi prévoyant la privatisation progressive de la société d'Etat Air Canada. La compagnie aérienne sera au départ privatisée à 45 % par le biais d'une émission d'actions. Air Canada espère ainsi recueillir 350 millions de dollars canadiens (1,8 milliard de francs)

● **Renault : la CGT refuse de participer à un comité central d'entreprise.** — Consacré à l'examen de la cession de certaines filiales du groupe et à la suppression d'une centaine d'emplois dans les succursales de Marseille, Toulouse et Tours, le comité central d'entreprise de la régie Renault s'est réuni le 18 juillet. La CGT a refusé de participer à cette séance. Ses douze élus n'ont pas voulu *« cautionner par leur présence ce nouveau plan de casse de l'entreprise »*.

Marchés financiers

BILLET

Nouveau renchérissement du crédit en Grande-Bretagne

La politique des petits pas

Imperturbable, le chancelier de l'Echiquier britannique, Nigel Lawson, poursuit sa politique des petits pas en matière de resserrement du crédit. Il prouve à qui en douterait encore qu'il a su reprendre les rênes après de sérieuses frictions avec le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, au printemps.

Par six fois, depuis le 2 juin, les taux de base ont été relevés d'un demi-point, passant en six semaines de 7,5 %, leur plus bas niveau depuis dix ans, à 10,5 % le lundi 18 juillet. Et déjà chacun attend le prochain tour de vis, qui les portera à 12 %.

Une approche qui agace à la City. Pourquoi ne pas procéder par relèvements plus francs, d'un point par exemple ? Mme Thatcher et des économistes de renom seraient favorables à un tel choc psychologique pour prouver la détermination du gouvernement à lutter contre une surchauffe qui pourrait porter le rythme annuel d'inflation à 5 % dès septembre, un taux nettement supérieur à celui des partenaires commerciaux de la Grande-Bretagne. Mais si la livre doit se situer à un niveau compatible avec la lutte contre l'inflation, elle doit aussi tenir compte des intérêts des exportateurs.

Parfait exemple du pragmatisme qui a fait le renom des Britanniques, M. Lawson ne voit aucun intérêt actuellement à doper le sterling, déjà très ferme à l'égard d'un mark provisoirement affaibli. Il lui faut avant tout calmer la boulimie des Britanniques, particulièrement sur le marché du logement où les prix ont augmenté, durant le deuxième trimestre, de 9 %. Un rythme annuel de... 36 %, intenable. Les taux hypothécaires entrent en outre dans le calcul de l'indice des prix et ce dernier, en augmentant au rythme annuel de 4,6 % en juin, a fait renaître bien des craintes. Poussés à consommer par des hausses de salaire de 8,5 %, près de deux fois supérieures à celle de l'inflation, les Britanniques se ruent sur l'immobilier. En procédant par touches pour renchérir le loyer de l'argent, le chancelier de l'Echiquier espère pousser les grands instituts de crédit hypothécaire à relever leur taux sans que cela ait des retombées immédiates sur la monnaie.

A la veille de la suppression, le 1er août, de certaines facilités fiscales pour les acheteurs de logement, une telle approche en douceur pourrait calmer le jeu sans impressionner défavorablement les investisseurs. Mais il existe une limite. *« Jusqu'à 12 %, le relèvement des taux de base permet de peser sur l'inflation. Au-delà, c'est l'expansion que M. Lawson risque de juguler »*, estime le principal économiste de la Lloyds Bank, Christopher Johnson. Et, en ce domaine, le chancelier de l'Echiquier navigue à vue pour sauvegarder deux éléments essentiels à l'avenir économique à court terme de la Grande-Bretagne : des investissements dynamiques au point de peser sur la balance commerciale par les importations de biens d'équipement qu'ils provoquent ; des exportations encore insuffisantes pour compenser une forte dégradation de la balance des paiements courants dont le déficit pourrait tourner, cette année, autour de 10 milliards de livres.

Quel que soit le jugement porté sur la politique monétaire de M. Lawson, un fait demeure : s'il va dans le sens du renchérissement du loyer de l'argent perceptible aux Etats-Unis ou en RFA, le relèvement des taux britanniques reste un cas particulier. Insulaire en quelque sorte...

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **Rectificatif.** – Dans l'article publié dans *le Monde* du samedi 16 juillet intitulé « Les pays industriels craignent un retour de l'inflation », nous avons écrit par erreur que le raffermissement du dollar *« ne peut que renchérir les importations ». Il est évident qu'une hausse du dollar réduit le coût, dans cette monnaie, des achats de produits étrangers.*

NEW-YORK, 18 juillet

Tassement

Wall Street a mal commencé la semaine. En repli dès l'ouverture, le marché s'est ensuite redressé pour mieux retomber après. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 2 117,89, soit à 11,55 points en dessous de son niveau précédent. Au plus bas de la séance, il avait perdu plus de 30 points.

Pour partie technique après la récente hausse des cours, cette baisse s'est aussi nourrie de craintes monétaires. Après la décision des banques britanniques de relever leur taux de base, beaucoup redoutent une décision semblable aux Etats-Unis. La faiblesse du marché obligataire n'a pas rassuré la Communauté.

Toutefois certains spécialistes se *déclaraient assez confiants*, assurant que la Bourse traversait une phase de consolidation et que les bons résultats des entreprises pour le second trimestre lui permettraient sans doute de reprendre son avance. L'activité, en tout cas, s'est révélée assez pauvre avec 156,21 millions de titres échangés contre 199,71 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 15 juillet	Cours du 18 juillet
Alcoa	54 5/8	54 1/4
A.T.T.	26 7/8	26 5/8
Boeing	59 1/8	58
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 5/8
Du Pont de Nemours	89 1/4	89 1/8
Eastman Kodak	43 3/8	43 1/4
Exxon	46 7/8	46 1/8
Ford	52	51 1/2
General Electric	43 7/8	43
General Motors	79 1/2	79 5/8
Goodyear	60 3/4	60 3/8
I.B.M.	125 7/8	125 3/8
I.T.T.	51 3/4	51 1/8
Mobil Oil	44 3/8	44 7/8
Pfizer	50 7/8	50 1/4
Schlumberger	34 1/8	34 1/2
Texaco	45 3/8	46
UAL Corp. ex-Allegis	95 3/4	95 1/8
Union Carbide	24 3/8	25 1/4
U.S.X.	31 1/4	31 1/8
Westinghouse	54 3/4	54 1/2
Xerox Corp.	54 3/8	54 3/8

PARIS, 18 juillet ↓

Baisse dans le calme

Lendemain de fête amer pour les boursiers. Vendredi, la publication du déficit commercial américain de mai n'avait pas provoqué de réactions particulières au rez-de-chaussée du palais Brongniart déjà déserté par les opérateurs. Lundi, dans ce même endroit demeuré très vide, les sentiments étaient tout autres. Les indicateurs aussi. Alors que la dernière séance de la session s'était achevée sur une hausse de 0,7 %, la journée de lundi a débuté sur un recul de 0,1 %. La baisse s'est ensuite accélérée en fin de matinée pour atteindre 1,2 %. En fin de séance, l'indicateur descendait à – 1,63 %. A l'origine de cette tendance, la fulgurante remontée du dollar, qui atteignait au fixing 6,3855 francs, les risques de retour de l'inflation et donc les craintes d'une remontée des taux d'intérêt. La Banque d'Angleterre donnait le ton en relevant, pour la sixième fois depuis le début du mois de juin, son taux d'intervention. Il passe à 10,50 %. Toutefois, en France, les autorités monétaires parvenaient à contenir le mouvement. A l'occasion d'un appel d'offres de la Banque de France, les taux étaient maintenus à 6,75 %. Cette nouvelle permit de stopper légèrement le recul du marché boursier, ainsi que celui du MATIF. Le contrat de septembre perdait plus de 0,5 % à 102,75...

A trois séances de la liquidation du terme boursier de juillet, prévue pour jeudi 21, l'avance accumulée au long du mois s'est considérablement effritée. Elle n'est plus que de 0,7 %. La liquidation parviendra-t-elle à rester positive ? Personne n'osait avancer de réponse, chacun étant toutefois peu optimiste. Lundi, la journée a une fois encore été caractérisée par une faible participation, peut-être pas aussi réduite que celle de vendredi, où à peine 600 millions de francs ont été échangés sur le marché à règlement mensuel, alors que jusqu'à présent le montant avoisinait les 1,5 à 2 milliards de francs... Toutefois, dans de faibles volumes, les hausses étaient emmenées par De Dietrich et Lebon. Parmi les baisses figuraient les privatisables Havas et CGE, dont les « noyaux durs » d'actionnaires sont l'objet d'interrogations.

LONDRES, 18 juillet ↓

Baisse contenue

L'annonce d'une hausse d'un demi-point des taux d'intérêt britanniques n'a pas provoqué de vif repli au Stock Exchange. Les investisseurs s'attendaient, depuis la publication la semaine dernière de plusieurs indicateurs économiques indiquant la persistance de tensions inflationnistes, à une remontée des taux. Ils n'excluaient alors pas une appréciation de 1 point du loyer de l'argent. Dans un marché calme toujours orienté à la baisse, l'indice FT perdait 0,95 % et revenait à 1 483,3. En repli notable figuraient les brasseries, les assurances et de nombreuses valeurs industrielles. En revanche, dans le secteur agro-alimentaire, Rank Hovis McDougall continuait de s'apprécier en attendant le lancement de l'OPA de l'australien Goodman Fielder.

Ce dernier aurait reçu le soutien de huit banques pour mener à bien son projet. Par ailleurs dans le secteur immobilier, le néerlandais Wereldhave a lancé une offre d'achat sur Peachey. La direction rejeta alors immédiatement cette proposition à 612 pences l'action. Certains analystes estiment que les dirigeants accepteront si l'offre atteint 640 ou 650 pences.

TOKYO, 19 juillet ↓

Forte baisse

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont baissé mardi à Tokyo. Déjà sensible la veille, le mouvement s'est fortement accentué. En fin de matinée, la perte de la journée était déjà acquise (– 552,81 points). Elle se réduisait légèrement par la suite. En clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 27 149,03, en baisse de 513,09 points (– 1,85 %), la plus forte depuis le début de l'année.

En règle générale, les investisseurs craignent une reprise de l'inflation en liaison avec la remontée des prix du pétrole. « Le Japon, qui a le triple avantage d'un faible loyer de l'argent, d'une bonne tenue de sa monnaie, de prix pétroliers assez bas, risque de se trouver dans une situation diamétralement opposée », expliquait M. Tadaaki Uehara, sous-directeur de Wako Securities.

L'activité s'est ralentie avec moins de 1,5 milliard de titres échangés.

VALEURS	Cours du 18 juillet	Cours du 19 juillet
Akaï	680	675
Bridgestone	1 300	1 300
Canon	1 300	1 260
Fuji Bank	2 980	2 930
Honda Motors	1 930	1 910
Matsushita Electric	2 570	2 520
Mitsubishi Heavy	985	935
Sony Corp.	5 330	5 230
Toyota Motors	2 700	2 680

FAITS ET RÉSULTATS

● **Rover annonce la suppression de 4 900 emplois.** – Le groupe automobile britannique Rover a annoncé la fermeture de 2 usines Austin Rover et la suppression de 4 900 emplois dans le cadre d'un programme de restructuration. L'arrêt en 1991 d'une usine de montage près d'Oxford entraînera, à elle seule, la suppression de 4 000 emplois. Ces mesures entrent dans le plan de rationalisation sur cinq ans destiné à limiter la surcapacité du groupe. Le redressement financier est apparu en 1987 après une décennie de pertes. La firme automobile a annoncé pour l'année écoulée un exercice presque équilibré. Les résultats semestriels confirment le redressement de ce groupe dont l'Etat envisage de céder 99,8 % de ses parts à British Aerospace.

● **Canadien Pacifique revend Algoma à Dofasco.** – La société Canadien Pacifique (transports, ressources naturelles) cède au groupe métallurgique Dofasco sa participation (54 %) dans Aciers Algoma. Raison invoquée : Algoma ne cadre plus avec la stratégie à long terme de la société. Dofasco se déclare prête à lancer une OPA ou une OPE pour acquérir la totalité des actions Algoma.

● **GTE se désengage de US Sprint, le numéro trois du téléphone américain.** – Le groupe américain GTE Corp a annoncé qu'il allait céder d'ici à la fin de l'année une partie de sa participation (30,1 % sur les 50 % détenus) dans US Sprint Communications Co, troisième compagnie américaine de téléphone à longue distance, derrière ATT et MCI. Les 30,1 % seront vendus par GTE à United Telecommunications Inc. pour environ 600 millions de dollars. Cette dernière possède actuellement, comme GTE, 50 % du capital de US Sprint. Selon le protocole d'accord signé entre les deux groupes, United Telecommunications pourra racheter, jusqu'en 1995, les 19,9 % détenus encore par GTE. US Sprint, société conjointe créée en juillet 1986 par GTE et United Telecommunications, est fortement déficitaire, ses pertes ont atteint 800 millions de dollars (4,8 milliards de francs) en 1987.

● **British Vita reprend ICOA, principal fabricant espagnol de mousse synthétique.** – Le groupe British Vita (plastiques) a acheté ICOA, le principal fabricant espagnol de mousse synthétique. British Vita versera 250 000 livres (2,5 millions de francs) comptant pour la totalité du capital actions d'ICOA et injectera en outre 6,5 millions de livres (65 millions de francs) pour réduire l'endettement de la firme espagnole et assurer son développement futur. ICOA, basé à Bilbao (Pays basque), a sept sociétés filiales en Espagne et une en France, avec plus de 500 salariés au total. Le groupe fournit notamment des matériaux à l'industrie automobile espagnole (sièges de voitures).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. S.A.	278	261
Arnault & Associés	549	527 c
Asystel	240	239 c
B.A.C.	450	450
B. Demachy & Assoc.	370	370
B.I.C.M.	580	570
B.I.P.	....	500
Boiron	390	385
Bolloré Technologies	910	910
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1379	1385
Calberson	800	799
Canal Plus	560	555
Cardif	976	968
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	278
C.A.T.C.	132	128
C.D.M.E.	920	920
C. Equip. Elect.	290	290
C.E.G.I.D.	676	677
C.E.G.E.P.	....	170
C.E.P.-Communication	1400	1399
C.G.I. Informatique	710	710
Ciments d'Origny	498	491
C.N.I.M.	....	310
Concept	284	283
Conforama	761	750
Creeks	420	420
Dafsa	199 10	191 60
Dauphin	4670	4680
Devanlay	996	1000
Deville	628	620
Dauménil-Leblé	1004	1020
Editions Belfond	131	133 50
Elysées Investiss.	23 10	23 50
Finacor	517	505
Guintoli	502	490 10
Guy Degrenne	875	....
I.C.C.	225 80	225 80
IDIA	220	220
I.G.F.	140	142
IM2	158	158
Int. Metal Service	320	310
La Commande Electro.	406	406
Le gd livre du mois	273	270
Loca Investissement	242	243 20
Locamic	....	179
Marlin Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	135	135 10
Métrologie Internat.	415	415
Métroservice	120	123
M.M.B.M.	579	556
Molex	241	241
Navale-Delmas	741	725
Olivetti-Logabax	....	198
Om. Gest.Fin.	310	307
Presbourg (C. In. & Fin.)	99 90	99 90
Présence Assurance	489	500
Publicat. Filipacchi	....	430
Razel	901	901
St-Gobain Emballage	....	1280
St-Honoré Matignon	180	183
S.C.G.P.M.	....	324
Segin	364	365
Serre-Metra	526	506
S.E.P.	1500	1500
S.E.P.R.	....	1370
S.M.T.Goupil	286	282
Sodiforg	825	825
Supra	300	312
TF 1	246	240
Unilog	143 10	142
Union Financ. de Fr.	390	400
Valeurs de France	336	337

Marché des options négociables le 18 juillet 1988

Nombre de contrats : 6 795.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	11	–	–	–
CGE	280	29	–	8,50	10
Elf-Aquitaine	320	17,50	–	13	17
Lafarge-Coppée	1 400	42	–	75	–
Michelin	200	23,20	32	12	–
Midi	–	–	–	–	–
Paribas	400	20	35	18	–
Peugeot	1 300	65	110	110	–
Saint-Gobain	520	19	36	28	–
Société générale	400	4,90	14,50	–	–
Thomson-CSF	180	24	34	8	11

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 juillet 1988
Nombre de contrats : 48 278

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	102,75	101,40	100,50
Précédent	103,45	102,25	–

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
100	2,99	2,34	0,11	0,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,28 F ↓

Une assez sensible baisse du dollar a été enregistrée, mardi 19 juillet, sur toutes les places financières internationales. A Paris, notamment, le billet vert a perdu plus de 10 centimes à 6,28 F (contre 6,3855 F). Le sentiment est plutôt baissier, la spéculation redoutant une intervention massive des banques centrales. La Bundesbank a déjà vendu du dollar. Une forte activité a régné.

FRANCFORT	18 juillet	19 juillet
Dollar (en DM)	1,8880	1,86
TOKYO	18 juillet	19 juillet
Dollar (en yens)	135,15	133,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (19 juillet) .... 7 1/8-7 1/4 %
New-York (18 juillet) ..... 7 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	15 juillet	18 juillet
Valeurs françaises	123,9	121,7
Valeurs étrangères	118,2	119,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	354,10	355,10

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	15 juillet	18 juillet
Industrielles	2 129,44	2 117,89

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	15 juillet	18 juillet
Industrielles	1 497,5	1 483,30
Mines d'or	223,7	221,1
Fonds d'Etat	87,52	87,32

TOKYO

	18 juillet	19 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 662,12	27 149,03
Indice général	2 166,56	2 130,57

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3010	6,3040	– 55	– 40	– 100	– 75	– 330	– 240
$ can.	5,2247	5,2315	– 106	– 77	– 195	– 157	– 629	– 517
Yen (100)	470226	4,7080	+ 110	+ 136	+ 225	+ 255	+ 532	+ 724
DM	3,3719	3,3746	+ 54	+ 71	+ 111	+ 134	+ 334	+ 402
Florin	2,9895	2,9919	+ 55	+ 66	+ 106	+ 124	+ 298	+ 353
FB (100)	16,1275	16,1393	– 21	+ 55	– 12	+ 122	– 92	+ 327
FS	4,0678	4,0724	+ 112	+ 130	+ 218	+ 245	+ 630	+ 732
L (1 000)	4,5495	4,5549	– 171	– 137	– 320	– 280	– 922	– 820
£	10,6140	10,6254	– 326	– 269	– 647	– 567	–1 797	–1 604

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/8	5	5	5 1/8	5 3/8	5 1/2
Florin	4 1/2	4 3/4	4 3/4	4 7/8	5	5 1/8	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6 1/8	7 5/8	7	7 3/8	7 1/16	7 7/16	7 7/16	7 13/16
F.S.	3 1/4	3 1/2	3 7/8	4	4	4 1/8	4 5/16	4 7/16
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	10 3/4	11 1/4	11	11 3/8	11 3/8	11 3/4
£	9 1/2	9 3/4	10 1/2	10 5/8	10 13/16	10 15/16	11	11 1/8
F. franç.	7	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7 3/8	7 1/2	7 7/8	8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 18 JUI[...]

Comptan[...]

Obligations

Actions

Cote des changes

Marchés financiers

BOURSE DU 18 JUILLET

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3845	C.N.E. 3% ★	3830	3830	3821	– 0 23
1075	B.N.P. T.P.	1078	1075	1075	– 0 28
1025	C.C.F. T.P.	1070	1070	1070	....
1054	Créd. Lyon. T.P.	1080	1080	1080	....
1314	Renault T.P.	1372	1383	1383	– 0 66
1625	Rhône-Poul. T.P.	1718	1716	1716	– 0 12
1277	St-Gobain T.P.	1236	1162	1190	– 3 72
1251	Thomson T.P.	1298	1288	1288	– 0 77
445	Accor	441	437	436	– 1 13
560	Air Liquide	550	549	540	– 1 82
2100	Alcatel ★	2010	2010	2014	+ 0 20
1270	Als. Superm.	1400	1425	1425	+ 1 79
280	A.L.S.P.I.	307	299 90	281	– 5 21
310	Alsthom ★	322 50	320 10	320	– 0 78
2160	Arjom. Prioux ★	2285	2280	2295	+ 0 44
505	Ausedat-Rey ★	519	519	504	– 2 89
885	Aux. Entrepr. ★	884	885	871	– 1 47
760	Av. Dassault ★	730	730	731	+ 0 14
320	BAFP ★	337 90	331 50	327	– 3 23
290	Bail-Equipem. ★	303	305	295 10	– 2 61
870	Bail Investiss.	807	800	800	– 0 87
288	B.N.P. C.I. ★	285 50	278	279 50	– 2 10
435	Cie Bancaire ★	501	500	492	– 1 80
390	Bazar H.-V.	405	406	401	– 0 99
440	Béghin-Say ★	440	441	429	– 2 50
820	Berger (Ma)	940	930	900	– 4 26
690	Bic ★	680	675	668 c	– 1 81
1370	B.I.S.	1400	1455	1385	– 1 07
2320	Bongrain S.A. ★	2350	2341	2341	– 0 38
885	Bouygues ★	928	925	891	– 3 99
75	B.P. France ★	69	69	70 20	+ 1 74
4670	B.S.N. ★	4703	4730	4670	– 0 70
2120	Cap Gem. S. ★	2186	2180	2149	– 1 69
386	Carnaud ★	413	402 20	405	– 1 94
2430	Carrefour ★	2400	2400	2350	– 2 08
153	Casino	149 20	149 70	141 10	– 5 43
113	Casino A.D.P.	110	112	111 40	+ 1 27
980	C.C.M.C.	960	965	965	+ 0 52
730	Cetelem	749	730	730	– 2 54
485	Cerus ★	440	414 90	407 50 *	+ 1 11
1440	C.F.A.O. ★	1401	1405	1381	– 1 43
280	C.G.E.	312	310	300 50	– 3 69
1110	C.G.I.P. ★	1120	1116	1109	– 0 98
1080	Chargeurs S.A. ★	1105	1095	1061	– 3 98
985	Ciments franç. ★	1032	1020	1015	– 1 65
445	Club Méditerr. ★	472	471	467	– 1 06
153	Codetel ★	154	153	154 50	+ 0 32
300	Cofimeg	285 10	285 20	285 20	+ 0 04
2100	Colas ★	564	569	546	– 3 19
255	Compt. Entrepr.	274 20	276 20	273 80	– 0 15
680	Compt. Mod. ★	675	681	671	– 0 59
880	Créd. Foncier ★	880	879	879	– 0 11
....	Crédit F. Imm. ★	405	405	399 10	– 1 46
120	C.C.F.	118 90	117	118	– 0 76
517	Cr. Lyon. (CI) ★	490 50	504	487	– 0 71
950	Crédit Nat. ★	932	906	910	– 2 36

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% + –
530	CSEE (ex-Sign.) ★	509	506	495	– 2 75
275	Crouzet ★	327	324	319	– 2 45
2330	Damart S.A. ★	2200	2151	2200	....
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	283	300	287	+ 1 41
1610	De Dietrich	1400	1431	1405	+ 0 36
192	Dév. R.d.C. (Li)	190	188	188	– 1 05
450	D.M.C.	469	460	450	– 4 05
330	Drouot Assur. ★	358	346 50	349	– 2 51
1710	Docks France ★	1760	1761	1745	– 0 85
630	Dumez ★	666	672	645	– 3 15
1210	Eaux (Gén.)	1263	1253	1260	– 0 24
1340	Ecco ★	1410	1410	1370	– 2 84
830	Electrofinanc. ★	807	820	786	– 2 60
465	El. S. Dassault	460	461	460	....
325	Elf-Aquitaine	327 10	327 50	321	– 1 88
282	– (certific.) ★	260	255	256	– 1 54
691	Epeda-B-Faure ★	673	680	668	– 0 74
2500	Essilor	2670	2680	2596	– 2 77
1650	Essilor Int. (DP)	1680	1652	1598	– 4 88
320	Esso S.A.F. ★	315	310	305 30	– 3 08
1500	Eurafrance	1599	1580	1540	– 3 69
1100	Eurocom ★	1103	1100	1086	– 0 63
2340	Euromarché	2330	2330	2250	– 3 43
560	Europe n° 1 ★	560	580	536	– 4 29
33	Eurotunnel ★	34 70	34 70	35 45	+ 2 16
910	Exor ★	1041	1049	1009	– 3 07
845	Facom	840	850	835	– 0 60
965	Fichet-Bauche	950	950	945	– 0 53
182	Finextel ★	192	193	193	+ 0 52
122	Fives-Lille ★	130	130	128	– 1 54
1170	Fromageries Bel	1210	1211	1211	+ 0 08
860	Gal. Lafayette ★	860	857	849	– 1 28
300	Gascogne	299 50	299	299	– 0 17
1390	Gaz et Eaux	1582	1582	1580 c	– 0 09
520	Géophysique ★	492	499	485	– 1 42
560	Gerland	560	535	535 c	– 0 54
520	GTM-Entrepose	585	580	570	– 2 56
575	Guyenne-Gas. ★	653	655	649	– 0 61
2260	Hachette ★	2500	2514	2487	– 0 52
620	Havas ★	703	702	673	– 4 27
625	Hénin (La)	486	498	486	....
1070	Hutchinson ★	1070	1063	1030	– 3 74
211	Imétal ★	207 10	208 10	207 10	....
315	Imm. Plaine-M.	310	301	305	– 1 61
1120	Ingénico ★	520	530	510	– 1 92
3300	Inst. Mérieux	3700	3685	3710	+ 0 27
560	Interbail ★	512	512	503	– 1 76
1060	Intertechnique	1140	1095	1097	– 3 77
865	J. Lefebvre	920	919	897	– 2 50
....	Labinal ★	779	770	770	– 1 16
1440	Lab. Bellon	1470	1485	1480	– 0 68
1290	Lafarge-Coppée	1350	1358	1320	– 2 22
1290	Lebon ★	1241	1245	1236	– 0 40
2760	Legrand ★	2845	2880	2811	– 1 20

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2200	Legrand (DP) ★	2320	2350	2251	– 2 97
825	Leroy-Somer ★	790	782	770	– 2 53
1830	Lesieur	1900	1920	1902	+ 0 11
680	Locabail Immob.	667	660	658	– 1 35
395	Locafrance ★	408	401	410	+ 0 49
905	Locindus	816	816	810	– 0 74
285	Luchaire	285	285	280 20	– 1 68
2500	L.V.M.H. ★	2878	2841	2853	– 0 87
1320	Lyonn. Eaux ★	1420	1401	1395 c	+ 0 55
83	Mais. Phénix	74 10	75	72 50	– 2 16
240	Majorette (Ly)	229	225	225	– 1 75
340	Mar. Wendel ★	357	358	356	– 0 28
181	Matra ★	198 70	195 40	194 90	– 1 91
2280	Merlin-Gerin ★	2390	2385	2390	....
215	Michelin	210	211	205	– 2 38
1370	Midi (Cie)	1390	1345	1340 *	– 0 41
183	Midland Bk SA ★	187	182	184 50	– 1 34
515	Min. Salsig. (Ma)	518	515	510	– 1 54
63	M.M. Penarroya	64 40	64	64 75	+ 0 54
79	Moulinex	105	105	101	– 3 81
1040	Navig. Mixtes ★	1074	1061	1041 c	– 1 40
110	Nord-Est ★	109 50	108	103 10	– 5 84
410	Nordon (Ny)	370	374	374	+ 1 08
440	Nouvelles Gal.	398	400	395 c	– 0 15
765	Occid. (Gén.) ★	708	704	709	+ 0 14
1160	Omn.F.Paris	1160	1155	1141	– 1 64
350 50	Olida-Caby ★	345	347	349 90	+ 1 42
3250	Oréal (L')	3448	3410	3360	– 2 55
375	Paribas	400	400	399	– 0 25
360	Paris-Réesc. ★	378	375	360	– 4 76
1120	Pechelbronn ★	1130	1125	1108	– 1 95
320	Pechiney	353	334	336	– 4 82
940	Pernod-Ricard ★	1029	1006	996	– 3 30
1150	Peugeot S.A.	1240	1249	1215	– 2 02
510	Poliet ★	491	499	498	+ 1 43
2800	Presses Cité ★	2852	2862	2850	– 0 07
1140	Prétabail Sic.	1060	1080	1019	– 3 87
805	Primagaz	834	848	810	– 3 79
500	Printemps ★	495	500	490	– 1 01
1550	Promodès	1900	1890	1871	– 1 53
705	Radiotechn. ★	736	760	740	+ 0 54
68 10	Raff. D. Total ★	71	70 60	70	– 1 41
2330	Redoute (La) ★	2510	2500	2500	– 0 40
355	Robur financière	345	345	345	....
960	Roussel-Uclaf ★	1210	1206	1228	+ 1 49
660	R.-Uclaf-CNI ★	810	785	762	– 5 93
3380	R. Impériale (Ly)	3790	3670	3670	– 3 17
172	Sade	174 10	174	174	– 0 06
1560	Sagem ★	1515	1518	1518	+ 0 20
490	Saint-Gobain	515	510	498	– 3 30
1010	St-Louis ★	1036	1037	1040	+ 0 39
1500	Salomon	1493	1495	1495	+ 0 13
610	Salvepar	661	665	665	+ 0 61
725	Sanofi ★	705	700	700	– 0 71
730	S.A.T. ★	700	687	700	....

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% + –
184	Saul.-Chât. (4) ★	228 90	230	225	– 0 84
1200	Saupiquet (Na)	1200	1190	1190	– 0 83
320	Schneider ★	395 10	398	397 50	+ 0 61
55	S.C.O.A.	52 50	52 75	52 10	– 0 76
562	S.C.R.E.G. ★	565	557	554	– 1 95
775	Seb ★	820	825	810	– 1 22
410	Sefimeg ★	429 80	415	393 c	– 3 34
1740	S.F.I.M.	1617	1610	1600	– 1 05
55	S.G.E.	37 50	37 50	36 40	– 2 93
715	Silic	725	730	720	– 0 69
505	Simco-U.P.H. ★	481	489	485	+ 0 83
305	Sinnor (Li)	315	297	291 c	– 2 24
800	Skis Rossignol	919	910	880	– 4 24
870	Sligos ★	860	865	858	– 0 23
330	Société Générale	346	344	340	– 1 73
161	Sodecco	163	162 50	162 50	– 0 31
168	Sodero (Na)	167 60	167 70	167 70	+ 0 06
2480	Sodexho ★	2693	2692	2725	+ 1 19
98	Sogenal (Ny)	102 50	101 60	101 60	– 0 88
270	Sogerap	283	283	280	– 1 06
2190	Somm.-Allib. ★	2070	2070	2056	– 0 68
880	Source Perrier ★	883	875	864	– 2 15
735	Sovac ★	760	760	735	– 3 29
415	Spie-Batignol. ★	408	403 40	395	– 3 19
510	Strafor ★	490	499 90	490	....
255	Suez	245	250	247	+ 0 82
395	Synthélabo ★	415	410	410	– 1 20
900	Talcs Luzenac ★	858	860	851	– 0 83
4910	Tél. Elect.	4628	4630	4630	+ 0 04
205	Thomson-C.S.F.	197 50	201	192	– 2 78
350	Total (CFP) ★	341	343	337	– 1 17
74	– (certific.)	72 50	72 50	72	– 0 69
1070	T.R.T. ★	1130	1140	1135	+ 0 44
370	U.F.B.-Locab. ★	410	410	410	....
925	U.I.C. ★	750	721	722	– 3 73
500	U.I.F. ★	515	491	500	– 2 91
820	U.I.S.	815	830	812	– 0 37
180	U.C.B. ★	181 50	188	178 50	– 1 65
605	Unibail	621	624	626	+ 0 81
500	Valéo ★	501	492 20	500	– 0 20
118 20	Vallourec ★	134 40	133	131 90	– 1 86
320	Via Banque	341	338	334	– 2 05
799	Elf-Gabon ★	801	801	819	+ 2 25
137 80	Amax Inc.	148	153 50	153 50	+ 3 72
156 30	Amer. Express	168	174	174	+ 3 57
167 30	Amer. Teleph.	161 90	169 50	169 50	+ 4 69
97 65	Anglo Amer. C.	104 20	105	104 40	+ 0 19
480	Amgold	472	475	475	+ 0 64
872	BASF (Akt)	896	886	886	– 1 12
989	Bayer	1021	1012	1001	– 1 96
102 80	Buffelsfont.	104 50	105 50	105 50	+ 0 96
182 50	Chase Manh.	179	183 60	183 30	+ 2 40
....	Echo Bay Mines	128	129 50	129 50	+ 1 17
69 80	De Beers	74	74 20	74 40	+ 0 54
1438	Deutsche Bank	1622	1601	1601	– 1 29

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% + –
819	Dresdner Bank	881	878	878	– 0 34
64	Driefontein Cal	66	65	65 10	– 1 36
519	Du Pont-Nem.	559	561	561	+ 0 36
267	Eastman Kodak	270	275	274 50	+ 1 67
33 60	East Rand	36	35 20	35 30	– 1 94
228 50	Electrolux	238 50	239 50	239 50	+ 0 42
237 50	Ericsson	243	245 20	245 20	+ 0 91
276	Exxon Corp.	281 80	294 80	294 50	+ 4 61
306 20	Ford Motors	324 40	327	327	+ 0 80
54 70	Freegold	57 20	57 60	57 30	+ 0 17
97 80	Gencor	100 50	102	102	+ 1 49
267	Gén. Electr.	269	277	277	+ 2 97
740	Gén. Belgique	698	690	698	....
465	Gen. Motors	485	502	502	+ 3 51
118 50	Goldfields	112	110	111	– 0 89
64 90	Gd Metropolitain	52 50	52 30	52 20	– 0 57
42	Harmony	43 45	44	43 05	– 0 92
84 40	Hitachi	78	82 80	82 30	+ 5 51
905	Hoechst Akt.	946	941	940	– 0 63
108 50	Imp. Chemical	111 30	112	112	+ 0 63
686	IBM	778	787	791	+ 1 67
305	ITT	321 80	326	322	+ 0 06
215 60	Ito-Yokado	195 50	191 40	191 90	– 1 84
....	Mac Donald's	287	292	292	+ 1 74
115	Matsushita	118 50	120	119	+ 0 42
327	Merck	342 50	347 50	347 50	+ 1 46
388	Minnesota M.	400	403	403	+ 0 75
270	Mobil Corp.	277	279	279	+ 0 72
213	Morgan J.P.	236	237	237	+ 0 42
35200	Nestlé	34710	34980	34980	+ 0 61
....	Nixdorf	1527	1514	1514	– 0 85
190	Norsk Hydro	194 10	193 70	195	+ 0 46
128	[illegible]	131 80	132 80	132 80	+ 0 76
2046	Petrofina	1970	1957	1957	– 0 66
483 50	Philip Morris	561	570	570	+ 1 60
89 20	Philips	99 10	102	102	+ 2 93
82 50	Placer Dome	86 20	88 30	87 60	+ 1 62
340	Quilmès	370	369 90	369 90	– 0 03
480	Randfontein	531	537	537	+ 1 13
681	Royal Dutch	676	685	685	+ 1 33
46 85	Rio Tinto Zinc	43 60	44 20	44	+ 0 92
....	Saat. & Saatchi	39 40	40 05	40 05	+ 1 65
54 95	St Helena Co	57 60	58 70	58 50	+ 1 74
213 80	Schlumberger	206 70	215 50	215 50	+ 4 26
111 30	Shell transp.	107 70	109 20	109 20	+ 1 39
1316	Siemens A.G.	1437	1431	1412	– 1 74
236	Sony	245	248	244	– 0 41
....	Telefonica	51 80	52	51 80	....
200	T.D.K.	201	199	199	– 1
42 85	Toshiba Corp.	48 10	50 20	49 50	+ 2 91
320	Unilever	332	335 20	335 20	+ 0 96
227 50	Unit. Techn.	235 40	235 50	235 50	+ 0 04
500	Vaal Reefs	545	542	538	– 1 28
330 80	Volvo	327	333	333	+ 1 83
205	West Deep	197 50	198 50	196	– 0 76
319 50	Xerox Corp.	340	346	346	+ 1 76
....	Yama Nouchi	181	177 50	176	– 2 76
1 76	Zambia Corp.	2 15	2 18	2 18	+ 1 40

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 90	1 374
9,80 % 78/93	103 69	0 169
10,80 % 79/94	105 90	9 413
13,25 % 80/90	106 45	1 670
13,80 % 81/99	102 95	7 013
16,20 % 82/90	111 45	8 321
16 % juin 82	114 10	1 753
14,60 % fév. 83	114 80	5 944
13,40 % déc. 83	118 72	7 725
12,20 % oct. 84	112 95	9 500
11 % fév. 85	112 15	4 478
10,26 % mars 86	105 50	3 626
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	104 86	1 462
OAT 9,80 % 1997	107 15	5 934
OAT 9,80 % 1996	103 82	4 579
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 16	0 455
CNB Paribas	103 10	0 455
CNB Suez	103 20	0 455
CNI janv. 82	103 10	0 455
PTT 11,20% 85	110 10	6 527
CFF 10,30% 86	104	4 584
CNE 11,50% 85	109	1 304
CNT 9% 86	99 80	2 286
CRH 10,90% déc. 85	108 55	5 414
C.N.C.A. T.P.	1180	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2231	230
Métrologie I. 8% 6/7	80 20	8 010

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2044	2010
A.G.F. (St Cent.)	....	600
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	369	369
Astorg	190	185
Avenir Publicité	799	767
Bain C. Monaco	341 50	328
Banque Hypoth. Eur.	319	320
Béghin-Say (C.I.)	361	365
B.G.I.	800	....
Blanzy-Ouest	598	599
B.N.P. Intercontin.	208 10	215
Bénédictine	5770	5800
Bon-Marché	905	891
B.T.P.	....	115
Calf	569	600
Cambodge	740	....
C.A.M.E.	117	121
Campenon Bern.	233	571 d
Carbone-Lorraine	521	500
Case-Pochain	24 90	....
C.E.G.Frig.	510	509
Centen. Blanzy	1450	1450
Cement (Ny)	227	227
Carabati	119	114
Chambourcy (M.)	979	979
Champex (Ny)	142	145
C.I.C. (Financ. de)	180	186 40
C.I. Maritime	685	690
Cicram (B)	1000	1900
Clause	690	690
Cofradel (Ly)	1300	1085
Cogifi	312	312
Comiphos	330	322
Cie Industrielle	....	2700
Comp. Lyon-Alem.	490	495
Concorde (La)	750	760
C.M.P.	16 15	16
Créd. Gén. Ind.	548	548
Cr. Universel (Cie)	541	535
Créditel	139 50	139 50
Darblay S.A.	544	530
Degremont	145	145
Delalande S.A.	1305	1290
Delmas-Vielj. (Fin.)	1950	1906
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1049	1068
Eaux Vittel	2255	2165
E.C.I.A.	1130	1130
Economats Centre	314	314
Electro-Banque	288	288
Elf-Antargaz	725	....
E.L.M. Leblanc	705	704
Emelli-Bretagne	245	250
Entrepôts Paris	468	....
Epargne (B)	3500	3526
Europ. Accumul.	65	62 40
Europe Soulre Indust.	126 70	115 60 o
Eternit	2000	2005
Finalens	190	194
FIPP	450	....
Fnac	720	....
Foncière (Cie)	500	480 o
Fonc. Lyonnaise	451	440
Foncina	....	409 90
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	322 50
France I.A.R.D.	300	297
France (La)	8460	8450
From. Paul Renard	....	719
GAN	....	730
Gaumont	460	432
Gévelot	800	....
Gr. Fin. Constr.	362	361
Gds Moul. Paris	....	355
Groupe Victoire	638	612
G. Transp. Ind.	480	467
Immindo S.A.	375	377 50
Immoinvest	291	280
Immobail	350	351
Immobanque	655	668
Immob. Marseille	6540	6610
Immofice	449	431
Invest. (Sté Cent.)	800	800
Jaeger	159	158
Lafitte-Bail	405	405
Lambert Frères	....	278 50
Lille-Bonnières	750	755
Loca-Expansion	263 70	263 70
Locafinancière	....	328
Locatel	755	....
Louis Vuitton	4600	4320

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1636	1650
Lucia	1200	1200
Lyonnaise Immob. (Cie)	318	297 80 c
Machines Bull	....	109
Magasins Uniprix	145 60	139 80 c
Magnant S.A.	123	122
Maritimes Part.	325	330
Métal Déployé	420	403
Mors	82 90	86 30
Navig. (Nat. de)	....	85 10
OPB Paribas	275	265
Optorg	312	300 c
Oréal (L') C.I.	2335	2350
Origny-Desvroise	1000	1005
Palais Nouveauté	....	....
Paluel Marmont	567	570
Parfinance	187 50	187
Paribas-CIP	416	386 o
Paris France	174 10	173
Paris-Orléans	....	222
Partenaire	....	300
Patern. Risq. Div.	1060	1050
Pathé-Cinéma	851	851
Pechiney (cert. inv.)	251	251
Piles Wonder	1175	1128 o
Piper-Heidsieck	1670	1670
P.L.M.	....	135
Porcher	390	366 c
Promodès	1219	1345
Providence S.A.	....	....
Publicis	3050	3050 c
Rhône-Poul. (c. inv.)	389 40	390
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	530	549
Rochette-Cenpa	55 50	55 20
Rosario (Fin.)	689	650
Roudière	188	....
Rougier et Fils	120 10	124
Sacer	503	510
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	850	850
SAFT	1525	1585
Saga	236	241
St-Gobain C.I.	464 50	445 o
Salins du Midi	461	444
Santa-Fé	101	97 o
Satam	99	103
Savoisienne (M)	198	205 90 d
SCAC	503	501
Senelle Maubeuge	....	348
S.E.P. (M)	158	158
Sidi	....	290
Sicotel	295	284
Sinvim	241 40	240
Siph (Plant. Hévéas)	360	340 c
Sté Générale-CIP	298	295
Sofal financière	1800	1790
Soficel	910	950 c
Soflo	580	580
Soficomi	....	671
S.O.F.I.P. (M)	110	110
Sofragi	806	838
Souders Autog.	582	454 50 *
Sovabail	553	553
Suez (Fin. de)-CIP	197	197
Stemi	762	760
Taittinger	2801	2650
Testut-Aequitas	200	....
Tour Eiffel	378	362 80
Ufiner S.M.D.	510	513
U.A.P.	293 30	293 30
U.T.A.	1501	1510
Vicat	....	1621
Viniprix	....	1194
Virax	99	96 30
Waterman S.A.	680	685
Brass. du Maroc	134	143 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	795	....
Akzo	370	....
Alcan Alum	193	207
Algemeine Bank	125 10	131
American Brands	290	300
Am. Petrofina	403	....
Arbed	346	335
Asturienne Mines	135	136
Banco de Santander	337	337 50
Bco Pop Espanol	470	470
Banque Ottomane	2060	....
B. Régl. Internat.	40200	40210
Br. Lambert	504	504
Canadian-Pacific	112	115
Chrysler corporation	142	142
CIR	23 20	....
Commerzbank	738	760
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	84	....
Dow Chemical	540	568
Gén. Belgique	698	698
Gevaert	1050	1050
Glaxo	103	102 70
Goodyear	386 50	377
Grace and Co	161	183
GTE corporation	239	252
Honeywell Inc.	421	....
I.C. Industries	210	217
Johannesburg	851	860
Kubota	33 90	33 80
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 60	46 60
Mineral-Ressourc.	84 90	83
Noranda	126 90	130
Olivetti	24 20	....
Pakhoed Holding	258	250 10
Pfizer Inc.	308	318
Procter Gamble	476	489 90
Ricoh Cy Ltd	56	56 10
Rolinco	260	263 50
Robeco	274	276 50
Rodamco	454	456
Saipem	9 75	9 45
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	294	....
Steel Cy of Can.	109	115
Squibb	405	406
Tenneco	295	280 10
Thorn EMI	66	69 40
Toray indust. inc	40 60	....
Vieille Montagne	1133	....
Wagons-Lits	860	880
West Rand	10 40	10 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	159	154
Cochery	169 50	....
Cogedor	139	139
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	345	346 40
Dubois Inv. (Casto.)	864	864
Gechot	80	78 60
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	9 60	9 59
Nicolas	1057	973 o
Révillon	360	....
Rorento N.V.	172	171
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	397	....
Sté Lecteurs du Monde	600	600
Ulinex	380	....
Union Brasseries	120	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 205	6 385	6 100	6 550
ECU	6 989	7 005	....	....
Allemagne (100 DM)	337 220	337 250	326 500	346 500
Belgique (100 F)	16 098	16 114	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 900	298 980	289	309
Danemark (100 krd)	88 480	88 540	86	93
Norvège (100 k)	92 940	92 700	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 516	10 572	10 250	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 214	4 212	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 548	4 551	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 900	406 600	393	417
Suède (100 krs)	98 020	98 480	95	101
Autriche (100 sch)	47 920	47 940	46 450	49 450
Espagne (100 pes.)	5 088	5 084	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 134	4 144	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 138	5 265	5 050	5 450
Japon (100 yens)	4 681	4 716	4 560	4 780

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/7
Or fin (kilo en barre)	88500	89100
Or fin (en lingot)	87150	89500
Pièce française (20 fr)	502	508
Pièce française (10 fr)	356	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	540
Pièce latine (20 fr)	497	507
Souverain	634	647
Pièce de 20 dollars	2920	2980
Pièce de 10 dollars	1520	1570
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3285	3350
Pièce de 10 florins	517	530
Or Londres	438 10	437 65
Or Zurich	439 50	435
Or Hongkong	438 25	438 25
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 18/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	837 72	817 29
Actilion	210 36	204 73
Actions France	431 16	415 58 ◆
Actions sélectionnées	538 21	518 76
Aedificandi	574 70	553 93
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1043 57	1018 12
A.G.F. 5000	534 29	521 29
A.G.F. ECU	1059 56	1048 49
A.G.F. Interfonds	421 51	411 23
A.G.F. Invest.	107 31	104 68
A.G.F. OBLIG.	1056 13	1050 88
A.G.F. Sécurité	10430 84	10430 84
Agfimo	573 37	559 39
Alafi	209 80	202 31
A.L.T.O.	180 74	174 21
[illegible]	5338 50	5096 42 ◆
America-Valor	678 40	661 85
Amplitude	527 83	512 46
Arbitrages court terme	5463 92	5458 46 ◆
Associc	1182 80	1182 80 ◆
Atout Futur	287 59	278 13
Aurecic	1488 41	1445 06 ◆
Axa Europe	123 30	117 71
Axa Investissements	113 42	108 28
Bred Associations	2606 91	2599 11
Bred International	83 83	82 19
Capital Plus	1704 10	1704 10
[illegible]-Pierre	27 10	26 93
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptarentalis	108 63	105 47
Convertimmo	356 48	342 77
Cortal court terme	1294 06	1294 06
Cortal Intérêt trim.	1051 98	1031 76 ◆
Credister	481 51	477 19 ◆
Drouot-France	649 48	620 03
Drouot-Investiss.	967 43	923 56
Drouot-Sécurité	249 71	238 38
Drouot-Sélection	136 82	130 62
Ecuric	1170 39	1153 08 ◆
Ecureuil Monétaire	30246 70	30246 70
Ecureuil Prévoyance	346 18	335 13
Energie	232 17	221 64 ◆
Epacic	2741 38	2741 38 ◆
Epacourt Sicav	4174 48	4184 07
Epargne Associations	24881 01	24844 04 ◆
Epargne-Capital	8088 49	8008 40
Epargne-Industr.	72 91	69 60 ◆
Epargne J	53532 01	53532 01 ◆
Epargne Long-Terme	174 75	170 07 ◆
Epargne Monde	1121 13	1081 12 ◆
Epargne Première	12780 12	12665 13 ◆
Epargne-Oblig.	192 57	187 42
Epargne-[illegible]	1102 23	1072 73 ◆
Epargne-Unie	1194 93	1161 74
Epargne-Valeur	414 74	403 64
Epavoblig	1288 42	1283 65
Epsilon	1086 59	1086 13 ◆
[illegible] Croissance	1152 10	1099 86 ◆
[illegible] Rendement	1132 97	1081 59 ◆
Eurocic	9151 20	9015 96 ◆
Eurodyn	1003 88	970 86 c
Euro-Gan	5070 73	4940 79 ◆
Euro-Maif	25 72	25 34
[illegible] Placement	59074 34	59074 34
[illegible] Valorisation	13590 67	13326 19
Fonsicav (div. par 10)	10980 28	10980 28
Foncinal	246 37	237 65
France-Gan	6213 16	5931 41 ◆
France-Garantie	273 52	272 97 ◆
France-Investiss.	383 55	366 16
France-Obligations	445 58	441 56
Francic	370 67	359 87 ◆
Francic Pierre	97 44	94 60 ◆
Francic Régions	989 51	970 40 ◆
Fructi-Associations	28 38	28 38

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	27 10	26 44
Fructicapi	31 97	31 50
Fructicourt	108544 32	108544 32
Fructidor	246 80	243 15
Fructifrance	738 37	720 36
Fructimmo	25 63	24 91
Fructivar	4232 24	4221 69
Fructi ECU	562 91	554 59
Fructi-Première	11873 21	11867 74 c
Futuroblig	1080 55	1052 76 c
Gestilion	58042 65	57697 82
Gestion Sécuritaire	10483 16	10379 37 ◆
Gestion Associations	147 87	144 71 ◆
Gestion Mobilière	630 61	608 65 ◆
Horizon	1081 69	1030 77
Interoblig.	12613 07	12127 95
Intersélect France	429 58	417 07
Invest. net	14892 89	14892 98
Invest. Obligataire	18323 20	18286 63
Japacic	181 13	175 85 ◆
Jeune Epargne	232 82	223 38 ◆
Laffitte-Amérique	244 79	233 69 ◆
Laffitte Europe	248 16	236 ◆
Laffitte-Expansion	272 16	259 82 ◆
Laffitte-France	298 42	285 84 ◆
Laffitte-Immobilière	233 82	223 22 ◆
Laffitte-Japon	382 76	365 39 ◆
Laffitte-Oblig.	147 25	140 57 ◆
Laffitte-Rend.	207 60	197 70 ◆
Laffitte-Tokyo	362 72	346 27 ◆
Latitude	5054 86	5047 29
Lion-Associations	11531 49	11531 49
Lion-Institutionnels	23312 73	23254 58
Lionplus	745 48	738 10
Lion Trésor	2056 62	2036 26
Livret Bourse Investis.	428 97	416 46
Livret portefeuille	629 87	611 52
Méditerranée	158 78	151 58
[illegible]	29406 36	29406 36 ◆
Mondiale Investissem.	413 78	395 02 ◆
Monecic	5508 02	5508 02 ◆
[illegible]	54429 56	54429 56 ◆
Moné.J.	55105 08	55105 08 ◆
Morgan court terme	14132 22	14132 22 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 78	140 13
Natio.-Assoc.	6721 67	6708 25
Natio.-Epargne	13764 87	13619 68
Natio.-Court terme	212867	212867
Natio.-Inter.	1188 83	1186 55
Natio.-Obligations	551 48	536 72
Natio.-Patrimoine	1379 88	1343 06
Natio.-Placements	65446 15	65446 15
Natio.-Revenu	1086 83	1058 27
Natio.-Sécurité	11472 36	11472 36
Natio.-Valeurs	687 86	649 89
Nippon-Gan	5582 24	5405 48 ◆
Nord-Sud Dévelop.	1189 90	1187 52
Normand IF	13179 14	12920 73 ◆
Obli-Associations	123 54	122 32 ◆
Oblicic Régions	1040 84	1025 28 ◆
Obligations Convert.	414 40	395 61 ◆
Oblig. toutes catég.	158 56	151 62 ◆
Oblition	1090 60	1088 71
Optimavalor	194 79	190 06
Orcélion	1251 48	1210 33
Orvalor	5957 06	5955
Paribas Croissance	580 97	557 29 ◆
Paribas Epargne	15952 18	15920 54 ◆
Paribas France	90 35	87 72 ◆
Paribas Oblimonde	1085 65	991 77 ◆
Paribas Opportunités	109 02	105 84 ◆
Paribas Patrimoine	507 68	486 84 ◆
Paribas Revenu	98 61	95 85 ◆
Parnasse-Valor	1097 48	1088 39

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1718 42	1682 76
Pervalor	593 96	586 97
Phénix Placements	248 72	247 48
Pierre Investiss.	661 97	631 95
Placement A	189 97	189 97 ◆
Placement court-terme	71712 24	71712 24 ◆
Placement J	54773 31	54773 31 ◆
Placement Premier	53808 55	53808 55 ◆
Plénitude	109 37	106 44
Première Obligations	10651 44	10630 18
Prévoyance Ecureuil	108 85	105 94
Prof'Association	22301 79	22301 79 ◆
Quartz	111 46	109 70 c
Quatre-quarts Rentab.	1 06	1 03
Rentacic	165 96	163 50 ◆
Revenus Trimestriels	5621 44	5585 76
Revenu Vert	1165 45	1154 29 c
St-Honoré Assoc.	14231 56	14180 76 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	741 95	708 31 ◆
St-Honoré Pacifique	534 76	510 51 ◆
St-Honoré P.M.E.	461 82	440 88 ◆
St-Honoré Réel	11636 72	11480 76 ◆
St-Honoré Rendement	11581 57	11523 95 ◆
St-Honoré Services	496 88	476 81 ◆
St-Honoré Technol.	731 83	698 45 ◆
St-Honoré Valor	12027 53	12027 53 ◆
Sécuricic	11640 89	11629 26 ◆
Sécuri Taux	10617 99	10617 99 ◆
Sélection Croissance	502 88	488 24
[illegible] (Caden BP)	734 23	723 38
Sicav-Associations	1409 56	1407 45
S.F.I. fr. et étr.	616 85	588 98
Sicav 5000	338 74	329 67
S.I. Est	1291 36	1232 90
S.I.G.	780 66	744 82
Silvafrance	543 69	529 33
Silvam	405 57	395 69
Silvarente	206 79	204 74
Silvinter	419 68	408 45
S.N.I.	1145 04	1111 69 ◆
Sogépargne	367 95	354 65
Sogevar	1014 29	985 30
Sogiinter	1315 13	1255 49
Soleil Investissement	477 92	456 25 ◆
Stratégie Actions	1065 36	1024 38 ◆
Stratégie Rendement	1123 87	1088 49 ◆
Technocic	1118 29	1086 69 ◆
Techno-Gan	5956 10	5580 55 ◆
Tilion	5327 34	5274 59
U.A.P. Investiss.	404 14	389 53
Uni-Associations	113 46	113 46 ◆
Unifrance	459 21	441 65
Unifoncier	1149 53	1107 98
Uni-Garantie	1340 79	1314 47
Uni-Régions	2701 72	2604 07
Unisanté	2286 04	2191 53
Univer	194 93	194 93 ◆
Univers-Actions	1082 02	1046 44
Univers-Obligations	1566 53	1544 03 c
[illegible]	500 94	488 72
Valorg	1581 38	1579 80
[illegible]	40519 07	40498 82 ◆
Vauban	23180 83	23157 45

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

M. Delebarre demande la réouverture du dialogue à Air Inter

Les syndicats de pilotes et de mécaniciens d'Air Inter ont indiqué, le 18 juillet dans la soirée, qu'ils étaient prêts à répondre à toute proposition susceptible de résoudre le conflit qui porte sur le pilotage des Airbus A 320. Ils répondent ainsi à l'initiative prise quelques heures auparavant par M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, pour tenter de rétablir le dialogue à Air Inter entre la direction et les syndicats, en confiant à une personnalité une mission d'information.

Toutefois, le 19 juillet, la grève nationale des pilotes et mécaniciens de la compagnie intérieure se poursuivait.

La veille, en dépit de l'annulaion (*in extremis*) de leur mot d'ordre de grève par deux syndicats d'aiguilleurs du ciel, le trafic avait été très réduit. Air France avait réussi néanmoins à faire décoller vingt-quatre avions supplémentaires par rapport à son programme initial et Air Inter trente.

Pour les jours qui viennent, les compagnies françaises et étrangères devraient assurer tous leurs vols habituels. Seul le trafic d'Air Inter continuera à être perturbé par le mouvement de son personnel navigant technique.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le LKS apporte un « soutien réservé » au plan de M. Rocard

Le mouvement indépendantiste modéré Libération kanak socialiste (LKS) s'est réuni le week-end dernier à Yaté, localité du sud de la Grande Terre, et il a décidé d'apporter *« un soutien réservé »* à l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Commentant ses délibérations, le président d'honneur de cette formation indépendante du FLNKS, M. Nidoïsh Naïsseline, signataire de cet accord, a admis avoir rencontré, lui aussi, *« des difficultés »* pour faire admettre le bien-fondé du plan de M. Michel Rocard, mais il a souligné, lundi 18 juillet, que ses militants *« ont tout de suite compris que l'accord de Matignon s'inscrivait dans une logique visant à abroger le statut Pons »*.

Cela n'a pas empêché le LKS de formuler certaines contre-propositions. Le mouvement de M. Naïsseline redoute, en particulier, le *« risque de partition »* que constitue, selon lui, le découpage prévu du territoire en trois provinces. Il souhaite que l'unité de la Nouvelle-Calédonie soit garantie par *« la formation d'un Sénat, élu au second degré et composé de conseillers municipaux et régionaux et, si possible, de responsables coutumiers »*.

A propos de la composition du corps électoral du territoire, le LKS demande, comme le FLNKS, que des retouches soient apportées à l'annexe n° 2 de l'accord de Matignon. Il propose de retenir, pour le futur scrutin d'autodétermination, non pas le corps électoral qui participera au prochain référendum national, mais le corps électoral tel qu'il était en 1979, l'année où s'est amorcé le partage politique de la Nouvelle-Calédonie entre indépendantistes et partisans du maintien au sein de la République française.

« Dans l'immédiat, nous n'avons pas les moyens de l'indépendance, a souligné M. Naïsseline ; *il faut l'inscrire dans le temp. On lutte pour un peuple qui n'a pas encore de société civile et qui n'a pas connu de passé national. »*

Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) doit, de son côté, se réunir le samedi 23 juillet à Mont-Dore, commune de la banlieue de Nouméa, afin de prendre position sur le plan gouvernemental avalisé par son président, M. Jacques Lafleur, député RPR.

A l'Hôtel Matignon, on indiquait prudemment, lundi, que le gouvernement *« ne s'accrocherait pas »* à son calendrier prévisionnel si les débats en cours dans chacun des deux camps prenaient plus de temps que prévu. La date du 25 septembre envisagée pour le référendum national *« ne constitue qu'une hypothèse »*, soulignait-on dans l'entourage du premier ministre. Cette consultation pourrait donc, si nécessaire, être organisée plus tard, indépendamment des élections cantonales.

« Nous souhaitons que toutes les forces politiques, en France métropolitaine, s'entendent pour appuyer le processus de paix, a déclaré, pour sa part, M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS. *Il serait irresponsable que telle ou telle fraction de l'opposition jette de l'huile sur le feu. La clarification peut intervenir en Nouvelle-Calédonie dans les tous prochains jours. C'est une question de volonté tant des dirigeants canaques que des forces politiques métropolitaines. Il faut que tous et toutes concourent à la réalité de l'accord et donc à sa mise en œuvre. »*

Sur le territoire, deux incidents ont été signalés dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 juillet. A Ouvéa, deux cases ont été incendiées, et à Nouméa, trois véhicules de l'office des postes ont également été détruits par des incendies volontaires dont les auteurs n'ont pas été identifiés.

Les perspectives de la fin du conflit dans le Golfe

Brusque remontée du prix du pétrole

Les cours du pétrole brut ont connu une brusque remontée le lundi 18 juillet, après l'annonce de l'acceptation par Téhéran de la résolution 598 de l'ONU. A Londres, le prix du baril de Brent a gagné jusqu'à 50 cents, pour s'établir à 14,75 dollars, avant de se tasser légèrement à 14,65 dollars. Sur le marché de New-York, le baril de West Texas Intermediate, le brut de référence américain, s'enchérissait de 75 cents pour se fixer à 15,61 dollars sur l'échéance d'août.

Selon les experts de nombreuses compagnies pétrolières, la fin du conflit Iran-Irak ouvrirait la voie à une meilleure cohésion au sein de l'OPEP, décirée toutes ces dernières années par le conflit du Golfe. La volonté de contrecarrer l'Iran avait pesé en juin dernier à Vienne, lors de la réunion de l'OPEP, dans le durcissement de l'Arabie saoudite, qui refusait toute baisse de production, quel que soit l'effet d'une telle stratégie sur les prix.

Les Saoudiens et leurs alliés du Golfe (Koweït, Qatar, Emirats arabes unis et Irak), qui représentent la moitié de la production de l'OPEP, l'avaient emporté sur une majorité de pays — mais aux capacités de production moins importantes — qui souhaitaient mettre en œuvre une politique de soutien des prix et plafonner l'offre en deçà du niveau prévu de consommation. De son côté, l'Irak s'était placé, depuis longtemps, en marge des accords de l'OPEP en refusant de respecter un quota inférieur à celui de l'Iran.

« La spirale à la baisse est cassée », commentait le 18 juillet un analyste, estimant que l'espoir du marché quant à une unité retrouvée de l'OPEP allait, dans l'immédiat, soutenir les cours. Mais pour combien de temps ? Un apaisement entre les Saoudiens, leurs alliés du Golfe et les autres producteurs, pourrait accélérer la réunion, jusqu'ici très hypothétique, du comité des prix de l'OPEP. La simple réunion de cette instance — composée de cinq membres —, qui n'a pas de pouvoir de décision, pourrait, comme en mars dernier, entraîner par *« effet d'annonce »* un raffermissement des prix. Le 18 juillet, le ministre nigérian de l'énergie, M. Rilwanu Lukman, actuel président de l'OPEP, affirmait que les conditions d'une telle rencontre étaient réunies, n'excluant pas qu'elle se tienne avant le 1er août.

Un travail de préparation devra cependant être mené auprès des Emirats arabes unis (EAU), qui ont refusé en bloc les quotas de production imposés par l'OPEP. Cette semaine, en marge du pèlerinage musulman de La Mecque, le secrétaire général de l'OPEP, l'Indonésien M. Subroto devrait ainsi avoir des entretiens « informels » avec le ministre saoudien de l'énergie, M. Hicham Nazer et ses homologues des EAU.

Besoin d'argent

La reprise observée lundi n'en reste pas moins fragile. Dans l'immédiat, l'Iran et l'Irak auront un besoin pressant d'argent et de recettes pétrolières pour reconstruire leurs économies. Les analystes redoutent qu'ils augmentent pour cela leur production. Mais surtout, les données fondamentales du marché demeurent mauvaises. La production de l'OPEP atteint actuellement 19,5 millions de barils par jour, alors que son plafond est fixé à 15,06 (pour 12 pays sans l'Irak).

Le déséquilibre de l'offre sur la demande reste important (de l'ordre de 1 million de barils par jour pour les pays de l'OPEP) et les non-membres de l'OPEP, à l'instar de la Norvège, menacent de ne plus limiter leur production si les membres les plus importants de l'OPEP continuent de ne pas respecter leur quota.

Pour financer l'achat de biens alimentaires (400 000 à 500 000 tonnes de sucre, 500 000 tonnes de céréales, 60 000 tonnes de viande bovine), l'Iran a demandé à la France la levée de l'embargo pétrolier appliqué depuis août 1987 par les compagnies pétrolières opérant dans l'Hexagone, à la demande du ministre de l'industrie d'alors, M. Alain Madelin. Lundi, la Direction des relations économiques extérieures (DREE) a précisé que *« rien n'a été conclu dans ce sens »*.

La Banque fédérale d'Allemagne relève son taux directeur pour soutenir le mark

Mardi 19 juillet, la Banque fédérale d'Allemagne a pris deux mesures pour essayer de freiner la hausse du dollar et la baisse du mark : elle a poursuivi ses interventions sur les marchés des changes qui, avec celles du lundi 18 juillet, auraient largement dépassé le milliard de dollars et, pour la troisième fois en moins d'un mois, elle a relevé d'un quart de point son taux directeur, celui de ses pensions à trente-cinq jours, le portant de 3,75 % à 4 %. La remontée des cours du dollar, *déclenchée à la fois par la* contraction du déficit commercial des Etats-Unis et la hausse des taux d'intérêt américains, provoque donc une ascension générale des taux dans le monde, qui commence à inquiéter les gouvernements.

Dans l'immédiat, l'avance du dollar a été très vive lundi 18 juillet au matin, les cours du billet vert touchant leurs plus hauts niveaux depuis dix-huit mois à Paris (près de 6,39 F), depuis onze mois à Francfort (1,89 DM) et depuis huit mois à Tokyo (135,40 yens). Les interventions de pratiquement toutes les banques centrales, des grands pays occidentaux les avaient ramenés, *mardi en fin de matinée*, à 6,28 F, 1,86 DM et 133,75 yens. La Banque du Japon, qui était restée l'arme au pied jusqu'à maintenant, a vendu des dollars pour acheter des marks, et soutenir ainsi la devise allemande. Le recul du billet vert ne préjuge en rien la tendance qui prévaudra dans les jours qui viennent. Simplement, la plupart des opérateurs dans le monde, anticipant une hausse, s'étaient chargés en dollars et ont jugé prudent de s'alléger après une avance des cours jugée trop importante et trop rapide.

Collision entre deux trains de voyageurs à proximité de Toulouse

Une quinzaine de passagers blessés

Une quinzaine de personnes ont été blessées dont quatre grièvement dans une collision de deux trains de voyageurs qui s'est produite mardi matin 19 juillet à 8 h 01 à proximité de la gare de Toulouse-Matabiau. Parmi ces blessés, treize personnes ont été évacuées vers les hôpitaux de l'agglomération toulousaine. Quatre d'entre elles seraient dans un état considéré comme *« sérieux »*.

Selon les premiers renseignements, la collision s'est produite à moins de un kilomètre de la gare de Toulouse entre deux trains qui circulaient, à faible allure, dans la même direction. Le premier, le train de banlieue autorail Toulouse-Colomiers, composé de trois voitures, était parti à 7 h 47 de Toulouse-Matabiau et s'est, pour une raison encore indéterminée, immobilisé sur la voie à hauteur de Guilhemery. Le convoi qui suivait, un train de voyageurs à destination de la Tour-de-Carol (Pyrénées-Orientales), composé de quatre wagons et parti de Toulouse à 7 h 52, est alors arrivé à hauteur du train immobilisé.

Le mécanicien de ce second convoi, apercevant l'autorail, a vainement tenté de stopper son convoi et a percuté, à faible vitesse, le Toulouse-Colomiers. Bien qu'aucune des deux rames n'ait déraillé, le choc a été suffisamment violent pour qu'une quinzicaine de voyageurs, essentiellement dans le train à l'arrêt, soient blessées.

La direction de la SNCF, mardi matin, n'était pas en mesure d'expliquer les causes exactes de cette nouvelle collision ferroviaire qui intervient trois semaines après la catastrophe, le 27 juin dernier, de la gare de Lyon, catastrophe qui avait provoqué la mort de 56 personnes tandis qu'une quarantaine d'autres passagers étaient plus ou moins gravement blessés.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 juillet
Le repli s'accélère

Le mouvement de baisse amorcé lundi (– 1,63 %) s'est accéléré mardi en réaction aux mauvaises tenues des grandes places internationales et aux tensions sur les taux d'intérêt. L'indicateur instantané, après avoir perdu 0,96 % à l'ouverture, accélérait son repli (– 1,65 % en fin de matinée) après l'annonce du relèvement des taux de prise en pension de la Bundesbank. Les hausses étaient emmenées par Darty ADP (+ 4,4 %), UIC (+ 2,4 %) et Esso (+ 1,5 %). En baisse figuraient UFB (– 6,1 %), Crédit national (– 5,4 %) et Vallourec (– 5,1 %).

● ESPACE : *lancement d'un vaisseau Progress en direction de Mir.* — L'Union soviétique a lancé, le mardi 19 juillet, un vaisseau-cargo de type Progress destiné au ravitaillement de la station orbitale Mir.

La mort du peintre Charles Lapicque

Le peintre Charles Lapicque est mort le 15 juillet, à Orsay. Il avait quatre-vingt-neuf ans.

Rarement peintre aura été plus indépendant que Charles Lapicque. Il en a payé le prix : sinon l'oubli total, au moins la méconnaissance et le rejet de son œuvre inclassable. Mais classée parmi celles des artistes de « tradition française ». Cela n'est d'ailleurs pas injuste si l'on pense que la tradition française implique un soin tout particulier de la couleur pensée comme argument de la peinture. La couleur chez Lapicque, qu'on finira bien par examiner de près, en témoigne qui le rend plus proche de Matisse que de *Dufy*.

Charles Lapicque était riche de nature, et cette nature, il l'a cultivée avec intelligence, rigueur, sensibilité et fantaisie. C'était un scientifique lyrique qui connaissait beaucoup de choses et usait de références hors du commun pour faire voguer les couleurs. D'abord en autodidacte, ayant jeté son dévolu sur la navigation à voile, la musique — il s'est mis au piano, au violon et à la clarinette — avant de pratiquer la peinture, le dimanche, au temps de ses études à l'Ecole centrale. Là, il avait le goût pour le dessin d'objets, de machines, en plan, coupe et élévation, qui devait le rapprocher des cubistes en général, et de Cézanne en particulier. Cézanne devant qui il a « senti l'appel » et eut l'envie de peindre, dira-t-il.

Né le 6 octobre 1898 à Theizé, dans le Rhône, Charles Lapicque était donc ingénieur avant de devenir peintre dans les années 20. Encouragé par Jeanne Bucher, il se livrait déjà à cette double activité d'artiste peignant d'après nature paysages et de chercheur réfléchissant sur la nature de la peinture, l'espace de la couleur, l'espace et le temps. Ses écrits (*Essais sur l'espace, l'art et la destinée*, Grasset, 1958) sont passionnants.

Les régates, les voiles, les pont de bateaux étaient alors avec le paysage ses thèmes favoris, il en choisira quantité d'autres au fil de son évolution, opérant par séries, selon les circonstances de sa vie et n'hésitant pas parfois à produire des œuvres de circonstances comme sa *Jeanne d'Arc traversant la Loire* (en 1940) ou *la Libération de Paris* (en 1944), qui marque aussi la libération de son pinceau. Chaque thème étant l'occasion de multiples *recherches chromatiques en touches* festonnées ou en plan rythmés comme des imbrications de mosaïques ou des verres de vitraux ; dessins dans la couleur pour la couleur à la fois solidaire et détachée de ses motifs-prétextes : Venise quand il est à Venise (pour la Biennale, en 1953 où il reçoit un prix), la fête, les palais baroques, les châteaux de la Loire, les scènes de chasse, de concert, *l'Embarquement pour Cythère, la Montagne Sainte-Victoire...*

Lapicque, le plus coloriste des peintres, laisse derrière lui une œuvre complexe, entre abstraction et figuration, libre. On doit pouvoir l'approcher en visitant l'exposition des annes 50 au Centre Georges-Pompidou, où l'artiste est à l'honneur dans une salle spéciale.

GENEVIÈVE BREERETTE.

M. François Mitterrand à la Défense

Le président de la République est resté, lundi 18 juillet après-midi, près d'une heure sur le chantier de la Grande Arche de la Défense, dont le gros œuvre touche à sa fin. Le chef de l'Etat, qui était accompagné de M. Jack Lang, ministre de la culture, de M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, et de M. Francis Bouygues, constructeur du monument, est monté au sommet de l'œuvre d'Otto von Spreckelsen. On lui a présenté la maquette des « nuages », une structure de toile haubannée qui doit prendre place sous la voûte et un projet de fresque polychrome de M. Jean Dewasne. C'était la cinquième visite de M. François Mitterrand sur le site de ces travaux, qui doivent s'achever à la fin de l'année prochaine.

Le numéro du « Monde » daté 19 juillet 1988 a été tiré à 500 597 exemplaires

A B C D F G H

